

<https://archined.ined.fr>

Migrations africaines : sens et contre-sens

Cris Beauchemin

Version

Libre accès

POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION

Cris Beauchemin, 2016, "Migrations africaines : sens et contre-sens". Paris : Université Paris 1.

Disponible sur / Available at:

<http://hdl.handle.net/20.500.12204/AXOUWolHgpl52aYY4QYp>

Habilitation à Diriger des Recherches

Présentée à l'Université Paris I

Discipline : Démographie

RAPPORT DE SYNTHÈSE

MIGRATIONS AFRICAINES : SENS ET CONTRE-SENS

CRIS BEAUCHEMIN

Chargé de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos	5
Cursus professionnel	7
1. Parcours vers la démographie.....	7
2. Conduire des projets de recherche	11
3. Former les jeunes chercheurs	15
Synthèse des publications	17
Introduction.....	17
1. Une thématique centrale : les migrations à sens et contre-sens	20
2. Méthode : une approche multi-située et rétrospective	31
3. Mesurer et expliquer les migrations	43
4. Entre ici et là-bas	56
Conclusion : sur la continuité des migrations internes & internationales.....	74
Perspectives de recherche	79
1. Migration internationale et famille.....	79
2. Les politiques de migration et leurs effets.....	82
3. Le projet TEMPER (Temporary vs. Permanent migration).....	84
4. Les migrations françaises au-delà du « nationalisme méthodologique »	87
Postface	91
Curriculum Vitae	93
Liste des publications	107
Liste des références citées	125

AVANT-PROPOS

L'habilitation à diriger des recherches (HDR) est sans doute le travail académique le plus polymorphe, pour ne pas dire le moins bien défini. Au sein d'une même discipline, les attendus et le format des HDR varient formidablement d'une université à l'autre. Il m'est arrivé d'entendre, de la bouche d'honorables professeurs des Universités, que le mémoire d'habilitation en démographie doit consister en une œuvre originale de plusieurs centaines de pages. Plus simplement, j'ai pris le parti de suivre à la lettre les recommandations du service des thèses de l'Université Paris I (Sciences humaines et sociales) :

« Ce mémoire doit faire apparaître les étapes de la réflexion, de l'activité scientifique, l'expérience dans la recherche et son animation, ainsi que les projets à venir du candidat. Constitué de 50 à 100 pages, il porte obligatoirement un titre qui sera ultérieurement enregistré au fichier des thèses ».

On trouvera donc dans ce volume trois parties. La première décrit mon parcours de recherche. J'y expose brièvement ce qui m'a amené à présenter cette HDR en démographie plutôt qu'en géographie ou en urbanisme, qui s'apparentent le plus à ce que pourraient être mes « disciplines d'origine » s'il fallait en identifier une. J'y présente aussi la diversité de mes activités, au-delà des publications, en particulier depuis mon arrivée à l'Institut national d'études démographiques (Ined) : réalisation d'enquêtes de grande ampleur, animation de la recherche et encadrement de jeunes chercheurs. La deuxième partie propose une synthèse de mes travaux accomplis depuis la fin de mon doctorat : j'y présente ce qui fait le tronc commun de mes recherches à la fois en termes thématiques et méthodologiques

(sections 1 et 2), avant d'exposer les principaux résultats de mes recherches (sections 3 et 4). Enfin, la troisième partie ouvre de nouvelles perspectives en présentant mes projets de recherche de court et moyen termes. Ce volume est complété par mon curriculum vitae et la liste exhaustive de mes publications. Un second volume rassemble les textes de celles que j'ai jugées les plus significatives.

Je remercie Gilles Pison de m'avoir encouragé à finaliser cette HDR et d'avoir accepté d'être mon « garant » dans le simple respect des recommandations de l'Université Paris I.

CURSUS PROFESSIONNEL

1. PARCOURS VERS LA DÉMOGRAPHIE

C'est en démographie que j'ai choisi de soutenir mon habilitation à diriger les recherches. Ce choix est le résultat d'un parcours de formation pluridisciplinaire dans lequel l'étude des populations s'est progressivement imposée. D'abord inscrit en hypokhâgne et khâgne moderne, puis en urbanisme à partir de ma 3^{ème} année d'université (Magistère commun à Paris I et Paris 8) et jusqu'à mon doctorat (Paris 8), j'ai reçu des enseignements relevant d'un vaste éventail de disciplines en sciences humaines et sociales, du droit à la sociologie, en passant par l'économie, l'histoire, la géographie... Ma spécialisation n'était pas disciplinaire, elle portait sur un objet : la ville et l'aménagement du territoire.

J'ai commencé à forger une esquisse d'appartenance disciplinaire en passant l'agrégation de géographie, suite à l'obtention d'une allocation de « moniteur agrégé ». Le dispositif des Allocataires moniteurs agrégés (AMA), calqué sur celui des AMN (allocataires moniteurs normaliens), poussait explicitement les jeunes chercheurs à obtenir une agrégation du second cycle pour faciliter leur recrutement dans l'enseignement supérieur.

C'est par le sujet des migrations que je suis entré en démographie. Pendant ma formation d'urbaniste, le seul cours de démographie que j'ai reçu était donné par Daniel Courgeau et portait déjà sur ce sujet. Et lorsqu'est venu le temps de choisir un sujet de DEA et de

doctorat, les circonstances ont encore imposé les migrations. Je souhaitais travailler sur les villes d'Afrique de l'Ouest et mon directeur de thèse, Alain Dubresson (Paris X-Nanterre), m'a orienté vers un phénomène à peine mis au jour : l'inversion des flux migratoires entre villes et campagnes en Côte d'Ivoire. Tout au long de ma thèse, je me suis auto-formé à l'analyse des données d'enquêtes démographiques en bénéficiant de l'appui de deux chercheurs de l'IRD, Philippe Antoine et Philippe Bocquier.

Mon rapprochement avec la démographie s'est poursuivi lorsque je suis parti en post-doctorat au département de démographie de l'Université de Montréal (en 2002), où s'était établie une tradition de recherche sur les migrations en Afrique, notamment autour de Victor Piché. Un programme de recherche conduit par Thomas LeGrand sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest m'a alors permis de poursuivre ma formation à l'analyse biographique tout en multipliant les collaborations avec d'autres chercheurs, notamment Bruno Schoumaker, avec qui j'ai établi une longue relation de compagnonnage. Ce séjour de presque trois ans à Montréal a par ailleurs été fondateur en deux points cruciaux pour le reste de ma carrière : l'apprentissage de la conduite de projets (recherche de financement, gestion de contrats) et l'ouverture au monde académique anglo-saxon. Mon post-doctorat s'est d'ailleurs terminé par un séjour de 3 mois (automne 2014) à l'Office of Population Research (OPR) de l'université de Princeton, où j'avais été invité par Douglas Massey. L'objectif de ce séjour était d'engager une réflexion sur l'adaptation du *Mexican Migration Project* (MMP), l'un des projets de recherche les plus prolifiques sur les migrations internationales, au contexte africain. J'entamais alors mon virage vers l'étude des migrations internationales, sujet sur lequel j'ai été recruté en tant que chargé de recherche à l'Institut national d'études démographiques en 2005.

Sans avoir reçu de formation en démographie au départ, je m'en suis donc graduellement rapproché. Et c'est sans aucun doute à cette discipline que mon travail s'apparente désormais le plus, tout au moins à ce qui est en fait le cœur d'après une enquête auprès des membres de l'Union internationale pour l'étude de la population (UIESP / IUSSP) : « *The core of the discipline of demography is to be found in an openness to insights from different disciplines, a commitment to data and empirical research, and well integrated spheres of applied and pure research* » (Van Dalen et Henkens, 2012). En accord avec le premier point de cette citation, mon travail puise son inspiration dans de nombreuses disciplines des sciences sociales et, au-delà des démographes, je collabore régulièrement avec des économistes, sociologues ou anthropologues. Mes travaux sur les « familles transnationales » sont, par exemple, largement inspirés de la littérature socio-anthropologique qui a –bien avant la démographie– construit cet objet de recherche. Conformément au deuxième point de la citation, mes recherches sont empiriques et reposent sur la production et l'analyse de données quantitatives. Mon engagement dans la collecte, et non pas seulement l'analyse, de données quantitatives s'est notamment concrétisé depuis mon recrutement à l'Ined, où j'ai investi dans la réalisation de deux grandes enquêtes : MAFE (Migrations entre l'Afrique et l'Europe, Encadré 1) et TeO (Trajectoires et origines, Encadré 2). Mon sujet, les migrations, l'imposait d'une certaine manière tant les données dans ce domaine sont lacunaires, dans le contexte africain en particulier, mais aussi au-delà (Beauchemin, 2013 ; Lucas, 2006). La pauvreté même de la littérature méthodologique sur les enquêtes dédiées aux migrations m'a d'ailleurs conduit à produire plusieurs articles discutant des conditions de collecte et des possibilités d'analyse

[5.11][6.1][6.4][6.15]¹. Enfin, en écho au troisième point de la citation, sans être certain de ce que recouvre la « recherche pure », je dirais de mes recherches qu’elles sont aussi « appliquées » en ce qu’elles portent le plus souvent sur des questions qui agitent le débat public et en ce qu’elles s’inscrivent dans un dialogue que j’essaie d’entretenir avec les institutions qui se préoccupent de « gérer » les migrations (voir la section 7 de mon CV).

ENCADRÉ 1. LE PROGRAMME DE RECHERCHES MAFE

Objectifs. Le programme de recherches Migrations entre l’Afrique et l’Europe (MAFE) visait à produire des données permettant d’analyser les tendances de migration, leurs causes et leurs conséquences au niveau des individus et des ménages. L’hypothèse fondatrice du projet était que la migration ne doit pas être envisagée comme un flux unidirectionnel de l’Afrique vers l’Europe, que les migrations de retour et les pratiques transnationales sont importantes et qu’elles doivent être comprises pour définir des politiques migratoires appropriées. Cette idée est portée par le nom du projet qui s’intéresse aux « Migrations entre l’Afrique et l’Europe » et non « de l’Afrique vers l’Europe ».

Un projet comparatif. MAFE a recueilli des informations à la fois en Afrique subsaharienne et en Europe. Côté africain, les enquêtes ont porté sur des non-migrants et des migrants de retour en République démocratique du Congo (RDC), au Ghana et au Sénégal. Côté européen, les enquêtes s’adressaient à des migrants arrivés depuis au moins une année en Belgique, Espagne, France, Italie, Grande-Bretagne et Pays-Bas. Les mêmes questionnaires ont été utilisés dans les différents pays du projet.

Une enquête ménage et une enquête biographique. Dans les pays d’origine, une enquête a été réalisée auprès des ménages pour recueillir des informations sur leurs membres et sur des personnes apparentées vivant en dehors du ménage (les migrants internationaux en particulier, mais pas seulement). Le projet MAFE a aussi recueilli des histoires de vie (ou biographies) comportant des informations détaillées sur les parcours des individus année par année depuis leur naissance : leur histoire migratoire, familiale, leur parcours éducatif et professionnel, etc. Les données permettent donc de comparer, à tout moment, la situation des migrants, des migrants de retour et des non-migrants. Les données sont conçues pour pouvoir être analysées avec des méthodes d’analyse quantitative des biographies.

Échantillons. Au total, en 2008-2009, près de 4000 ménages et 4000 individus (non-migrants et migrants de retour) ont été enquêtés en Afrique et environ 1500 migrants en Europe. Tous les individus enquêtés étaient âgés d’au moins 25 ans au moment de l’enquête.

Le projet MAFE est le fruit d’une collaboration impliquant huit partenaires en plus de l’Ined : l’Université catholique de Louvain (B. Schoumaker), la Maastricht University (V. Mazzucato), l’Université Cheikh Anta Diop (P. Sakho), l’Université de Kinshasa (J. Mangalu), l’University of Ghana (P. Quartey), l’Universitat Pompeu Fabra (P. Baizan), le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (A. González-Ferrer), le Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull’Immigrazione (E. Castagnone), et l’University of Sussex (R. Black).

Plus d’informations sur MAFE : <http://mafeproject.site.ined.fr/>. Sur la méthodologie, voir l’article [6.4], présenté dans le recueil des publications.

¹ Les numéros entre crochets correspondent à des références indexées dans la liste de mes publications (présentée à la fin de ce volume).

Objectifs. L'enquête « Trajectoires et Origines » (TeO), produite par l'Ined et l'Insee, a été réalisée auprès d'environ 21 000 personnes, représentatives de la population âgée de 18 à 60 ans vivant en France métropolitaine en 2008. Dans l'ensemble de la statistique publique française, elle offre une source de données exceptionnelle pour étudier de façon détaillée les trajectoires des immigrants et de leurs enfants. Les données ont été collectées avec l'objectif de décrire et analyser les conditions de vie et les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. Quantifier l'importance des discriminations en France et étudier leur impact sur la vie des personnes est un objectif fondamental de l'enquête.

Échantillon. Le champ de l'enquête est celui des individus nés entre 1948 et 1990 vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les individus descendants d'un immigré ou d'un parent né dans un Dom le champ représentatif de l'enquête est limité aux personnes nées après 1958. Les immigrés et les personnes originaires des DOM ainsi que leurs descendants directs nés en France métropolitaine ont été surreprésentés, l'échantillon comprenant par ailleurs des individus représentatifs du reste de la population (des personnes nées françaises en France métropolitaine de parents eux-mêmes français, mais également, par exemple, des rapatriés des anciennes colonies françaises ou leurs descendants).

Contenu. Le questionnaire de TeO explore l'histoire migratoire de personnes ou de leurs parents, décrit leurs parcours scolaires et professionnels, leur vie de couple et la solidarité familiale, leur histoire résidentielle et leurs conditions de logement, de même qu'il investigate la transmission des langues et de la religion dans le cadre familial. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux ressources de la vie sociale (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle.

L'enquête est une coproduction de l'Ined et de l'Insee. Elle a été réalisée en entre septembre 2008 et février 2009 par les enquêteurs de l'Insee.

Pour plus d'informations : <http://teo.site.ined.fr/>

2. CONDUIRE DES PROJETS DE RECHERCHE

Dès mon arrivée à l'Ined, j'ai été amené à concevoir et piloter simultanément deux larges projets d'enquête². L'un, TeO (Encadré 2), était une co-production Ined-Insee, dont j'ai assuré la coordination avec Patrick Simon et Christelle Hamel. Le second projet, MAFE (Encadré 1), était plus personnel à plusieurs égards : d'une part, il ne répondait à aucune

² J'ai par ailleurs mis sur pied deux « projets-phare » destinés à fédérer des chercheurs de l'Ined, l'un dans l'unité Migrations internationales et minorités, sur le thème « Migration, intégration et transnationalisme » (2012-aujourd'hui), l'autre dans l'unité Population et Développement sur les « migrations africaines », internes et internationales (2007-2008).

commande officielle³ ; d'autre part, même s'il s'agissait d'un projet très collectif, j'en ai assuré seul le pilotage.

○ *CRÉER ET ANIMER DES COLLECTIFS DE RECHERCHE*

TeO et MAFE sont deux projets collectifs, pour lesquels il a d'abord fallu constituer des équipes, ce qui m'a conduit –pour MAFE– à une véritable opération de prospection internationale, en Europe et en Afrique [17.25][17.39]. Dans les deux projets, les équipes réunies se caractérisent par leur grande taille, leur pluridisciplinarité et leur multiculturalisme. Le projet TeO a ainsi réuni une vingtaine de personnes issues de disciplines et d'institutions variées (Ined, mais aussi : DARES, DREES, EHESS, IEP, INSEE, Paris X- Nanterre, U. de Nice, U. de Bourgogne). Le projet MAFE a quant à lui rassemblé plus de 30 chercheurs de 9 pays différents et de disciplines variées (démographes, économistes, sociologues, anthropologues, géographes). Si la diversité est une source d'enrichissement – et même une nécessité pour mobiliser toutes les expertises nécessaires à la réalisation des projets– elle est néanmoins coûteuse (en temps et en énergie) à mettre en œuvre.

Animer ces collectifs, rechercher des financements⁴, négocier avec les institutions partenaires pour définir des accords juridiques, obtenir les autorisations préalables de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL)⁵, gérer les budgets, rendre des

³ Au contraire, on peut dire du projet TeO qu'il était –pour ce qui me concerne– l'objet d'une double commande. D'une part, le premier ministre Raffarin avait demandé à l'Insee et l'Ined de réaliser une enquête sur l'intégration des enfants d'immigrés. D'autre part, le pilotage du projet m'a été confié lorsque je suis arrivé à l'Ined.

⁴ Chacun des deux projets a coûté plus de 3 millions d'euros. Sur le détail des financements obtenus, cf. CV, section 8.

⁵ Du fait de la sensibilité des sujets abordés par MAFE et TeO et de l'ampleur des projets, ces activités institutionnelles ne sont pas résumées à un simple suivi administratif. A titre d'exemple, il a fallu deux années de négociations sur TeO entre l'Ined et l'Insee pour parvenir à une convention de partenariat satisfaisante. Quant aux autorisations de la CNIL, elles ont été obtenues après des mois d'attente et d'échanges, et seulement après une audition par l'assemblée des membres de la CNIL sur les deux projets, une procédure exceptionnelle qui ne s'était jamais produite jusque-là.

comptes aux bailleurs, assurer les recrutements sont autant d'activités qui m'ont beaucoup occupé depuis mon recrutement à l'Ined.

○ *CONCEVOIR ET RÉALISER DES ENQUÊTES COMPLEXES*

Les projets TeO et MAFE reposaient en premier lieu sur la réalisation d'enquêtes ambitieuses et complexes. Ambitieuses en termes d'objectifs scientifiques (très larges, dans les deux cas) et en termes de couverture (TeO visait un échantillon de 22 000 personnes en France et MAFE prévoyait d'enquêter dans neuf pays différents d'Afrique et d'Europe). Complexes sur le plan méthodologique, notamment parce qu'aucune solution simple ou habituelle ne permettait d'échantillonner certaines des populations visées (les descendants d'immigrés dans TeO ; les immigrés africains en Europe, y compris irréguliers, dans MAFE). Complexes aussi sur les plans politique et institutionnel : la sensibilité des sujets abordés exposait les deux projets, mais surtout TeO, à des réticences fortes qui pouvaient compromettre leur réalisation (tout au moins dans les formes initialement prévues⁶). Je suis intervenu à toutes les étapes de la préparation et de la réalisation de ces deux projets d'enquêtes, avec un investissement moindre dans TeO, que nous coordonnions à trois, et dont la collecte était confiée à l'Insee. Cette phase d'activités correspond logiquement à un relatif creux de publications (2006-2008).

○ *VALORISER DONNÉES ET RÉSULTATS*

La valorisation des données est l'ultime étape de la gestion des projets. Dans le cas de MAFE et TeO, je me suis attaché à ce qu'elle dépasse le cadre de la seule production d'articles de

⁶ On se rappellera, par exemple, que le questionnaire de TeO a dû être infléchi suite à une pétition signée par plus de 100 000 personnes et, surtout, un avis du Conseil constitutionnel.

recherche par les chercheurs impliqués dans le projet. Les résultats des projets ont été présentés au-delà du monde académique auprès d'institutions variées (Nations Unies, OCDE, Ministère de l'intérieur... cf. [17.43] à [17.51]). Plusieurs réunions publiques et tables rondes réunissant chercheurs, acteurs de la société civile, cadres des administrations et décideurs politiques ont été organisées pour diffuser les résultats (cf. CV, section 7). Des *Policy Briefs* ont été rédigés ([12.1] à [12.5]). *Populations et Sociétés*, le bulletin de l'Ined, a servi de support écrit à la vulgarisation des résultats ([8.1] à [8.8]).

Dans le monde académique, je me suis par ailleurs mobilisé pour que les données des projets MAFE et TeO fassent l'objet d'une valorisation rapide et aussi large que possible. Les fichiers de TeO ont été rendus accessibles seulement un an après la fin de la collecte (un délai extraordinairement court), alors qu'étaient publiés les premiers résultats de l'enquête [13.16][13.17]⁷. Quant aux données de MAFE, elles sont intégralement accessibles –en français et en anglais– depuis juin 2014 *via* le Réseau Quetelet et depuis juin 2015 *via* ICPSR (The Interuniversity Consortium for Political and Social Research, équivalent américain du Réseau Quetelet). Avant ces dates, j'ai cherché à encourager l'utilisation des données au sein de l'équipe MAFE par différents dispositifs : un système régulé d'accès aux données favorisant les collaborations et limitant les problèmes de concurrence, la formation des partenaires (en collaboration avec le Service des méthodes statistiques de l'Ined), le recrutement et l'encadrement de jeunes chercheurs (cf. CV, section 3), la création de séries de *Working papers* et de *Notes méthodologiques*⁸, et la préparation de publications

⁷ Un ouvrage plus complet doit sortir en librairie début 2016 sous la direction de C. Hamel, P. Simon et moi-même [3.1].

⁸ En mai 2015, 37 *working papers* et 9 notes méthodologiques sont accessibles sur le site du projet (<http://www.mafeproject.com/>). Ils font l'objet d'un processus d'évaluation simple par des pairs (une seule relecture conduisant généralement à des recommandations pour amender le document soumis).

collectives, incluant deux ouvrages [3.3] et deux numéros spéciaux de revues, l'un dans *Population* [4.1], l'autre dans *International Migration Review* [4.3][4.4].

3. FORMER LES JEUNES CHERCHEURS

La conduite simultanée des projets TeO et MAFE m'a laissé peu de temps pour l'enseignement pendant mes dix premières années à l'Ined (cf. CV, section 3). Mon séjour à l'Université de Montréal en 2014-2015, en tant que professeur invité, m'a permis de renouer avec cette activité que je compte poursuivre en France. Sans avoir « donné cours » de façon régulière entre 2004 et 2014, j'ai cependant contribué d'autres manières à la formation des jeunes chercheurs, doctorants et post-doctorants.

De mars 2012 à juillet 2014, j'ai occupé la fonction de Délégué aux affaires doctorales et post-doctorales auprès de la direction de l'Ined. À ce titre, j'ai été chargé de réorganiser les procédures de recrutement et de suivi des jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants). J'ai aussi été chargé de réformer les politiques d'accueil des doctorants, d'une part, et des chercheurs contractuels et post-doctorants, d'autre part (rédaction de notes d'orientation ayant fait l'objet de consultations auprès des doctorants, post-doctorants, chercheurs et partenaires de l'Ined). Cette démarche s'est finalisée par l'approbation par les Conseils scientifique et d'administration de l'Ined de la *Charte d'accueil des doctorants* (automne 2012) et de la *Charte des chercheurs contractuels et post-doctorants* (automne 2014).

Cette activité au service de l'Ined s'est appuyée en grande partie sur mon expérience personnelle d'encadrement de jeunes chercheurs issus d'institutions universitaires très variées, généralement étrangères (cf. CV, section 3). Parmi les bonnes pratiques que j'ai

retenues de mes expériences étrangères d'encadrement figurent notamment : le principe d'un encadrement multiple et coordonné (sur le modèle des comités de thèse se réunissant une fois par an), la pression pour la réalisation de thèses courtes (3-4 ans), et l'encouragement des jeunes chercheurs à soumettre leurs travaux aussi vite que possible à des revues à comité de lecture.

SYNTHÈSE DES PUBLICATIONS

INTRODUCTION

Les migrations constituent un phénomène démographique multiforme : les flux peuvent aller en tous sens et selon des temporalités variées. Entre deux régions données, les démographes distinguent de longue date un courant principal et son contre-courant, le premier étant celui qui regroupe le plus grand nombre de migrants. Mais à cette évidence numérique s'oppose parfois les perceptions de la migration : certains courants migratoires sont classiquement réputés dominants. Ravenstein, auteur des « Lois de la migration » (1885) et souvent (abusivement) présenté comme le premier théoricien des migrations⁹, a ainsi posé comme une « loi » le fait que les migrations entre campagnes et villes se font au bénéfice des secondes. Les travaux de Ravenstein étaient limités aux migrations internes, mais cette même idée que certains courants sont nécessairement dominants s'impose aussi dans la perception commune des migrations internationales : entre pays du Sud et pays du Nord, les migrations des premiers vers les seconds sont réputés largement majoritaires.

De fait, les flux supposés dominants (des campagnes vers les villes, ou des pays du Sud vers les pays du Nord) focalisent largement l'attention du public, des décideurs politiques et même de la communauté scientifique. Les enquêtes des Nations Unies auprès des gouvernements (United Nations, 2013) témoignent par exemple de l'inquiétude que

⁹ Plutôt qu'une théorie des migrations, Ravenstein propose une liste de régularités observées empiriquement dans un contexte donné, à savoir celui de la Grande-Bretagne du XIX^{ème} siècle.

suscitent les migrations de ruraux vers les villes dans les pays du Sud, ou l'immigration d'étrangers dans les pays du Nord –voire dans certains pays du Sud–, inquiétudes largement relayées dans le public par la couverture médiatique de ces sujets. Cette focalisation sur les courants supposés dominants est aussi largement de mise dans le domaine scientifique : Rosental (1999) a ainsi pointé, par exemple, le « triomphe historiographique » de l'exode rural dans le contexte de la France du XIX^{ème} siècle ; Bilsborrow (1998) a dénoncé la « grave myopie » des études sur ce même type de flux dans le contexte contemporain des pays en voie de développement ; et Zelinsky (1979) a témoigné de la difficile reconnaissance du phénomène de « contre-urbanisation » dans le monde développé des années 1970. Nombre de mes travaux portent sur ces segments négligés des migrations que sont les flux à « contre-courant », qu'ils soient internes ou internationaux, à savoir les migrations des villes vers les campagnes et les migrations du Nord vers le Sud.

Plus largement, mon travail de recherche s'inscrit dans une approche multi-située de la migration qui consiste à étudier les migrants non pas seulement du point de vue de leur zone¹⁰ d'immigration, mais aussi en rapport avec leur zone d'origine. Cette approche comporte deux dimensions, l'une est substantielle (l'objet étudié est multi-situé), l'autre est méthodologique. La première consiste à prendre pour sujet d'analyse les liens qu'établissent les migrants entre zones d'origine et de destination. Il peut s'agir, par exemple, des investissements matériels qu'ils réalisent dans leur zone de départ (achats fonciers ou immobiliers, investissements dans des activités économiques), ou encore des arrangements familiaux qu'ils mettent en place lorsqu'une partie des membres de leur famille « reste

¹⁰ Le terme « zone » recouvre ici indistinctement toutes sortes d'échelles spatiales, du village jusqu'au pays. Il a l'avantage de prendre sens aussi bien dans le contexte des migrations internes qu'internationales.

derrière ». La dimension méthodologique de l'approche multi-située consiste à comparer des personnes qui résident dans des zones différentes, à savoir les zones d'origine et de destination, afin de rendre possible non seulement la mesure relative de l'émigration (la propension au départ), mais aussi l'étude de ses causes et conséquences. Mes travaux portent ainsi bien davantage sur les sorties / départs que sur les entrées / arrivées.

Pour caractériser mes travaux de façon synthétique, j'ajouterais que l'Afrique subsaharienne a constitué mon principal terrain de recherche, un terrain qui s'est révélé particulièrement fructueux pour remettre en cause un certain nombre d'idées reçues catastrophistes sur « l'exode rural », « l'explosion urbaine » ou encore « l'invasion » supposée de l'Europe par les Africains. Le titre cette HDR, « Migrations africaines : sens et contre-sens », se justifie ainsi non seulement par mon souci d'approcher les migrations d'une façon multi-directionnelle (en étudiant les courants et contre-courants), mais aussi –dans une certaine mesure– par la remise en cause d'idées fausses sur les migrations africaines qui hantent les débats publics et l'action politique.

Ce chapitre de « synthèse de mes publications » se découpe en quatre parties. La première met en perspective l'ensemble de mes travaux en les situant par rapport à ce que j'appelle un biais d'uni-directionnalité et en justifiant de façon théorique, empirique et politique l'intérêt d'une approche multi-directionnelle des migrations. La seconde partie présente l'approche méthodologique qui a guidé l'essentiel de mes recherches. Les troisième et quatrième parties résument les résultats de mes travaux, l'une sur la mesure et les facteurs de la migration, l'autre sur les relations que les migrants entretiennent « entre ici et là-bas ».

1. UNE THÉMATIQUE CENTRALE : LES MIGRATIONS À SENS ET CONTRE-SENS

○ DÉPASSER UNE APPROCHE UNI-DIRECTIONNELLE DES MIGRATIONS

La littérature sur les migrations, qu'elle soit scientifique ou non, se caractérise par une puissante focalisation sur des flux *perçus* comme dominants, par exemple, ceux qui conduisent les migrants des campagnes vers les villes ou, à l'échelle internationale, des pays en voie de développement vers les pays les plus développés. Les métaphores, familières à tous, abondent. On parle bien plus d'*exode* rural que d'émigration rurale, comme si ce mouvement à destination du milieu urbain était forcément massif, inexorable et irréversible. Et, dans les débats publics, le terme d'*invasion* remplace souvent celui d'immigration¹¹, suggérant de nouveau que les migrations internationales sont massives et à sens unique.

Plusieurs auteurs ont déjà fait ce constat de la domination d'une approche uni-directionnelle des migrations, y compris dans la recherche. A propos de l'exode rural, Lipton (1988) évoque une fascination générale : "*Rural-urban migration fascinates not only politicians and civil servants, but also economists and other social scientists*". Hugo (2014), quant à lui, dénonce un « settlement bias » par lequel les migrations seraient essentiellement perçues et étudiées du point de vue des zones d'immigration et dans une perspective d'établissement permanent, comme s'il n'y avait ni retour ni circulation¹². Klinthäll (2003) fait un inventaire des auteurs qui ont souligné la rareté des études sur les migrations de retour¹³. Et Wimmer

¹¹ Ce fût même, en France, l'objet d'un lapsus commis par un Ministre de l'immigration devant l'Assemblée nationale. Pour un exemple d'analyse des métaphores utilisées pour désigner les migrations, voir par exemple (Massey et Pren, 2012) à propos du cas des migrations mexicaines aux USA.

¹² Il fait écho en cela à Waldinger (2008, p.4) qui écrivait « the reality of « immigration » diverges from the definition employed by dictionaries and social scientists alike, namely, migration for settlement ».

¹³ Il s'agit là d'une rareté relative à l'ensemble du domaine d'études des migrations : cela ne signifie pas que les retours sont un impensé scientifique. Plusieurs revues bibliographiques ont d'ailleurs montré que le thème a déjà fait l'objet de nombreuses publications (Bovenkerk, 1974 ; King, 1983 ; Gaillard, 1994 ; Carling et al., 2011).

et Glick Schiller (2003), de leur côté, mettent en cause un « nationalisme méthodologique » qui réduit l'étude des migrations internationales à l'immigration d'étrangers, comme s'il n'y avait pas de sorties hors des pays d'immigration, ni des immigrés qui peuvent repartir ni des « nationaux » qui peuvent aussi décider de quitter -temporairement ou non- leur pays de naissance. On peut, en somme, parler d'un biais d'uni-directionnalité pour désigner cette tendance à survaloriser les flux *supposés* dominants et à négliger les flux inverses et le caractère temporaire de certaines migrations.

Ce constat assez largement partagé d'une approche biaisée, parce qu'unilatérale, des migrations internes et internationales pourrait sembler anecdotique –ou d'un intérêt purement théorique– si les migrations qui ne sont pas perçues comme dominantes (par exemple, des pays du Nord vers les pays du Sud ou entre pays du Sud) étaient quantitativement marginales. Mais, ce n'est pas toujours le cas, loin s'en faut. Les exemples qui témoignent de ce que les courants perçus comme dominants sont en fait quantitativement minoritaires abondent dans des contextes fort variés. Les analyses menées à partir des matrices qui combinent les données de recensement de tous les pays du monde¹⁴ ont montré, par exemple, que les migrations Sud-Sud sont un phénomène plus massif que les migrations Sud-Nord (Ratha et Shaw, 2007). Par ailleurs, Dumont et Spielvogel (2008a) ont montré l'importance des migrations internationales de retour ou plus généralement de la re-migration des immigrants¹⁵ : dans les pays de l'OCDE où l'information

¹⁴ Sur la base construite par l'OCDE, voir : <http://www.oecd.org/els/mig/dioc.htm>; sur celle de la Banque mondiale, voir : <http://data.worldbank.org/data-catalog/global-bilateral-migration-database>; et sur celle des Nations-Unies, voir : <http://esa.un.org/MigOrigin/>.

¹⁵ Les migrations de retour impliquent de revenir à un lieu d'origine, ou plus largement à un lieu antérieur de résidence. La re-migration, plus largement, désigne le nouveau départ d'un immigrant quelle que soit sa nouvelle destination (son pays d'origine ou un autre pays).

est disponible, ils estiment que 30 à 50% des immigrants sont repartis après 10 ans de séjour, la proportion variant à la fois selon les destinations et les origines des migrants. Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, sur lequel porte l'essentiel de mes travaux, la revue des études et données disponibles montre que les migrations internationales sont essentiellement continentales (entre pays africains), que les migrations vers les pays du Nord sont relativement peu répandues quand on les compare à celles d'autres « Suds », que les Subsahariens en Europe sont une minorité aussi bien dans les stocks que dans les flux d'entrée [6.17], et que les migrations de retour sont un phénomène significatif [5.7][6.7].

○ AUX SOURCES DU BIAIS D'UNI-DIRECTIONNALITÉ

Comment expliquer la prédominance des approches uni-directionnelles de la migration ? Wimmer et Glick Schiller (2003) voient dans l'histoire même des sciences sociales les sources du « nationalisme méthodologique » qu'ils dénoncent : parce qu'elles se sont développées dans le cadre et en même temps que les États-nations, les sciences sociales auraient longtemps eu tendance à inscrire leurs objets d'étude dans ce « contenant » géographique et idéologique qu'est l'État-Nation. « Contenant » géographique parce que les phénomènes sociaux étudiés se situaient à l'intérieur des frontières des États-nations¹⁶ : les migrants étaient étudiés comme des *immigrants* et presque exclusivement dans leur rapport à la société d'accueil. « Contenant » idéologique aussi parce que les migrants ont avant tout été définis par leur non-appartenance à la nation de leur pays d'accueil, c'est-à-dire par leur statut légal d'étranger. Autrement dit, étranger et immigrant sont deux catégories qui tendent à se confondre, comme si un immigrant ne pouvait être un « national » et

¹⁶ Tout au moins jusqu'à ce qu'émergent les études transnationales dans les années 1990, à l'initiative même des auteurs qui ont dénoncé ce « nationalisme méthodologique » (Basch, Glick-Schiller et Szanton-Blanc, 1994).

réciroquement¹⁷. Cette approche qui prend l'État-nation comme point de référence exclut donc l'étude des migrants de retour, c'est-à-dire de ces migrants qui ont la nationalité du pays où ils reviennent.

Pensée en référence à l'ensemble des sciences sociales, la notion de « nationalisme méthodologique » s'applique particulièrement bien à la production des statistiques sur les migrations. De fait, celles-ci sont essentiellement produites par des instituts nationaux qui n'ont pas vocation à dépasser les limites des frontières des États auxquels ils se rattachent. Il s'ensuit que, à de rares exceptions près, la comptabilité des flux est limitée à la comptabilité de l'immigration, en particulier des étrangers, les entrées des nationaux échappant le plus souvent aux appareils statistiques. Dans la plupart des pays, si l'on dispose d'informations sur les entrées (quoique souvent lacunaires, par exemple à travers les données administratives sur les titres de séjour), il n'existe que très rarement des mesures récurrentes et fiables des sorties du territoire. Quant aux stocks, ils portent classiquement sur la population résidant à l'intérieur du pays et les informations sur les ressortissants vivant à l'étranger sont rarissimes. Cette lacune d'informations sur les sorties et les sortants est en partie le produit de problèmes techniques de mesure. Mais il tient aussi au fait que l'émigration est –à de rares exceptions près– un impensé des dispositifs statistiques qui sont structurellement focalisés sur le contenant de l'État-nation.

Utile pour comprendre la focalisation des recherches sur l'immigration (aux dépens de l'émigration ou des migrations de retour) dans le registre des migrations inter-États, l'idée

¹⁷ Le dispositif statistique français s'est remarquablement écarté de cette confusion commune depuis les années 1990. Il n'en va pas de même dans tous les pays. Et les bases internationales mélangent souvent des données qui, selon les pays, sont indicatrice de la nationalité ou du pays de naissance.

du « nationalisme méthodologique » s'applique mal aux migrations internes et n'explique pas la survalorisation de l'exode rural dans les études sur les migrations. Elle n'est pas non plus le seul facteur explicatif du biais d'uni-directionnalité dans le registre des migrations internationales.

Un premier autre élément d'explication, commun aux migrations internes et internationales, réside dans la sur-visibilité sociale de l'immigration par rapport à l'émigration. Un mouvement de concentration vers quelques villes est plus perceptible qu'un mouvement de dispersion en de multiples localités rurales. Et à l'échelle internationale, le raisonnement est encore plus évident : les immigrants ont, de fait, par leur présence plus de visibilité que les émigrants qui –par définition– sont absents. La visibilité des migrants, internes ou internationaux, est encore accrue quand, par l'effet des réseaux sociaux dans les processus d'installation, les migrants se concentrent dans des quartiers ou régions spécifiques. L'inégale visibilité des migrants (immigrants vs. émigrants) est encore accrue par la stigmatisation des immigrants dans les discours publics. Là encore, qu'il s'agisse de migrants internes ou de migrants internationaux, les nouveaux venus sont classiquement rendus responsables des maux de la société d'accueil. Avec une récurrence extraordinaire, les migrants sont considérés par les pouvoirs (et les opinions) publics comme une source d'accroissement du chômage et de la pauvreté, de diffusion de la criminalité et des maladies et de dysfonctionnement des services publics¹⁸. Internes ou internationaux, les migrants

¹⁸ Parmi d'autres exemples hétéroclites, voir Noiriel (2008) sur les migrants internes et internationaux dans la France du XIX^{ème} siècle, Le Pape (1993) à propos des migrants internes et internationaux à Abidjan (Côte d'Ivoire) entre 1930 et 1993, ou encore Tacoli (2008) sur les migrants ruraux dans les villes d'Afrique et d'Asie. Dans le contexte contemporain des pays en voie de développement, la survalorisation de l'exode rural dans les discours politiques est parfois interprétée comme une manière, pour les élites politiques au pouvoir, de justifier le "biais urbain", c'est-à-dire le sur-investissement dont les villes seraient l'objet aux dépens du milieu rural et au profit des citadins (Lipton, 1988). Dans la France du XIX^{ème}, l'exode rural a aussi fait l'objet de manipulations politiques (Rosental, 1999, p.37 et 48).

inspirent des peurs sociales qui accroissent leur visibilité. C'est particulièrement le cas des migrants irréguliers. Pour reprendre une formule de François Héran (2004) dénonçant cinq idées reçues sur l'immigration, « indénombrable, l'immigration irrégulière serait innombrable ». La fermeture des frontières des grands pays d'immigration conduit les migrants à entreprendre des traversées de plus en plus spectaculaires, largement relayées par les media, qui confortent les représentations de flux d'entrées invasifs et à sens unique. Au final, tous ces mécanismes confortent la sur-visibilité sociale de l'immigration par rapport à l'émigration et contribuent à entretenir une perception faussée du paysage migratoire que les statistiques officielles ne sont pas toujours en mesure de corriger.

La pauvreté des mesures statistiques de la migration est ainsi un autre facteur d'explication du biais d'uni-directionnalité. On a évoqué plus haut l'absence quasi généralisée de mesure de l'émigration internationale. Il faut y ajouter le fait que les migrations de retour sont structurellement sous-estimées dans les estimations réalisées sur la base des recensements puisque la mesure des migrations « durées de vie », qui compare lieux de résidence et de naissance, assimile les migrants de retour à des non-migrants. L'absence même de données censitaires, fréquente dans le contexte des pays africains, contribue à survaloriser les migrations vers les villes. La représentation des dynamiques urbaines repose souvent sur des projections qui, par leur nature même, ignorent les changements de tendance et surestiment les niveaux de croissance urbaine (Cohen, 2004 ; Potts, 1995).

Le biais d'uni-directionnalité des études sur les migrations a aussi des fondements théoriques. Il tient notamment à la puissance évocatrice et intuitive de certaines théories mécanistes. On pense, par exemple, aux modèles gravitaires qui –s'inspirant de la loi de la

gravitation universelle de Newton– postule que les flux migratoires entre deux zones (régions ou localités) sont orientés en fonction du poids relatif de ces deux zones. Voilà qui expliquerait que les déplacements se fassent inexorablement des villages vers les villes, rendues attractives par leurs poids démographique et économique. Dans cette lignée, le modèle « Push-Pull » contribue aussi à alimenter cette idée d'un flux uni-directionnel poussant invariablement les individus de lieux répulsifs (côté « push ») vers des lieux attractifs (côté « pull »). Les théories économiques néo-classiques qui –en un grossier résumé– postulent que les individus migrent pour améliorer leur propre bien être et leurs revenus expliquent mal que des migrations inverses (des villes vers les campagnes, des pays du Nord vers les pays du Sud) puissent se produire. Par ailleurs, toutes les théories économiques qui formalisent les avantages de la concentration urbaine contribuent à assimiler l'émigration urbaine (qui est un mouvement de dispersion) à un mouvement irrationnel, dont on envisage forcément mal qu'il devienne dominant (Wardwell et Brown, 1980). Enfin, les théories de la modernisation jouent sans doute aussi un rôle important dans la survalorisation de "l'exode rural". Postulant que l'histoire va dans le sens de la modernisation, dont l'urbanisation est une composante essentielle, elle rend impensable un mouvement de désurbanisation qu'alimenterait un flux dominant d'émigration urbaine¹⁹. Dans sa version originale (des amendements ont été réalisés par la suite), la théorie de la transition urbaine, qui s'adosse à la théorie de la modernisation, ne prévoyait d'ailleurs pas un stade de désurbanisation, pas plus que la théorie de la transition de la mobilité ne prévoyait un stade où dominerait l'émigration urbaine (Zelinsky, 1971).

¹⁹ Selon cette conception, le milieu rural est supposé incarner la tradition par opposition au milieu urbain qui incarne la modernité. Migrer vers la ville est donc considéré comme un acte moderne, qui n'est pas supposé s'inverser. Pour une critique de cette vision bipolaire qui oppose milieux urbain et rural en Afrique subsaharienne, voir Cordell, Gregory et Piché (1996, p.11 et suivantes).

Il y a donc un faisceau de raisons qui expliquent que les migrations, internes ou internationales, sont classiquement abordées d'une façon partielle qui survalorise les flux supposés dominants. L'invisibilité statistique des contre-courants se combine à la visibilité sociale et politique des courants réputés dominants, créant une perception biaisée des migrations que renforce la puissance intuitive de diverses théories. Pour l'essentiel, mes recherches ont cherché à prendre le contre-pied de ce biais d'uni-directionnalité.

O MOTIVATIONS POUR UNE APPROCHE MULTI-DIRECTIONNELLE DES MIGRATIONS

Il existe de multiples raisons d'étudier les migrations de façon multi-directionnelle, c'est-à-dire en ne se contentant pas d'étudier les flux supposés dominants. La première justification, déjà mentionnée, est factuelle : les courants perçus comme dominants ne le sont pas toujours dans les faits et peuvent, à tout le moins, être compensés par d'importants contre-courants ou concurrencés par des courants alternatifs (par exemple, les migrations Sud-Nord peuvent être compensées par des migrations Nord-Sud et concurrencées par des migrations Sud-Sud). Même si les données démographiques sur les migrations demeurent insatisfaisantes à bien des égards [17.46], les progrès accomplis dans la mesure des migrations depuis les années 1970 ont permis de mettre en évidence ces flux aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Le développement des enquêtes biographiques a notamment permis de d'envisager la migration non plus comme un événement unique, mais comme une trajectoire, possiblement constituée de mouvements successifs, éventuellement répétés (Massey, 1987 ; Piché, Gregory et Lavoie, 1984). L'étude de la circulation a ainsi émergé dans le champ des études démographiques, à côté des recherches qualitatives,

géographiques ou socio-anthropologiques, qui l'avaient d'abord mis en évidence (voir par exemple les travaux réunis dans le volume collectif de Prothero et Chapman, 1985, ou le travail pionnier de Hugo (1982).

La seconde justification renvoie à l'évolution des théories explicatives des migrations qui, depuis le milieu des années 1970, se sont de plus en plus intéressées à l'articulation entre les espaces de vie des migrants, qu'ils passent ou non des frontières d'État. En « socialisant » les migrations, c'est-à-dire en les sortant de cadres explicatifs mécanistes et individualistes pour les placer dans leur contexte familial et social, trois courants théoriques ont apporté de nouveaux éclairages pour comprendre la rationalité des migrations à contre-courant, ou plus généralement des pratiques de circulation. Suivant une approche marxiste, Burawoy (1976) a replacé la circulation des migrants dans le cadre général d'un système d'exploitation de la main d'œuvre interne ou internationale²⁰ : les employeurs, cherchant à réduire les coûts de main d'œuvre, tendent à externaliser les fonctions de reproduction et favorisent en ceci la multi-résidence des familles. Les migrants sont sur le lieu de travail, tandis que leurs dépendants (conjointes, enfants) restent dans leur lieu d'origine ou leur subsistance est moins onéreuse (logement, éducation, etc.), ce qui permet de réduire d'autant la rémunération des travailleurs. Cette articulation des sphères de production (ou d'entretien) et de reproduction assure la circulation des migrants. Burawoy offre ainsi une piste théorique au niveau *macro* pour rationaliser l'existence de migrations à contre-sens. Les deux autres courants se situent plutôt à l'échelle *meso* : d'un côté, la nouvelle économie des migrations du travail autour de Stark (1991) ; de l'autre, les travaux des socio-

²⁰ Son modèle théorique est explicité à travers deux études de cas : les migrants travaillant dans les mines sud-africaines et ceux travaillant dans l'agriculture californienne.

anthropologues et géographes du développement qui ont développé la notion de stratégie de subsistance des ménages (*household livelihood strategy*). Ces deux courants, distincts par leurs approches méthodologiques, convergent néanmoins dans leurs prémices et notamment dans le fait qu'ils conceptualisent la migration comme une stratégie familiale de dispersion des risques et des ressources et comme un moyen de surmonter les contraintes locales (par exemple, un déficit de crédit ou d'assurance) auxquelles les individus et les familles sont confrontés (De Haas, 2010). Dans cette perspective, la migration n'est plus pensée comme un mouvement uni-directionnel. La migration de retour devient un choix économique rationnel parce que le départ initial est pensé comme un mouvement temporaire destiné à accomplir un objectif spécifique (*target migration*). Le retour apparaît, en outre, comme une occasion de regroupement familial après une période de séparation justifiée par la logique de *portfolio* des familles (diversification des ressources, dispersion des risques). Dans les années 1990, l'émergence des théories sur le « transnationalisme » (Glick Schiller, Basch et Blanc-Szanton, 1992 ; Portes, Guarnizo et Landolt, 1999), qui ont conceptualisé les relations sociales, économiques et politiques que les immigrants maintiennent avec leur pays d'origine, a aussi contribué à justifier une approche multi-directionnelle des migrations. Puisque les migrants ne rompent pas les liens avec leur région d'origine (au contraire des attendus du modèle assimilationniste), le retour demeure une option envisageable

Aborder les migrations en intégrant leur dimension multi-directionnelle ne répond pas seulement à une préoccupation théorique. C'est aussi un enjeu politique car le biais d'uni-directionnalité contribue à construire l'immigration comme un problème : à ne pas prendre la mesure des sorties et de la circulation, on contribue à créer une obsession de

l'immigration génératrice de tensions et de politiques qui peuvent être mal informées et contre-productives. En l'espèce, le parallélisme entre les politiques de retour qui s'appliquent aux migrations internes et internationales est frappant. Dans les pays du Sud où la migration vers les villes est une préoccupation affichée pour les gouvernements²¹, des programmes de retour à la terre sont mis en œuvre pour encourager de jeunes citoyens à partir s'installer en milieu rural. Dans les pays d'immigration d'Europe, depuis les années 1970, des programmes d'aide « volontaire »²² au retour sont également mis en place. Dans les deux contextes sur lesquels j'ai travaillé, la Côte d'Ivoire pour les migrations internes et l'Europe pour les migrations internationales, les évaluations concluent à la faible efficacité de ces programmes : ils impliquent peu de bénéficiaires qui, de surcroît, ont tendance à ne pas s'établir durablement quand ils font leur retour aidé (Affou-Yapi, 1985 ; Brou et Charbit, 1994 ; Flahaux, 2013 ; Koser et Kuschminder, 2015). En eux-mêmes, ces résultats indiquent l'inefficacité des politiques de retour. Leur justification est d'autant plus mise à mal dans les contextes où existent d'importants retours « spontanés », c'est-à-dire des retours réalisés en dehors de tout soutien institutionnel, comme c'était le cas en Côte d'Ivoire dans les années 1980 et 1990, quand l'émigration urbaine était devenue dominante [6.16]. Les politiques de retour confinent même à la contradiction lorsqu'elles sont mises en œuvre en même temps que des politiques de fermeture des frontières qui tendent à décourager les retours spontanés des migrants (Massey, Durand et Malone, 2002; Klinthäll, 2003 ; Gubert, 2008), un point sur lequel je reviens plus loin dans ce document sur la base de mes propres travaux [5.7][6.7][8.1].

²¹ Selon les enquêtes des Nations Unies, 80% des gouvernements souhaitent réduire les migrations vers les villes en 2013 (United Nations, 2013).

²² Dans la dernière décennie, ces programmes se sont largement adressés à des migrants irréguliers qui n'avaient guère le choix de leur retour.

Aborder les migrations dans leur dimension multi-directionnelle, c'est-à-dire accorder autant d'intérêt aux contre-courants qu'aux courants supposés dominants, s'est progressivement imposé comme une ligne directrice de mes travaux pour des raisons à la fois empiriques, théoriques et politiques. Au fond, l'essentiel de mon travail s'est attaché à transposer dans une approche démographique ce que des sociologues ont déjà mis en évidence de façon qualitative (Sayad, 1999 ; Thomas, Znaniecki et Zaretsky, 1996)²³ : les *migrants* ne sont pas seulement des *immigrés*, c'est-à-dire des personnes arrivées pour s'installer durablement dans une région ou un pays de destination. Ce sont à la fois des *immigrants* et des *émigrants*, qu'ils soient ou non étrangers. Le suffixe « *-grant* » indique que le processus dans lequel ils sont engagés, la migration, n'est pas achevé et qu'ils sont susceptibles de remigrer à tout moment. Par ailleurs, distinguer *immigrants* et *émigrants* invite à situer les migrants non seulement dans le contexte de leur pays d'immigration mais aussi dans le cadre de leur pays d'origine. Cette posture théorique impose d'adopter une approche méthodologique multi-située, c'est-à-dire consistant à utiliser des données portant à la fois sur les zones d'origine et de destination.

2. MÉTHODE : UNE APPROCHE MULTI-SITUÉE ET RÉTROSPECTIVE

○ L'INTÉRÊT D'UNE APPROCHE MULTI-SITUÉE

L'étude de l'immigration peut se satisfaire jusqu'à un certain point d'une appréhension mono-située, cantonnant l'investigation à la zone de destination. La comptabilité de l'immigration, par exemple, ne nécessite pas d'étendre l'analyse au-delà de la zone d'accueil

²³ L'idée que la dynamique des populations repose à la fois sur des entrées (naissances, immigrations) et des sorties (décès, émigrations) est une idée fondamentale de la démographie. Force est de constater cependant que les études empiriques démographiques négligent les sorties par migration. Elles sont mêmes classiquement traitées comme un résidu statistique dans le calcul du solde migratoire.

d'intérêt. Et l'immense majorité des études sur l'intégration des immigrants consiste à comparer ces derniers entre eux (selon leur origine) et/ou aux natifs des zones de destination. Il en va ainsi des recherches sur les migrants internationaux, comme des recherches sur l'insertion urbaine des migrants (Antoine et Coulibaly, 1989). Limiter les analyses à la zone de destination comporte cependant des limites pour différents domaines d'étude des migrations, ce qui m'a amené à défendre une approche multi-située de l'étude des migrations [6.6].

L'étude même de l'intégration des immigrés est biaisée à plusieurs égards si elle se limite à la zone d'immigration. Une première limite tient au biais que crée la non-prise en compte des émigrants. On a rappelé plus haut que l'immigration n'est pas un mouvement définitif et qu'elle est suivi d'un nouveau départ dans des proportions rarement négligeables, même si elles sont variables selon les contextes. On sait par ailleurs que l'émigration des immigrés (qui ne se réduit pas aux migrations de retour) n'est pas un phénomène aléatoire, uniformément distribué, mais plutôt un phénomène sélectif (Dumont et Spielvogel, 2008b). Étudier l'intégration des immigrés sans tenir compte de ceux qui sont repartis expose donc l'analyse à un biais de sélection qui peut ne pas être négligeable, même si l'ampleur du biais est discuté (Borjas, 1987 ; Constant et Massey, 2003 ; Edin, LaLonde et Åslund, 2000 ; Lindstrom et Massey, 1994). Une seconde limite des études sur l'intégration des immigrés à partir du seul lieu de destination tient aux apports de la comparaison. Comparer les immigrés avec les natifs ne dit –en réalité– rien de leur processus d'intégration, c'est-à-dire des changements que la migration crée dans leur trajectoire sociale. C'est seulement en comparant les migrants avec les non-migrants de leur pays d'origine que l'on peut produire des analyses sur ce que la migration « fait » aux individus qui ont migré (Bilsborrow, 2015 ;

FitzGerald, 2012). Troisième limite, pointée par les études sur le transnationalisme, l'étude de l'intégration des immigrés (et de leurs enfants) ne peut se contenter d'étudier les rapports au pays de destination, parce qu'elle est aussi construite en fonction des éventuelles relations sociales et économiques maintenues avec le pays d'origine (Itzigsohn et Saucedo, 2002) et/ou en fonction des positions sociales dans le pays d'origine (Ichou, 2014).

Au-delà de l'étude de l'intégration des immigrés, aborder les migrations d'une façon multi-située est par ailleurs un impératif pour mesurer l'émigration, analyser les causes des migrations et étudier leurs conséquences. De fait, mesurer l'émigration d'un pays donné requiert de disposer d'une information sur des individus généralement dispersés dans plusieurs autres pays ; et estimer l'ampleur de l'émigration requiert aussi de rapporter la population des émigrants à celle des résidents du pays d'origine. Par ailleurs, étudier les causes de l'émigration requiert également de comparer ceux qui sont partis à ceux qui sont restés, ce qui –là encore– requiert de disposer d'une information collectée sur des personnes qui vivent dans plusieurs pays. De façon similaire, étudier les déterminants du retour requiert de disposer d'une information sur les personnes rentrées au pays d'origine et sur les personnes qui sont encore en migration, possiblement dans de multiples pays de destination. Enfin, l'analyse des conséquences des migrations sur les personnes appelle aussi des comparaisons multi-situées entre ceux qui sont en migration et ceux qui sont restés (et éventuellement revenus) au pays d'origine. On l'a montré plus haut à propos de l'intégration des migrants à destination. Mais la remarque vaut aussi pour l'étude des conséquences de l'émigration sur les pays d'origine. Pour étudier dans quelle mesure la migration favorise le développement des pays d'origine (ce qui est une attente politique forte, cf. Kabbanji, 2010),

on peut par exemple étudier dans quelle mesure l'expérience migratoire est un facteur déterminant des investissements réalisés dans un pays d'origine donné en comparant les migrants (encore à destination), les migrants de retour (rentrés au pays d'origine) et les non-migrants (qui n'ont jamais quitté le pays d'intérêt).

Une grande partie de mes travaux ont adopté cette approche multi-située consistant à comparer des personnes résidant dans des zones différentes, à savoir une zone d'origine et des zones de destination. Le terme de zone peut à la fois recouvrir des pays, comme dans le raisonnement développé ci-dessus. Mais il s'applique aussi bien à des localités ou des régions lorsqu'on travaille sur les migrations internes, comme je l'ai fait au Burkina Faso ou en Côte d'Ivoire.

○ *L'IMPÉRATIF D'UNE APPROCHE LONGITUDINALE RÉTROSPECTIVE*

L'approche longitudinale est un complément à l'approche multi-située pour l'étude des causes et des conséquences des migrations. Pour comprendre les causes des migrations, il ne suffit pas de comparer de façon transversale les migrants et les non-migrants en les observant au moment de la collecte. Analyser les déterminants de la migration requiert de comparer les migrants au moment de leur migration (ou juste avant) avec les non-migrants *au même moment*. De façon similaire, la comparaison des migrants et non-migrants au moment de la collecte ne peut rien dire des effets de la migration : il faut pouvoir comparer dans le temps les trajectoires de ceux qui ont migré et de ceux qui n'ont pas migré pour discerner les effets de la mobilité tout en contrôlant les effets d'autres variables (variant dans le temps) qui peuvent aussi influencer les trajectoires.

Parce que la migration est –par définition– le fait d’individus mobiles, parfois sur de longues distances, il est difficile d’adopter une approche prospective consistant à suivre les individus dans le temps par des passages répétés. La complexité et le coût des dispositifs de panel ont conduit la plupart des chercheurs à se replier sur une approche rétrospective consistant à collecter des histoires de vie²⁴. De telles données individuelles peuvent être combinées avec des données contextuelles pour étudier les déterminants multi-niveaux des migrations. Mais, de nouveau, estimer les effets du contexte sur les trajectoires individuelles requiert de disposer d’informations contextuelles qui varient dans le temps [5.14][5.18]. C’est ce qui a été fait, par exemple, au Burkina Faso avec la collecte d’histoires de villes et de villages destinées à estimer, par exemple, l’influence du niveau de développement local sur les migrations à destination des grandes villes [6.19], ou encore en reconstituant des séries pluviométriques pour estimer l’influence des sécheresses sur les comportements migratoires [6.25].

Les données rétrospectives peuvent par ailleurs être utilisées pour construire des histoires migratoires que les sources transversales successives disponibles ne permettent pas toujours de construire de façon satisfaisante (Piché, Gregory et Lavoie, 1984 ; Cordell, Gregory et Piché, 1996). Quand la définition du milieu urbain varie dans le temps et d’une source à l’autre, comme c’est le cas dans la plupart des pays, les évolutions observées dans les flux entre villes et campagnes peuvent refléter davantage les évolutions des définitions d’une source à l’autre que celle des comportements migratoires. Exploitant les données rétrospectives d’enquêtes nationales, on a ainsi pu reconstituer les histoires des migrations

²⁴ J’ai développé par ailleurs une argumentation sur les avantages et les inconvénients respectifs des approches prospectives et rétrospectives [5.1].

villes-campagnes en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso dans des contextes où les données transversales disponibles ne permettaient pas d'étudier les tendances²⁵ [5.16][6.26][6.21][6.20][6.16]. L'une des limites des analyses menées est qu'elles n'intégraient pas –fautes de données rétrospectives longues (au-delà de 5 ans)– les migrations internationales, alors même que les deux pays étaient affectés par des flux internationaux significatifs entre eux.

Plus récemment, j'ai développé, en collaboration avec Bruno Schoumaker et en prolongeant la méthodologie déjà appliquée dans le cadre du *Mexican Migration Project* (Massey, Durand et Malone, 2002), une méthode de collecte et d'analyse permettant de reconstituer des histoires d'émigration internationale (et non d'immigration). En collectant auprès des ménages des pays de départ des informations rétrospectives sur « leurs » émigrants²⁶ (date de départ, destination), il est possible de calculer rétrospectivement des taux d'émigration sur plusieurs décennies, à condition d'identifier proprement les émigrants et la population soumise au risque d'émigration [6.1]. La démarche n'est pas dénuée de biais, qui restent à estimer, notamment biais de mémoire et biais de sélection puisque seuls les survivants sont susceptibles de répondre. Elle offre néanmoins une alternative à la simple absence de données sur l'émigration, qu'on a mentionnée plus haut en montrant l'existence d'un biais d'uni-directionnalité.

²⁵ Les variations des définitions de la migration elle-même et des milieux urbain/ruraux variaient d'une collecte à l'autre, rendant impossible l'établissement de séries fiables.

²⁶ Il n'existe pas de définition standardisée des émigrants d'un ménage. Les pratiques diffèrent beaucoup d'une enquête à l'autre. Ce point de méthode, qui n'est pas sans impact sur les résultats, est discuté dans [6.1] et [6.4].

○ LES MODALITÉS PRATIQUES D'UNE APPROCHE RÉTROSPECTIVE MULTI-SITUÉE

En pratique, l'essentiel de mes travaux a porté sur des enquêtes rétrospectives, dont j'ai été tantôt un simple utilisateur (l'Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation, EIMU 1993 ; l'Enquête sur les dynamiques migratoires, l'insertion urbaine et l'environnement au Burkina Faso, EMIUB, 2000) et tantôt un concepteur (Trajectoires et Origines, TeO, 2009 ; Migrations entre l'Afrique et l'Europe, MAFE, 2008-2009). Toutes ne peuvent être dites « biographiques » à proprement parler : certaines n'ont pas collecté des histoires de vie suffisamment détaillées en termes de datation et/ou d'objets suivis dans le temps. Ainsi, l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation (EIMU, 1993) ne permet pas de mettre en relation les trajectoires migratoires avec les trajectoires matrimoniales ou économiques²⁷. De même, le questionnaire de TeO comporte-t-il deux modules biographiques (histoire des migrations internationales, histoire du statut d'activité) et quelques questions rétrospectives. Mais les données ne permettent pas non plus de réaliser de fines analyses causales biographiques. Les informations rétrospectives de ces deux enquêtes sont néanmoins utiles à des fins descriptives, notamment de reconstitution d'histoires migratoires. *A contrario*, l'Enquête sur les dynamiques migratoires, l'insertion urbaine et l'environnement au Burkina Faso (EMIUB, 2000) et les enquêtes du projet MAFE sont des enquêtes purement biographiques qui ont consisté à collecter des histoires de vie standardisées très complètes et qui permettent de réaliser des analyses biographiques et des analyses de séquences.

²⁷ Seules les trajectoires migratoires étaient datées, le niveau d'éducation et le statut matrimonial étaient demandés en fin d'étape et les personnes étaient par ailleurs interrogées sur leur activité « dominante » pendant chaque période résidentielle.

Distinctes dans leur rapport aux données rétrospectives, ces différentes enquêtes se distinguent aussi dans leur degré de collecte d'informations multi-situées. On a montré plus haut l'intérêt de dépasser une approche mono-située, qui ne limite pas l'investigation à la zone de destination. Plusieurs stratégies de collecte sont à cet égard envisageables. L'enquête TeO est sans doute la moins multi-située des enquêtes sur lesquelles j'ai travaillé. Visant à étudier les conditions d'intégration des immigrés et des enfants d'immigrés en France, son territoire de collecte n'a pas dépassé les limites de la métropole. Les résultats qui en sont tirés, comme ceux de l'immense majorité des autres enquêtes portant sur le même sujet, sont donc possiblement biaisés du fait de la non-prise en compte des émigrants. Si l'échantillon de TeO n'est pas multi-situé (dans le sens où il n'intègre pas les zones d'émigration), le questionnaire inclut toutefois de nombreuses informations qui dépassent le cadre de la France métropolitaine, notamment pour rendre compte de configurations familiales et de pratiques sociales et économiques transnationales [5.3].

Au contraire de TeO, on peut dire de l'EIMU (Côte d'Ivoire) et de l'EMIUB (Burkina Faso) qu'elles ont des échantillons multi-situés. Comme TeO, leur univers d'enquête est bordé par les frontières nationales. Mais, dans la mesure où elles portent sur les migrations internes (alors que TeO s'intéresse aux immigrants internationaux), leurs échantillons intègrent bien les zones à la fois d'origine et de destination et les populations à la fois migrantes et soumises au risque de migrer. L'EIMU et l'EMIUB, au contraire de TeO, sont donc appropriées pour reconstituer des histoires migratoires (internes) et pour étudier les causes et les conséquences des migrations. Il n'en reste pas moins que les résultats produits sont certainement biaisés par le fait qu'ils n'intègrent pas les émigrants qui ont quitté l'un ou l'autre des deux pays.

Le projet MAFE représente un pas de plus dans l'approche multi-située des migrations : centré sur l'étude des migrations internationales, il a porté à la fois sur plusieurs pays d'origine (en Afrique) et plusieurs pays de destination (en Europe). À bien des égards, son univers d'enquête demeure biaisé. Le premier biais vient de ce que le projet intègre seulement une sélection de pays de destination en Europe (Tableau 1), alors qu'il faudrait théoriquement intégrer, pour chaque pays d'origine considéré, l'ensemble des pays de destination des migrants. On conçoit bien que cet objectif d'une couverture universelle des migrants est à la limite du réalisable ; il était en tous cas inenvisageable dans le contexte du projet MAFE. Les contraintes matérielles n'ont d'ailleurs pas non plus permis de construire des échantillons représentatifs à l'échelle nationale dans la plupart des pays visés par le projet : à l'origine comme à destination, les échantillons ont couvert des régions spécifiques (Schoumaker et al., 2013).

TABLEAU 1. DESCRIPTION DES ÉCHANTILLONS DE MAFE

		MAFE Sénégal	MAFE Ghana	MAFE Congo
Enquête ménage en Afrique		1 141 ménages, dont 205 avec au moins un migrant de retour et 617 avec au moins un migrant actuel	1 246 ménages, dont 346 avec au moins un migrant de retour et 675 avec au moins un migrant actuel	1 576 ménages, dont 351 avec au moins un migrant de retour et 1 027 avec au moins un migrant actuel
Enquête biographique (individus)	(1) Afrique	1 062 individus, dont 193 migrants de retour et 101 conjoints de migrants	1 243 individus, dont 319 migrants de retour et 84 conjoints de migrants	1 638 individus, dont 322 migrants de retour et 77 conjoints de migrants
	(2) Europe	606 migrants en Espagne, France et Italie , dont 39 à 51% de femmes et 12 à 18% d'irréguliers*	421 migrants en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas , dont 47 à 48% de femmes et 7 à 19% d'irréguliers*	429 migrants en Belgique et en Grande-Bretagne , dont 45 à 50% de femmes et 10 à 12% d'irréguliers*
	(1)/(2)	1,8	3,0	3,8
* selon le pays de résidence au moment de l'enquête.				

Les problèmes d'échantillonnage rencontrés dans le projet MAFE ont fait l'objet de publications spécifiques [5.11][6.15]. Cruciale pour toutes les enquêtes qui se veulent représentatives, la construction des échantillons est un véritable casse-tête pour la plupart des enquêtes sur les migrations, en particulier internationales, qu'elles se déroulent à destination auprès des migrants eux-mêmes ou qu'elles collectent des informations sur les migrants à partir de leurs ménages d'origine (Groenewold et Bilsborrow, 2008 ; McKenzie et Mistiaen, 2009). La rareté et la vulnérabilité (statut irrégulier de certains d'entre eux) de la population migrante font d'elle une population difficile à atteindre (désormais désignée par l'acronyme anglo-saxon *H2R*, c'est-à-dire *hard to reach*). La technique consistant à sélectionner des migrants à destination à partir de contacts collectés dans le pays d'origine (*origin-based snow-balling*) a été largement utilisée dans des projets de recherche multi-situés sur les migrations mexicaines (*Mexican Migration Project*, *Mexican Family Life Survey*). Nous l'avons testée dans le cadre de MAFE-Sénégal : une partie des migrants enquêtés en Europe (France, Espagne, Italie) ont été identifiés à partir d'informations collectées dans l'enquête auprès des ménages de Dakar. En comparant la population des migrants sur lesquels nous avons obtenu des informations au Sénégal et celle des migrants finalement enquêtés en Europe, nous avons pu montrer que cette technique dite de « boule de neige » internationale est à la fois incertaine, peu rentable et productrice d'importants biais de sélection [6.15]. Incertaine parce que les résultats sont très sensibles à la micro-conjoncture (une émission de TV montrant des migrants expulsés suffit à anéantir tout l'effort de collecte). Peu rentable parce que, après de multiples tests, l'identification de 783 migrants à Dakar n'a conduit qu'à 36 entretiens en Europe. Et contrairement à ce qui a été observé dans le cas des migrations mexicaines (Massey, 1987), cette technique n'a pas facilité

l'inclusion de migrants irréguliers dans l'échantillon sénégalais de MAFE. En revanche, elle a conduit à la sélection d'individus plus « connectés » à leur ménage et leur pays d'origine, ce qui peut –dans les analyses– conduire à surestimer les pratiques transnationales quelle que soit leur nature (transferts d'argent, investissements, visites, participation électorale...). Les migrants finalement enquêtés ont, par ailleurs, une probabilité plus élevée d'être reliés à un ménage qui a une histoire migratoire, ce qui peut conduire à surestimer le rôle des réseaux migratoires de proximité dans l'analyse des déterminants de la migration. Pour toutes ces raisons, cette technique de recrutement des migrants *via* le pays d'origine a été abandonnée dans le reste du projet MAFE. Le parti pris final a été de varier les méthodes de sélection, dans le cadre de quotas fixés, et ainsi faire en sorte que tout migrant ait une probabilité non nulle d'être recruté, en espérant que les biais propres à chaque méthode soient compensés par les biais des autres méthodes²⁸. Il va s'en dire qu'un tel parti pris est loin d'être satisfaisant. Il a l'avantage d'illustrer les difficultés qui restent majeures pour construire des échantillons de migrants et qui doivent être exposées et discutées si l'on veut pouvoir progresser dans ce domaine.

C'est en développant le projet MAFE que j'ai le mieux mis en application les principes d'une approche multi-située et rétrospective pour l'étude des migrations internationales. Les objectifs de ce projet, qui impliquaient 9 équipes nationales de recherche, étaient très larges : il s'agissait de recueillir des données quantitatives permettant de produire de nouvelles analyses sur les tendances, les causes et les conséquences des migrations entre l'Afrique et subsaharienne et l'Europe, trois objets d'études dont on a vu qu'ils bénéficient

²⁸ En Espagne cependant, l'échantillon a pu être sélectionné de façon complètement aléatoire dans le Padron, le fichier des registres municipaux dans lesquels les migrants irréguliers sont également enregistrés.

d'une approche multi-située et rétrospective. La méthodologie du projet a tiré profit d'expériences antérieures. Deux des grandes caractéristiques du projet sont ainsi inspirées du *Mexican Migration Project* (MMP) (Massey, 1987) : (1) sa nature transnationale, avec la collecte de données à la fois dans les pays d'origine, en Afrique, et d'accueil, en Europe et (2) sa nature rétrospective, avec la collecte de données quantitatives sur les parcours de vie²⁹. L'expérience des différentes enquêtes biographiques menées en France et en Afrique a, par ailleurs, servi à la conception des questionnaires biographiques du projet MAFE (Antoine, Bonvalet et al. 1999; Poirier, Dabiré et al. 2001). Enfin, la stratégie d'échantillonnage est en partie inspirée du projet « Push and Pull Factors of International Migration » (Groenewold and Bilsborrow 2008).

Un article récent [6.4] présente les différents aspects de la conception des enquêtes du projet MAFE³⁰. Au-delà d'une simple description du projet, il pointe les divers problèmes auxquels les concepteurs d'enquêtes sur les migrations internationales sont invariablement confrontés. Il discute notamment des différentes modalités d'enregistrement des expériences migratoires et montre comment les notions de « migrant » et de « migration » ont été opérationnalisées pour sélectionner les enquêtés et concevoir les questionnaires. Il discute aussi des difficultés à constituer des échantillons multi-situés véritablement représentatifs.

²⁹ Le matériel d'enquête (questionnaires, manuels de formation des enquêteurs) est accessible en ligne, sur le site du projet.

³⁰ Les détails de la méthodologie sont par ailleurs présentés dans une série de notes méthodologiques accessibles en ligne (http://mafeproject.site.ined.fr/fr/methodo/notes_methodologique/).

3. MESURER ET EXPLIQUER LES MIGRATIONS

○ *MIGRATION ET URBANISATION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE*

Ma thèse portait sur l'émigration urbaine (c'est-à-dire les migrations des villes vers les campagnes) en Côte d'Ivoire [1.1][2.1][6.26]. Exploitant les données de l'Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation (EIMU, 1993), une enquête représentative à l'échelle nationale, j'avais mis en évidence une inversion des flux villes-campagnes en Côte d'Ivoire, engendrant un mouvement de désurbanisation à la fin des années 1980. Le mouvement s'est prolongé au moins jusqu'en 1998 et l'on ne peut dire, faute de sources, s'il a perduré au-delà, en particulier pendant la crise politique et militaire qui a affecté le pays à partir de l'an 2000.

Mes premières recherches post-doctorales m'ont conduit à élargir le focus géographique de mes analyses sur les migrations et l'urbanisation [6.24]. À travers un article de synthèse couvrant l'Afrique de l'Ouest, j'ai montré avec Philippe Bocquier que –au-delà de la Côte d'Ivoire– les migrations tendaient (au moins jusqu'aux années 1990) à contribuer de moins en moins à la croissance urbaine. Si les mesures agrégées montraient, pour la période 1988-1992, que les villes secondaires de sept pays de la sous-région étaient en situation de décroissance migratoire (elles recevaient moins de migrants qu'elles n'en perdaient), la Côte d'Ivoire demeurait une exception par la croissance migratoire de son milieu rural, liée à l'accueil à la fois de citoyens ayant quitté les villes du pays et de migrants internationaux, suivant une tradition ancienne d'immigration en provenance du Burkina Faso et du Mali.

La Côte d'Ivoire n'était cependant pas un cas unique de désurbanisation dans l'Afrique subsaharienne de la fin du XXème siècle. Un mouvement semblable a aussi été observé en

Zambie (Potts, 2005). En fait, les deux pays semblent avoir suivi des trajectoires parallèles. Ils figuraient alors tous deux parmi les pays les plus urbanisés d'Afrique subsaharienne. Tous deux incarnaient un modèle de développement rapide fondé sur l'exportation de matières premières (le café et le cacao pour le premier, le cuivre pour le second), dont les bénéfices étaient largement redistribués par les États vers les grandes villes (subventionnement des biens urbains de consommation, investissements dans l'industrie et les infrastructures...). Après l'effondrement des cours des matières premières, les deux pays ont été soumis à de drastiques plans d'ajustement structurel (PAS) sous la pression des agences internationales de financement qui entendaient réduire ce « biais urbain » (Becker, Hamer et Morrison, 1994). Le resserrement des écarts de revenus entre villes et campagnes qui s'en est suivi a conduit une partie des citoyens à se relocaliser en milieu rural, en « jouant » souvent d'une organisation familiale multi-située permettant de diversifier les sources de revenus. Les conséquences de cette redistribution du peuplement vers le milieu rural n'ont pas eu les mêmes conséquences dans les deux pays. Alors que les émigrants urbains de Zambie ont trouvé des terres disponibles dans les campagnes, ceux de Côte d'Ivoire sont arrivés dans un milieu rural déjà « saturé » au regard du mode d'exploitation qui prévalait. L'inversion des flux villes-campagnes en Côte d'Ivoire a ainsi contribué à attiser les tensions qui ont progressivement mené le pays à sa crise politique et militaire des années 2000 [6.22].

Si les autres pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas vécu un pareil renversement des flux migratoires, il semble néanmoins que l'application presque généralisée des PAS dans les années 1980-1990 a entraîné des réajustements dans les tendances migratoires au-delà de la Côte d'Ivoire et de la Zambie, au point que certains auteurs ont considéré les PAS comme des politiques migratoires déguisées (Antoine, 1991 ; Guillaumont et Lefort, 1993). Au-delà

de l'observation de la coïncidence temporelle entre le resserrement des écarts de revenus entre villes et campagnes et la réduction de la croissance migratoire des villes, j'ai cherché à tester l'idée selon laquelle l'émigration urbaine résultait de la paupérisation des populations citadines. Plus spécifiquement, j'ai étudié l'évolution des déterminants de l'émigration urbaine au Burkina Faso en comparant les périodes pré-PAS (1980-1999) et post-PAS (1991-1999). L'hypothèse était qu'une émigration urbaine « de pauvreté » avait émergé après la mise en œuvre des ajustements structurels [5.13]. Les résultats des analyses biographiques menées sur l'EMIUB ont dans l'ensemble conforté cette hypothèse : plusieurs variables indicatrices de vulnérabilité socio-économique n'ayant pas d'effet significatif avant les ajustements structurels deviennent significatifs après la mise en œuvre du PAS. En somme, l'émigration urbaine s'est imposée comme une réponse des citadins aux difficultés d'insertion économique, sociale et résidentielle vécues en ville, non seulement pour ceux qui étaient issus du milieu rural, mais aussi pour les natifs du milieu urbain. Il n'en reste pas moins que les migrations au départ du milieu rural sont restées dominantes au Burkina Faso.

O QUITTER LE MILIEU RURAL : LES FACTEURS CONTEXTUELS DU DÉPART AU BURKINA FASO

En 2013, 85% des gouvernements africains déclarent souhaiter réduire les migrations vers les villes (United Nations, 2013), faisant écho à une préoccupation ancienne et généralisée dans les pays du Sud de réduction de la croissance des plus grandes villes (Stark, 1980). Ils s'engagent de façon assez généralisée dans des politiques visant à retenir les populations dans les villages et dans les villes secondaires. Ces interventions gouvernementales reposent sur l'idée, appuyée par le modèle Push-Pull, qu'améliorer le sort des régions d'origine des

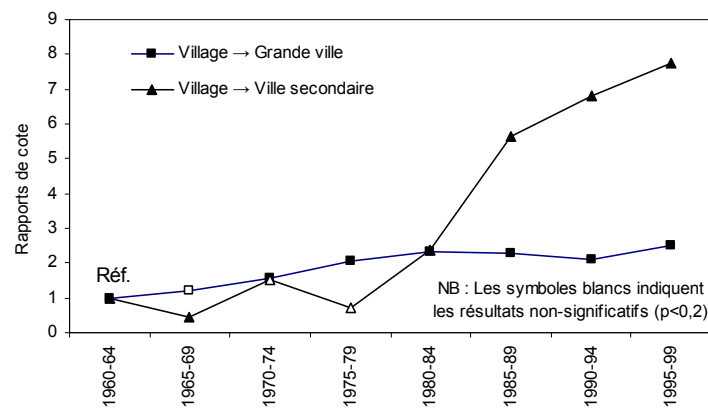
migrants devrait limiter leurs départs. Autrement dit, le mot d'ordre est : réduire l'effet « push » en milieu rural. Les politiques de développement local consistant à améliorer les conditions de vie des populations et à promouvoir l'emploi sont ainsi considérées comme des parties prenantes des politiques de migration. Cette hypothèse politique selon laquelle les migrations seraient réduites dans les contextes de développement local plus avancé a fait l'objet de débats scientifiques dont les positions se heurtaient souvent à un manque de données appropriées. Elle a fait l'objet d'une recherche que j'ai menée avec Bruno Shoumaker dans le contexte du Burkina Faso [6.19]³¹. En combinant les données de l'EMIUB et de l'enquête communautaire rétrospective qui lui était associée (Schoumaker, Dabire et Gnoumou-Thiombiano, 2006), nous avons testé cette relation entre développement local et migration. Nos résultats descriptifs tendent à conforter l'hypothèse politique : les chances d'émigrer des villages vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se sont en effet stabilisés (Figure 1) au moment même où équipements et services de toutes sortes se sont diffusés en milieu rural (Figure 2).

Cependant, les résultats des analyses biographiques montrent que cette coïncidence temporelle ne témoigne pas d'un rapport de causalité. Dans l'ensemble, quel que soit le type de localité étudiée (ville secondaire ou village), peu de variables communautaires ont un effet significatif sur la probabilité de migrer vers Ouagadougou ou Bobo Dioulasso. Néanmoins, certaines variables ont des résultats très significatifs, dont certains vont à l'encontre des attentes politiques et de nos résultats descriptifs. Les équipements collectifs et infrastructures semblent encourager l'émigration, particulièrement au départ des zones

³¹ Cet article a fait l'objet d'une réédition en anglais [5.9]. Il est aussi disponible en Français, dans une version étendue [13.26] et dans une version vulgarisée [12.8].

rurales. L'effet positif des routes dans les villages est facilement compréhensible : elles facilitent les déplacements et la diffusion de l'information sur les opportunités urbaines. En fait, les composantes du développement local ayant un effet de rétention relèvent avant tout du contexte économique (le marché dans les villages et les grandes entreprises dans les villes secondaires), ce qui confirme que les facteurs économiques locaux jouent un rôle majeur dans le processus de décision migratoire.

FIGURE 1. ÉVOLUTION DES RAPPORTS DE COTE D'ÉMIGRER VERS LE MILIEU URBAIN POUR UN RÉSIDENT DU MILIEU RURAL (1960-1999).



Source : Beauchemin C., Schoumaker B., 2004, "La migration vers les grandes villes du Burkina Faso: le développement des régions d'origine a-t-il un impact ?", Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Département des Sciences de la population et du développement (SPED), Document de Travail n°21, 39 p.

FIGURE 2. ÉVOLUTION DU NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES VILLAGES DU BURKINA FASO 1960-1999.

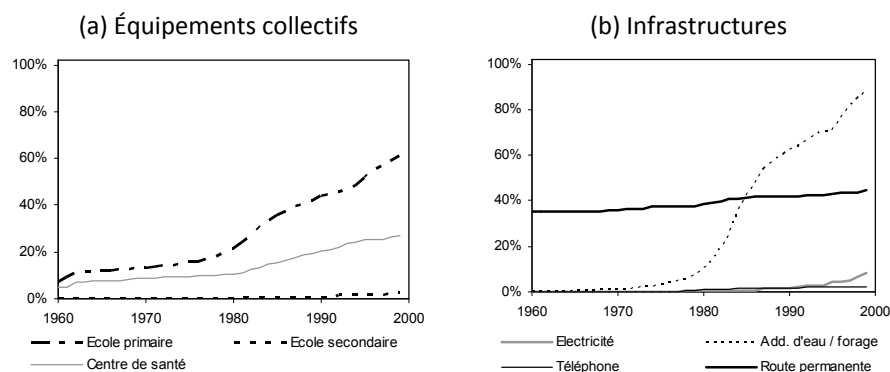
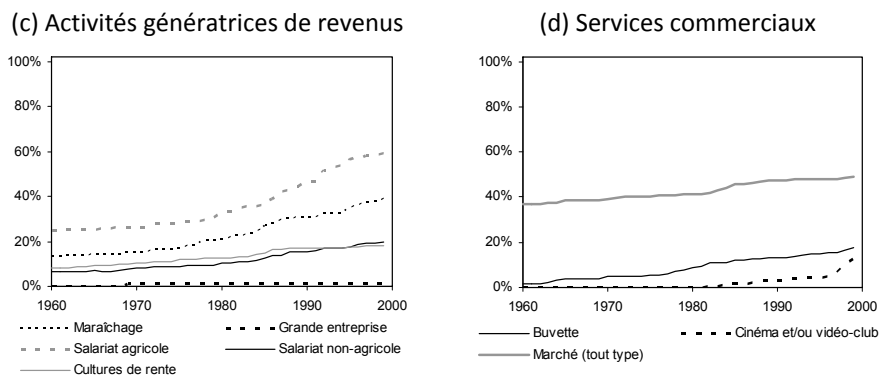


FIGURE 2 (SUITE). ÉVOLUTION DU NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES VILLAGES DU BURKINA FASO 1960-1999.



NB : Les graphiques indiquent la proportion de villages burkinabé pourvus de chaque type d'équipement, d'activité, de service commercial ou d'infrastructure.

Source : Beauchemin C., Schoumaker B., 2004, op.cit.

Outre le niveau de développement local, les sécheresses vécues à répétition au Burkina Faso sont aussi communément considérées comme un facteur majeur du déplacement des populations rurales vers les villes du pays. Au-delà du Burkina Faso cependant, la recherche sur les relations entre migrations et environnement tend plutôt à remettre en question l'hypothèse d'un lien déterminant entre changement climatique et émigration massive et durable (Fussell, Hunter et Gray, 2014 ; McLeman et Hunter, 2010). Dans le cadre d'une recherche pluridisciplinaire combinant les méthodes de la géographie et de la démographie, j'ai testé avec Sabine Henry et Bruno Schoumaker l'influence des déficits pluviométriques sur les comportements migratoires des populations rurales du Burkina Faso [6.25]. Les variations temporelles et spatiales de pluviométrie qui affectent ce pays sahélien en font un parfait cas d'école. L'originalité de ce travail, soulignée par des publications ultérieures (Fussell, Hunter et Gray, 2014), reposait sur la combinaison de données individuelles biographiques, d'histoires villageoises (les mêmes que celles déjà citées dans cette section) et de séries pluviométriques géo-localisées à l'échelle des départements. Nos résultats ont surtout montré que la relation entre pluviométrie et migration est loin d'être univoque. Elle

varie, d'une part, selon que l'état de « sécheresse » est mesuré de façon constante ou variable dans le temps (région plus ou moins sèche sur l'ensemble de la période observée, 1970-1998 vs. déficit pluviométrique par rapport à la normale). Et elle varie, d'autre part, par type de migration (temporaire ou durable ; à destination d'autres régions rurales, du milieu urbain ou de l'étranger). Dans l'ensemble des résultats, on peut retenir que les personnes vivant dans les régions structurellement sèches ont des probabilités plus élevées de migrer temporairement vers d'autres régions rurales (mais ni vers l'étranger, ni vers les villes). Il s'agit là d'une forme classique d'adaptation à un environnement contraint : les membres des familles se dispersent pour diversifier les sources de revenus. Second résultat important : les épisodes ponctuels de sécheresse, associés à des mauvaises récoltes, n'ont pas d'effet d'encouragement sur les migrations durables (2 ans et plus) vers les villes³². En tout état de cause, les résultats de cette recherche montrent que la sécheresse au Sahel ne crée pas une situation d'exode massif et irrémédiable, mais plutôt qu'elle stimule des stratégies d'adaptation, comme la migration temporaire.

On perçoit d'ailleurs cette logique de migration temporaire propre aux régions les plus sèches dans une autre étude, menée –par les mêmes auteurs– sur les choix de destination des Burkinabè qui reviennent de Côte d'Ivoire [5.17]. On y voit que les migrants originaires de ces régions les plus sèches ont plus de chances que les autres migrants de revenir dans leur village d'origine plutôt que de choisir une nouvelle localité à leur retour. Cette étude montre, par ailleurs, l'influence que le niveau de développement local exerce sur la relocalisation des migrants de retour. D'une part, le choix de la localité d'origine (par rapport

³² Ils ont par ailleurs des effets complexes sur les migrations rurales et internationales, qui varient selon la durée de la migration et le sexe des enquêtés.

à un autre lieu) est d'autant plus fréquent que celle-ci a un plus haut niveau de développement (mesuré en termes de disponibilité d'équipements et services divers, tels que ceux cités sur la Figure 2). D'autre part, lorsqu'ils ne retournent pas dans leur village d'origine, les migrants préfèrent des localités mieux dotées, un choix qui s'affirme particulièrement dans les périodes les plus récentes chez les jeunes adultes engagés dans des activités non-agricoles. Ce résultat suggère que les investissements publics en matière de services et d'équipements pourraient orienter les flux de migrants. Mais il ne porte que sur les migrants de retour de Côte d'Ivoire qui ne retournent pas dans leur village d'origine. Des analyses plus approfondies (et moins sélectives) restent à réaliser pour mieux estimer le possible effet « pull » des investissements publics sur les choix de destination des migrants.

○ *MIGRATIONS INTERNATIONALES À CONTRE-SENS*

Cette étude sur les migrations de retour des Burkinabè a initié mes recherches sur les migrations internationales de retour. Elle était limitée par la nature de l'échantillon : nous disposions d'informations sur des personnes qui étaient rentrées de Côte d'Ivoire, mais nous n'avions pas d'information sur ceux qui étaient restés dans ce pays. En d'autres termes, notre étude des migrations de retour était limitée par le caractère mono-situé des données disponibles. Les données que j'ai collectées dans le cadre du projet MAFE m'ont permis de dépasser cette limite et d'engager des études sur la mesure et les facteurs des migrations internationales de retour.

Exploitant les données des enquêtes auprès des ménages, on a ainsi pu montrer que la migration subsaharienne en Europe n'est pas toujours –loin s'en faut– un phénomène permanent [5.7][6.7]. Les retours d'Europe (principale destination dans les pays du nord,

visibles sur la Figure 3A) sont toutefois moins fréquents qu'à partir des autres pays d'Afrique, comme on le voit dans les exemples sénégalais et congolais³³. Bien des raisons peuvent expliquer cet écart Afrique/Europe³⁴. Il pourrait être dû aux différentiels de revenus et de conditions de vie entre les deux continents : on peut penser que rester à destination plutôt que de rentrer est plus profitable pour les migrants arrivés en Europe que pour ceux qui sont restés sur le continent africain. Le coût du retour est par ailleurs plus élevé pour ceux qui sont partis loin, non seulement à cause des coûts de déplacement, mais aussi parce que la préservation de l'honneur impose de montrer que l'on a réussi à l'étranger (Castagnone, 2010 ; Flahaux, 2013). L'écart pourrait aussi s'expliquer par la sélection initiale des migrants : la migration vers l'Europe est plus coûteuse, elle sélectionne des migrants qui ont davantage de capitaux (éducation, revenus, réseaux sociaux) que ceux qui partent vers d'autres pays d'Afrique et qui peuvent avoir des projets migratoires de plus courte durée. Enfin, les différentiels en matière de politique migratoire peuvent aussi contribuer à expliquer les écarts Europe-Afrique dans la propension au retour. Alors que la circulation entre l'Afrique et l'Europe fait l'objet d'un contrôle croissant depuis le milieu des années 1970, elle demeure beaucoup plus aisée en Afrique subsaharienne, singulièrement au sein de l'Afrique de l'Ouest, où la CEDEAO est un espace de libre circulation.

Les résultats de la Figure 3 confortent cette interprétation politique : alors que la propension au retour a peu évolué en fonction des périodes de départ pour les migrants qui n'ont pas quitté le continent (Figure 3B), elle a régressé au fil du temps pour ceux qui sont partis en

³³ Ce différentiel Afrique / Europe est également illustré dans une autre publication qui utilise une autre méthode de mesure des retours [6.7].

³⁴ Une discussion plus complète des arguments qui peuvent expliquer la spécificité des retours d'Europe est donnée dans [6.7].

Europe, à mesure que se sont durcies les conditions d'immigration (Figure 3C). La « forteresse Europe » agirait pour les Africains comme une « trappe migratoire », comme le sont les États-Unis pour les migrants mexicains (Massey, Durand et Malone, 2002 ; Massey et Pren, 2012 ; Cornelius, 2001). La fermeture des frontières agirait en deux sens : au-delà de la limitation des entrées, elle réduirait les possibilités de retour.

FIGURE 3. ÉVOLUTION DE LA PROBABILITÉ DE RESTER DANS LE PAYS DE DESTINATION EN FONCTION DE LA DURÉE DU SEJOUR (EN ANNÉES)

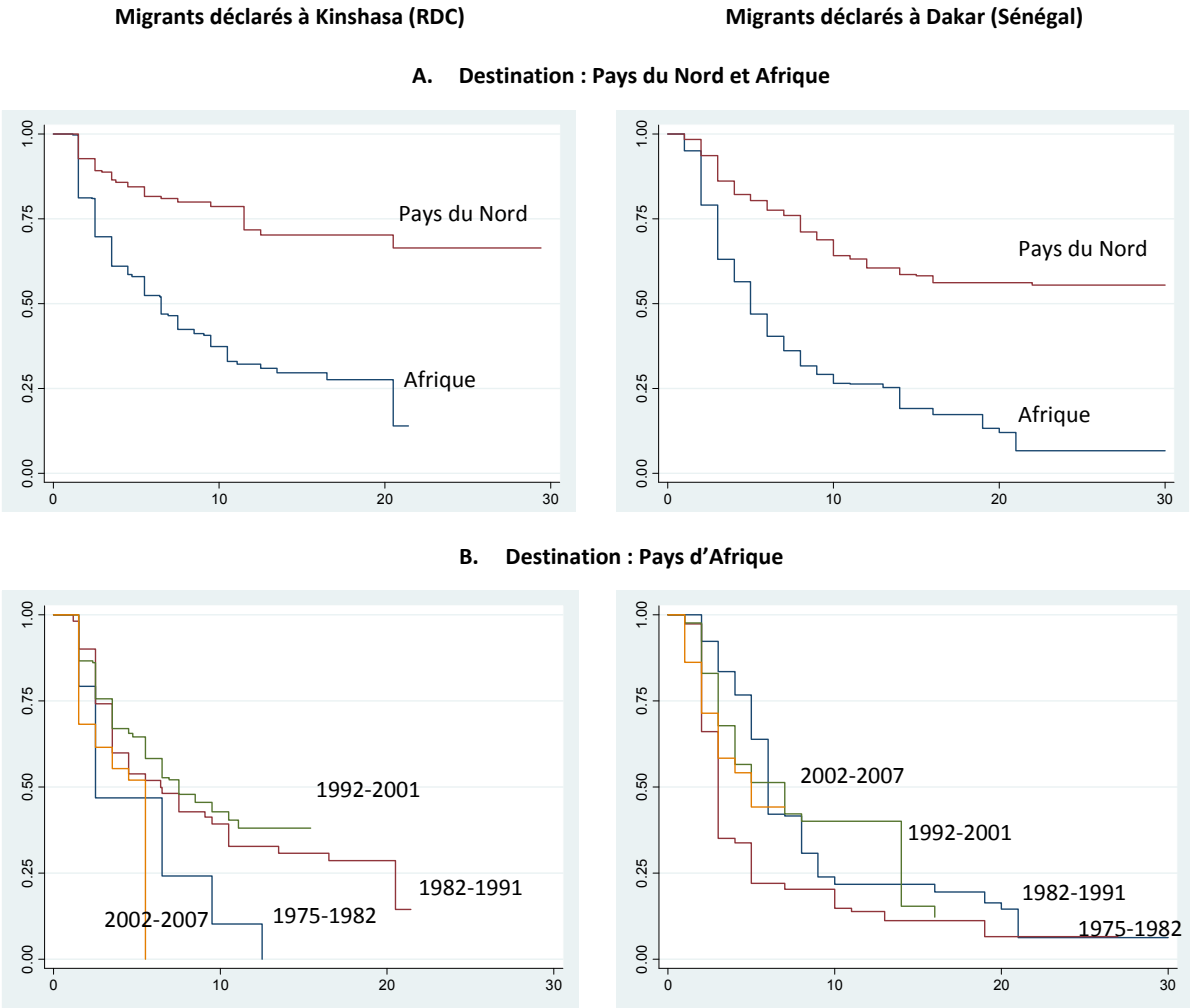
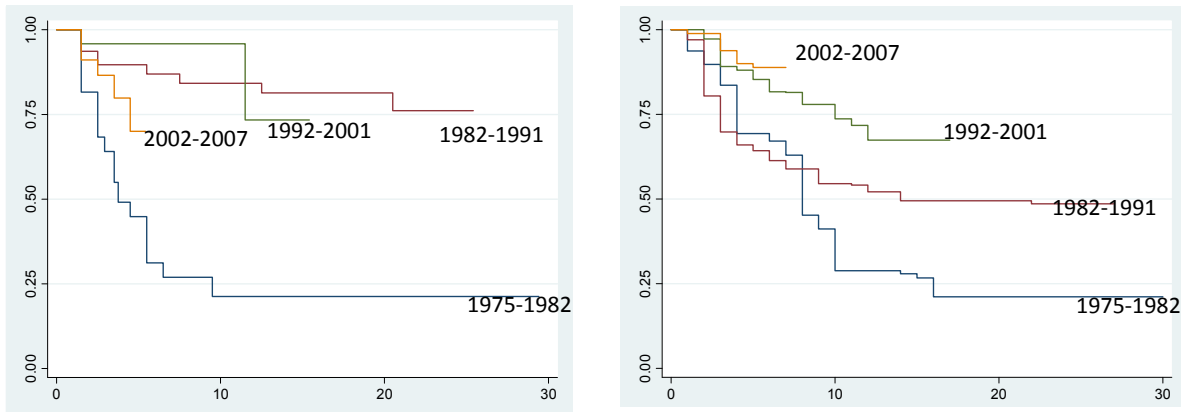


FIGURE 3 (SUITE). ÉVOLUTION DE LA PROBABILITÉ DE RESTER DANS LE PAYS DE DESTINATION EN FONCTION DE LA DURÉE DU SEJOUR (EN ANNÉES)

C. Destination : Pays du Nord



Source : Flahaux M.-L., Beauchemin C., Schoumaker B., 2013, Partir, revenir : Tendances et facteurs des migrations sénégalaises et congolaises, in : Beauchemin C. et al. (éd.), Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique, Paris, Ined-Armand Colin, p.91-126

Deux mécanismes expliquent que le contrôle de l'immigration puisse réduire les retours. Le premier repose sur l'idée que rentrer au pays peut être une entreprise risquée, les migrants pouvant être confrontés à des difficultés de réinsertion. Si les frontières sont fermées, les migrants de retour ne peuvent repartir en cas d'échec de réinsertion, ce qui inhiberait leur propension à rentrer au pays dans les contextes géographiques et historiques de plus grande restriction. En d'autres termes, la possibilité de circuler jouerait comme une assurance permettant aux migrants de prendre le risque du retour, tandis que le contrôle accru des frontières aurait l'effet inverse. Le second mécanisme renvoie à une conception plus collective de la migration, dans laquelle un collectif (une famille, un village) organise un relai migratoire (une *noria* pour reprendre le terme de Sayad). Dans un contexte de circulation peu contrôlée, lorsqu'un migrant revient, il peut être remplacé à destination par un nouveau migrant « envoyé » par la famille ou la communauté d'origine qui maintient ainsi le

fonctionnement d'une économie multi-localisée. On a ainsi pu parler de « l'institutionnalisation » des migrations pour désigner ce type d'organisation (Guilmoto, 1997), qui caractérisait –par exemple– les migrations sénégalaises jusqu'au milieu des années 1970. Mais ce système migratoire ne peut fonctionner dans un contexte de fermeture des frontières. La *noria* étant rompue, les migrants tendent à s'installer durablement dans les pays de destination. Et c'est d'ailleurs ce qui explique que la population immigrée ait continué à croître en Europe après qu'aient été arrêtées les politiques de recrutement de main d'œuvre étrangère en Allemagne ou en France : ne « pouvant » plus rentrer au pays, les migrants (ou plutôt certains d'entre eux, comme on le verra plus loin) se sont fait rejoindre par leurs conjoints et enfants (Zimmermann, 1995).

Bien sûr, la probabilité de rentrer ne dépend pas seulement des politiques migratoires. Elle dépend aussi du contexte dans les pays d'origine. On le perçoit dans le cas congolais : la crise politique et militaire qui a touché le pays à partir de 1982 a marqué une rupture durable dans les tendances de retour (Figure 3C). *A contrario*, le Ghana –avec un boom économique et le retour à la démocratie– a offert aux migrants un contexte attractif à partir du début des années 1990, si bien que les migrations de retour, y compris d'Europe, y ont connu un regain [13.10][6.7].

Quel que soit le contexte à l'origine, les analyses longitudinales et multivariées menées sur les facteurs des migrations internationales de retour au Congo, au Ghana ou au Sénégal depuis l'Europe ont permis de montrer que les présupposés qui guident l'élaboration des politiques migratoires ne sont pas toujours fondés sur des faits empiriquement vérifiés [6.7][8.1]. Outre les programmes de retour (dont on sait déjà qu'ils concernent un nombre très limité d'individus), plusieurs dispositifs politiques sont perçus comme des instruments

favorisant le retour. Ainsi, toutes les mesures prises pour précariser le séjour des migrants irréguliers visent non seulement à dissuader les entrées illégales mais aussi à encourager le départ de ceux qui n'ont jamais acquis ou qui ont perdu leur droit de résidence. De même, les restrictions croissantes imposées au regroupement familial visent à la fois à limiter les entrées (Cholewinski, 2002), mais aussi à susciter le retour de ceux qui ne peuvent bénéficier du regroupement familial.

Les résultats de nos analyses montrent que ces attendus des politiques migratoires ne sont pas vérifiés. D'une part, la relation entre le statut légal des migrants et le retour ne va pas dans le sens attendu [6.7][8.1]. Les migrants irréguliers d'origines sénégalaise et ghanéenne n'ont ni plus ni moins de chances que les migrants réguliers d'effectuer un retour. Et les migrants irréguliers congolais ont même moins de chances que leurs compatriotes pourvus de titres de séjour de rentrer au pays. D'autre part, plusieurs résultats montrent que le regroupement familial n'est pas nécessairement associé à un établissement permanent en Europe [6.7]. Ainsi, les personnes congolaises ou ghanéennes qui sont en Europe avec leur conjoint(e) n'ont pas moins de chances de repartir en Afrique que celles dont le conjoint est resté au pays ou que celles qui n'ont pas conjoint. Ce résultat est d'ailleurs conforté par le fait que celles et ceux qui déclarent avoir initialement migré pour des raisons familiales n'ont pas moins de chances de retourner en Afrique que celles et ceux qui ont migré pour des raisons économiques³⁵.

³⁵ En revanche, les migrants familiaux ont beaucoup moins de chances de rentrer au pays que celles et ceux qui ont migré pour études. Ce résultat tempère les craintes d'une fuite des cerveaux, par ailleurs justifiées par le fait que l'émigration africaine est très sélective. De fait, les analyses des déterminants du départ menées avec les données MAFE montrent que les plus instruits ont plus de chances d'émigrer [5.7][6.12]. Et cette sélectivité de la migration africaine est d'ailleurs

4. ENTRE ICI ET LÀ-BAS

○ FAMILLES TRANSNATIONALES

Non seulement les migrations familiales ne sont-elles pas synonymes d'établissement permanent en Europe, mais encore faut-il souligner qu'elles ne sont pas non plus aussi fréquentes que le laissent penser les discours et mesures politiques qui appellent plus de restrictions en matière de regroupement familial. Il est vrai que les migrations familiales occupent une place importante dans les entrées en Europe. En 2013, par exemple, les migrations familiales représentent 29% des premiers titres de séjour attribués dans les pays de l'UE et 46% en France³⁶. Ces chiffres reflètent des orientations politiques : dans un pays qui a suspendu les migrations de travail, tel que la France depuis 1974, les migrations familiales forment logiquement une plus grande proportion des entrées que dans les pays qui favorisent le recrutement de travailleurs migrants. Il n'empêche que la plupart des gouvernements de l'UE affichent leur volonté de contenir les migrations familiales non seulement parce qu'elles seraient trop nombreuses mais aussi parce qu'elles ne feraient pas l'objet d'une sélection suffisante (Huddleston, 2011)³⁷. Cette tendance s'est exprimée depuis le début des années 1990 dans toute l'UE, dont les membres ont presque tous adopté des dispositions de plus en plus restrictives en matière de regroupement familial (Cholewinski, 2002 ; Kraler et al., 2011). Dans ce contexte, les migrations familiales africaines ont fait

confortée par les résultats de TeO qui montrent que les immigrés subsahariens en France sont, en moyenne, plus souvent diplômés du supérieur que l'ensemble des immigrés et même que la population majoritaire [13.16].

³⁶ Sources consultées le 5 juin 2015 pour l'UE (http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Residence_permits_statistics) et pour la France (<http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Statistiques/Tableaux-statistiques/L-admission-au-sejour-les-titres-de-sejour>).

³⁷ On se souviendra de l'opposition posée par N. Sarkozy entre « immigration subie » et « immigration choisie ».

l'objet d'une stigmatisation toute particulière en France, où elles ont par exemple été rendues publiquement responsables par un ministre en exercice des émeutes de 2005³⁸.

Cette perception des migrations familiales me semble être le produit d'un double biais. Un biais méthodologique d'abord, qui fait écho au biais d'uni-directionnalité déjà mentionné plus haut : à mesurer les migrations familiales en se contentant de mesurer les entrées, on en vient à négliger, premièrement, que certaines familles repartent et, deuxièmement, que d'autres s'installent durablement dans un mode de vie transnational au lieu de se regrouper en Europe pour y reformer leur noyau familial. Ceci rejoint le second biais, de nature idéologique : à penser que le modèle occidental de la famille nucléaire (deux parents co-résidant avec leurs enfants) est un modèle universel, on en vient à négliger que ce modèle n'est que théorique, qu'il ne s'applique pas uniformément dans les pays occidentaux et encore moins dans d'autres pays où les modèles familiaux peuvent être différents. En l'occurrence, de nombreux travaux de socio-démographes ont montré « l'ubiquité » des familles africaines (Lututala, 1989). À l'intérieur même des pays d'Afrique, il est commun pour les couples et leurs enfants de vivre séparément, sans même qu'il n'y ait rupture conjugale ou abandon des enfants. *Living apart together*, ce concept anglo-saxon forgé pour décrire des familles occidentales multi-situées, est un fait commun pour bien des familles à l'intérieur des frontières africaines (Findley, 1997 ; Pilon et Vignikin, 2006), mais aussi – comme on l'a montré avec les données du projet MAFE– de part et d'autres des frontières [6.2][6.3][6.10][6.12]. Alors que les études qualitatives sur les familles transnationales ont

³⁸ Le fait était suffisamment saillant pour être repris dans la presse internationale. Le New York Times avait, par exemple, titré « Citing of Polygamy as a Cause of French Riots Cause Uproar » (November 17, 2005).

fleuri dans les années 1990 et 2000³⁹, les résultats du projet MAFE sont parmi les tous premiers à relativiser –chiffres à l’appui– l’importance du regroupement familial en Europe et, inversement, à montrer à quel point « vivre ensemble de part et d’autres des frontières » (VEPAF, équivalent français de LATAB, *living apart together across borders* [6.2]) est une pratique familiale significative.

De simples analyses transversales sur la situation familiale des migrants au moment des enquêtes montrent ainsi qu’il n’est pas rare pour les migrants subsahariens d’avoir laissé leurs conjoints et/ou enfants en Afrique [6.3] : selon l’origine, 11% à 33% des migrants en Europe ont au moins un enfant dans leur pays d’origine et 8% à 36% y ont leur conjoint (Tableau 2). Pour ceux qui sont partis seuls en Europe, la propension à se regrouper varie aussi selon les origines (Tableau 3). Ainsi parmi les migrants ghanéens qui ont quitté leur pays pour rejoindre l’Europe en y laissant un enfant, 23% sont toujours séparés de cet enfant 10 ans après leur départ, la proportion montant à 39% parmi les Congolais et 70% parmi les Sénégalais. Les proportions sont voisines pour les conjoints « laissés à l’arrière » (*left behind*), les résultats tenant compte des ruptures d’union (cas de troncature). Ainsi, vivre ensemble séparément de part et d’autre des frontières apparaît comme un arrangement non seulement fréquent mais aussi durable. Autre résultat important : le regroupement familial (défini ici comme le fait de vivre de nouveau dans le même pays après une période de vie transnationale, indépendamment de toute procédure administrative) n’est pas uni-directionnel. Il se produit certes en Europe, mais aussi fréquemment –voire majoritairement– en Afrique lorsque les migrants y retournent. Dans les trois populations

³⁹ En témoigne un impressionnant nombre de numéros spéciaux de revues scientifiques parus sur le sujet dans le courant des années 2000 (Bryceson et Vuorela, 2002 ; Carling, Menjivar et Schmalzbauer, 2012 ; Le Gall, 2005 ; Mazzucato et Schans, 2011 ; Razy et Baby-Collin, 2011).

étudiées dans le projet MAFE, dix années après la séparation due à la migration, le regroupement parent-enfant s’est produit au moins deux fois plus souvent à l’origine qu’à destination (Tableau 3).

TABLEAU 2. ARRANGEMENTS FAMILIAUX DES MIGRANTS CONGOLAIS, GHANÉENS ET SÉNÉGALAIS
EN EUROPE EN 2008-2009

	Ghanaian migrants		Congolesse migrants		Senegalese migrants	
	f	%	f	%	f	%
A. Migrants and their children						
No children <18	200	43.2	157	33.2	211	40.2
Always unified child(ren)	123	39.3	140	36.1	146	21.0
Reunified child(ren)	23	6.6	56	14.7	46	5.5
Transnational child(ren)	64	10.9	73	16.0	200	33.3
Total	410	100.0	426	100.0	603	100.0
B. Migrants and their spouses						
No spouse	187	45.7	206	50.6	186	33.5
Always unified spouses	98	31.3	79	19.6	120	17.7
Reunified spouses	66	14.8	80	17.6	121	13.1
Transnational spouses	59	8.2	61	12.2	176	35.7
Total	410	100.0	426	100.0	603	100.0

Source: MAFE Project. Tables published in: Mazzucato, Valentina, Djamila Schans, Kim Caarls, and Cris Beauchemin, 2015, Transnational Families Between Africa and Europe. International Migration Review 49(1): 142–172.

Note 1: Unweighted frequencies & weighted percentages are shown

Note 2: Children over-18 (and their whereabouts) are not considered, i.e. no child also includes those with only children over-18; In case of children under-18 who are living at different locations, when at least 1 child under-18 is not living with ego, it is considered ‘non-cohabiting’.

Note 3: Informal unions are not considered, i.e. spouse always refers to marriage, and conversely, no spouse also includes those within an informal union.

CETTE MIGRATION FAMILIALE DE L’EUROPE VERS L’AFRIQUE NE CONCERNE PAS SEULEMENT LES PARENTS IMMIGRES EN EUROPE. ELLE CONCERNE AUSSI LEURS ENFANTS, Y COMPRIS CEUX DE « DEUXIEME GENERATION ». LES DONNEES DE L’ENQUETE TEO ONT AINSI PERMIS DE MONTRER L’INTENSITE DE LA CIRCULATION DES PERSONNES NEES EN FRANCE DE PARENTS IMMIGRE(S). EN MOYENNE, TOUTES ORIGINES CONFONDUES, 5% DES ENFANTS D’IMMIGRES ENQUETES EN FRANCE ONT VECU AU MOINS UNE ANNEE EN DEHORS DE LA FRANCE METROPOLITAINE AVANT LEUR MAJORITE (

Tableau 4). Cette proportion atteint son maximum parmi les garçons d’origine subsaharienne : un sur cinq est temporairement « rentré » au pays pendant une partie de son enfance ou de son adolescence. On ne peut dire –faute de données adéquates– si cette migration d’enfants s’est faite avec ou sans les parents. Mais on sait, par ailleurs, que les

migrants subsahariens en Europe (au moins en France et en Espagne) sont bien plus nombreux à rester séparés de leurs enfants, c'est-à-dire à ne pas les « regrouper », que les migrants d'autres origines (Figure 4). Comment expliquer cette surreprésentation des situations familiales transnationales parmi les Subsahariens ?

TABLEAU 3. ARRANGEMENTS FAMILIAUX DES MIGRANTS AFRICAINS EN EUROPE
10 ANS APRES LEUR DEPART-SEPARATION

	% still transnational	% reunified at origin	% reunified at destination
A. Residential patterns of spouses after 10 years			
Congo	39	37	24
Ghana	23	52	25
Senegal	70	14	16
B. Residential patterns of children after 10 years			
Congo	24	49	27
Ghana	38	50	12
Senegal	67	23	10

Note: weighted percentages & unweighted numbers

Source: MAFE Project. results published in: Mazzucato, V., D. Schans, K. Caarls, and C. Beauchemin, 2013, Migrant Families Between Africa And Europe: Comparing Ghanaian, Congolese and Senegalese Migration Flows. MAFE Working Paper (30).

Population:

- Spouses: All Congolese current migrants + returnees from Europe that were in a transnational relationship (n=99), Ghanaian current migrants + returnees from Europe that were in a transnational relationship (n=103), and Senegalese current migrants + returnees from Europe that were in a transnational relationship (n=172)

- Children: All Congolese current migrants + returnees from Europe that were in a transnational parent-child dyad (n=362), Ghanaian current migrants + returnees from Europe that were in a transnational parent-child dyad (n=299), and Senegalese current migrants + returnees from Europe that were in a transnational parent-child dyad (n=673)

Interpretation: Of all Congolese current and former migrants that were in a transnational relationship, 37% reunified with their spouse within 10 years of separation at origin, and 24% reunified at destination.

TABLEAU 4. CIRCULATION DES ENFANTS D'IMMIGRÉS NÉS EN FRANCE

	Proportion d'enfants d'immigrés ayant réalisé un aller-retour avant l'âge de 18 ans			Âge moyen au moment du départ (avant 18 ans)
	Filles	Garçons	Ensemble	
Afrique subsaharienne	12%	21%	16%	10,5 ans
Maghreb	6%	7%	6%	13,3 ans
Europe du Sud	4%	3%	3%	16,5 ans
Toutes origines	5%	5%	5%	14,7 ans

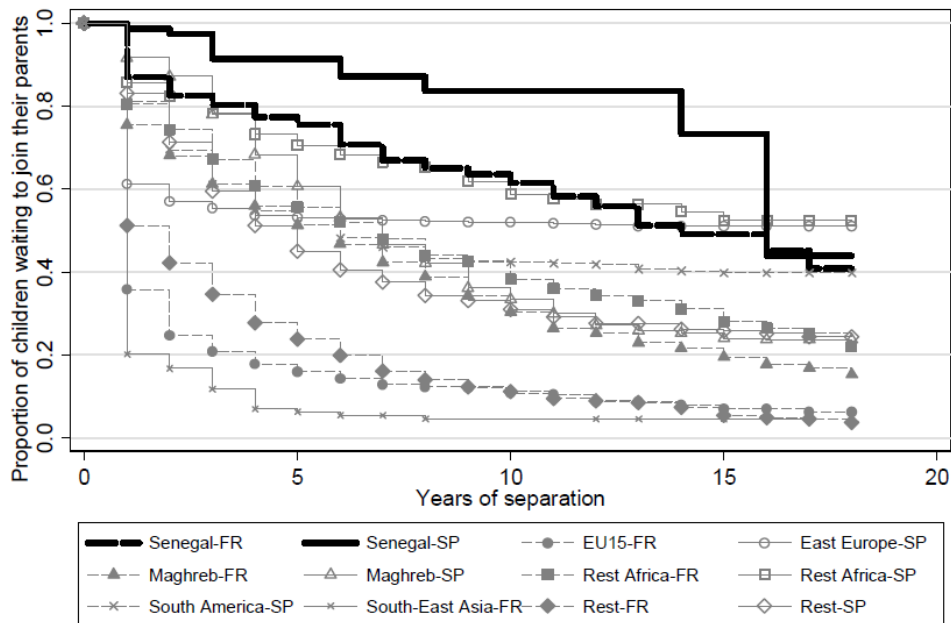
Source : TeO, 2008

Champs: enfants d'immigré(s) âgés de 18 à 50 ans, c'est-à-dire personnes majeures nées en France d'au moins un parent immigré

Lecture : 16% des enfants d'immigré(s) d'origine subsaharienne nés et enquêtés en France ont vécu au moins une année en dehors de la France métropolitaine.

FIGURE 4. PROPORTION OF CHILDREN WHO REMAIN SEPARATED FROM THEIR MIGRANT-PARENT IN FRANCE AND SPAIN BY ORIGIN AND ACCORDING TO THE DURATION OF MIGRATION-SEPARATION (KAPLAN-MEIER ESTIMATES).

Source : Gonzalez-Ferrer, Baizan, Beauchemin (2012)



Sources: TeO 2009. ENI 2007. Elaboration by Eremenko & González-Ferrer (2012). Note: FR for France, SP for Spain

La principale explication réside sans doute dans la spécificité du fonctionnement des familles d'Afrique subsaharienne, dans lesquelles le modèle de la famille « élargie » demeure important. La fréquence du « confiage » des enfants à l'intérieur même des pays d'Afrique tient au fait que les enfants « appartiennent » à leur lignage et que leur éducation n'incombe pas qu'à leurs parents. Dans ces conditions, laisser les enfants au pays pour les migrants internationaux est une pratique qui s'inscrit dans la continuité des pratiques internes de confiage. Ce n'est pas une pratique stigmatisée, en marge des normes familiales. Et il en va de même dans le cas des enfants envoyés au pays, cette pratique apparaissant même comme une façon de faire perdurer l'influence de la famille élargie dans l'éducation des enfants nés en Europe [6.11]. Par ailleurs, la fréquence de la multi-résidence parmi les

couples subsahariens⁴⁰ s'explique en partie par la distance affective qui peut caractériser les couples (« couples of low consistency », selon les termes de Findley, 1997), qui se constituent souvent sous l'influence des aînés et qui se caractérisent par un grand écart d'âge moyen entre les conjoints. Dans les pays où elle existe, la polygamie accroît encore cette distance dans les liens conjugaux qui est de nature à réduire le coût affectif d'une séparation géographique.

Ces vies multi-situées se justifient par des logiques économiques de dispersion des risques et des sources de revenus. Elles permettent en outre de maintenir les systèmes de reproduction élargie : l'éloignement des conjoints assure que les solidarités lignagères demeurent supérieures aux solidarités conjugales. Divers travaux réalisés au Sénégal ont ainsi montré que les aînés restés au pays s'opposent au regroupement familial des migrants : en conservant auprès d'eux les épouses et enfants des émigrants, ils s'assurent à la fois une aide matérielle locale et une aide financière envoyée par les migrants (Barou, 1993 ; Mondain, 2009 ; Quiminal, 1991).

Il est entendu que l'on dresse ici à traits extrêmement grossiers le portrait des familles subsahariennes. Il n'y a pas en Afrique un type unique de famille. Le continent est traversé de multiples nuances, souvent infranationales, y compris liées au fait que les organisations familiales africaines ne sont pas immuables et évoluent notamment en lien avec le processus d'urbanisation des populations (Locoh et Mouvagha-Sow, 2005)⁴¹. Les relations de genre

⁴⁰ Findley (1997) estime qu'environ un tiers des couples africains vivent séparément, une proportion qui s'élèverait selon elle à deux tiers parmi les Sénégalais.

⁴¹ Le lecteur aura compris que mon propos n'est pas d'essentialiser « la » famille africaine. J'espère avoir trouvé dans l'interprétation des phénomènes démographiques que je décris la ligne d'équilibre entre deux écueils : d'une part, un occidentalisme qui consisterait à considérer « la » famille nucléaire idéal-typique occidentale comme une norme

varient aussi selon les contextes et influencent les comportements migratoires. On perçoit dans les résultats du projet MAFE certaines de ces nuances, qui apparaissent dans les propensions différenciées à réaliser ou non un regroupement familial. La relative faiblesse du regroupement en Europe des conjoints et enfants de Sénégalais par rapport aux Congolais ou aux Ghanéens (Tableau 3) reflète ainsi à la fois l'influence plus grande des aînés dans les décisions familiales et migratoires (et leur pouvoir de rétention des dépendants) et la plus grande inégalité des rapports hommes-femmes dans ce pays. Des travaux qualitatifs ont ainsi montré la réticence des migrants sénégalais à l'égard du regroupement familial, parfois perçu comme une source d'*empowerment* excessif de leurs épouses (Azoulay et Quiminal, 2002 ; Barou, 1991). C'est d'ailleurs ce qui explique le caractère sélectif du regroupement des conjoints : parmi les Sénégalais, plus encore que parmi les Ghanéens ou les Congolais, les femmes les plus instruites ont nettement plus de chances d'être « regroupées »⁴² que leurs homologues sans instruction [6.2]. C'est que, dans un contexte de rapports inégaux entre hommes et femmes, les plus instruites –qui sont probablement celles qui ressentent le plus les inégalités– ont une incitation plus forte à émigrer. Et ce sont aussi ces femmes les plus instruites qui sont les mieux dotées pour négocier leur regroupement à la fois avec leur famille au pays d'origine et avec leur conjoint à destination.

Les rapports sociaux entre genres et générations dans les pays d'origine apparaissent comme des facteurs déterminants de l'organisation des migrations familiales, à la fois au

universelle ; de l'autre, un culturalisme simpliste qui construirait un modèle indépassable de famille africaine « traditionnelle ».

⁴² La formulation « passive » s'impose à cause du caractère asymétrique de la procédure du regroupement familial : c'est seulement le migrant à destination qui a officiellement le pouvoir de déposer une demande de regroupement.

départ et au retour. Si le regroupement des conjointes apparaît comme peu fréquent et très sélectif parmi les Sénégalais [6.2]⁴³, il favorise une installation durable [6.7]. A l'inverse, le regroupement des conjointes est plus fréquent parmi les Congolais et les Ghanéens, mais il ne joue pas –pour eux– un rôle de fixation en Europe [6.7]. Ces résultats contrastés font écho aux différences observées par ailleurs, à partir de TeO, dans l'incidence des migrations féminines « autonomes »⁴⁴ : fortement développées dans les pays riverains du golfe de Guinée (parmi lesquels comptent le Ghana ou la RDC), elles sont restées relativement peu nombreuses dans les pays sahéliers comme le Sénégal [5.2][8.3].

Ces différents résultats montrent à quel point les idées reçues sur les migrations familiales africaines sont décalées des pratiques que l'on peut observer. D'une part, les migrations féminines ne sont pas simplement le fait du regroupement familial. D'autre part, le regroupement familial est loin d'être une pratique universelle. Beaucoup de familles restent séparées et vivent « un pied ici, un pied là-bas »⁴⁵. Et lorsque regroupement il y a, il se fait de façon sélective. À la suite de travaux qualitatifs (Bledsoe et Sow, 2008), les analyses du projet MAFE ont montré que ce processus de sélection se fait à plusieurs niveaux [6.2]. Il s'opère, d'une part, au niveau des couples qui décident ou non de s'engager dans une procédure de regroupement, une décision qui peut faire l'objet d'une négociation au sein du couple et qui est influencée par le contexte familial et social dans lequel évoluent les

⁴³ Le non-regroupement est compensé par des pratiques transnationales (visites, transferts). Parmi les Sénégalais, ces pratiques retardent à la fois le regroupement des conjointes [6.2] et le retour des migrants au pays [6.7], des effets que l'on ne perçoit ni chez les Congolais, ni chez les Ghanéens.

⁴⁴ On appelle ici migrations féminines « autonomes », les migrations de femmes qui ne suivent pas leur conjoint lorsqu'elles entreprennent de changer de pays. Des travaux réalisés à partir de MAFE relativisent néanmoins cette appellation de migrations « autonomes », les femmes n'étant pas les seules décisionnaires de leur migration (Toma et Vause, 2013).

⁴⁵ L'expression est empruntée à Chaléard et Dubresson (1989) qui l'ont employée pour désigner les familles qui vivent entre villes et campagnes en Afrique de l'Ouest.

conjoints. Et il s'opère, d'autre part, au niveau des États de destination qui sont les acteurs légaux de la sélection puisqu'ils fixent les critères d'admission au regroupement familial.

Il n'est pas aisé, dans les analyses, de distinguer ce qui relève de l'auto-sélection par les couples et de la sélection par les États. Dans les analyses multivariées que l'on a menées sur les déterminants du regroupement des conjoints [6.2], l'influence du niveau d'instruction des femmes « laissées derrière » est le seul facteur témoignant exclusivement d'un processus d'auto-sélection. Les résultats relatifs aux caractéristiques des migrants peuvent, quant à eux, s'interpréter aussi bien en termes d'auto-sélection que de sélection par les États. Que les migrants irréguliers, polygames et ayant les plus faibles statuts socio-économiques aient de moindre chances de faire venir leur conjointe en Europe reflète sans aucun doute les critères officiels d'admissibilité au regroupement familial. Mais il est probable que ces migrants, en situation de vulnérabilité et/ou de stigmatisation, soient eux-mêmes réticents à s'engager dans une procédure de regroupement. Par ailleurs, les comparaisons entre pays de destination montrent qu'il n'y a pas de relation simple entre l'incidence du regroupement et le niveau de restrictions appliqué par les États en matière de regroupement familial : les pays les plus restrictifs ne sont pas nécessairement ceux où le regroupement est le moins fréquent. L'indisponibilité de données longitudinales sur les politiques de migration –à l'heure de nos analyses– empêchait d'analyser plus finement la relation entre politiques et pratiques de regroupement. C'est une piste de recherche à creuser à l'avenir.

○ INVESTIR DANS LES RÉGIONS D'ORIGINE

Dès lors que les migrations sont conçues comme une possible stratégie de vie multi-située et comme un mouvement potentiellement réversible, on comprend –théoriquement⁴⁶– que les migrants maintiennent des liens avec leur région ou pays d'origine. Cette relation économique a fait l'objet de nombreux débats théoriques opposant des vues optimistes et pessimistes sur la relation entre migration et développement (De Haas, 2010). L'idée que les migrants puissent contribuer au développement est aujourd'hui fortement valorisée dans les cercles institutionnels, à l'échelle internationale (voir par exemple les publications de la Banque mondiale ou du PNUD), mais aussi à l'échelle nationale, que ce soit dans les pays de destination qui promeuvent des politiques dites de co-développement, ou dans les pays d'origine qui cherchent à organiser leur diaspora. Dans tous les cas, on attend des migrants, et singulièrement des émigrants africains, qu'ils soient des acteurs « essentiels » du développement [3.3]. Pour tester cet attendu politique, j'ai réalisé plusieurs travaux empiriques sur les investissements des migrants internes et internationaux d'Afrique subsaharienne. Deux questions traversent mes recherches dans ce domaine. Les migrants sont-ils effectivement des vecteurs d'investissement ? Et, si oui, le font-ils pour leur propre usage et/ou au bénéfice de leur famille ou de leur communauté (village/quartier) ?

Dans le cadre de mes recherches sur les migrations burkinabè, j'ai d'abord étudié –avec Bruno Schoumaker– l'influence sur le développement local de ce que l'on appelle en Afrique francophone les « associations d'originaires » qui regroupent les migrants issus d'un même

⁴⁶ Cette conception de la migration s'inscrit dans la continuité de la Nouvelle économie des migrations de travail (NELM) qui a mis en évidence la rationalité économique des transferts de migrants. Elle s'oppose à l'approche néo-classique des migrations, dans laquelle les rapports au pays / à la région d'origine est un impensé. Pour une discussion des courants théoriques qui se sont opposés depuis l'après-guerre à propos de la relation entre migration et développement, voir De Haas (2010).

village ou d'une même région (*HTAs, home-town associations* dans la littérature anglo-saxonne) [6.18]. De nombreux travaux qualitatifs, souvent monographiques, suggèrent que les associations de migrants peuvent être pourvoyeuses d'écoles, de centres de santé ou d'infrastructures (routes, petits barrages...) ou plus rarement promotrices de modernisation agricole ou de nouvelles activités économiques. Leur influence s'exercerait à travers deux mécanismes principaux : le financement direct à travers la collecte de fonds auprès des migrants eux-mêmes et le « courtage » (lobbying) auprès d'institutions publiques ou d'ONG (Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan, 2000)⁴⁷. En exploitant les données longitudinales de l'enquête communautaire associée à l'EMIUB (Schoumaker, Bonayi Dabire, and Gnomou-Thiombiano 2006), nous avons voulu tester de façon quantitative et à l'échelle nationale si l'existence d'une association de migrants (pour l'essentiel basés en ville ou en Côte d'Ivoire) était un déterminant de l'implantation de nouveaux services ou de nouvelles activités dans les villages du Burkina. Nos résultats confirment que les associations d'originaires peuvent avoir une influence positive sur le développement social des villages, en ce qu'elles favorisent l'implantation d'écoles et de centres de santé. En revanche, elles n'ont pas d'impact économique direct en ce qu'elles ne sont associées ni à la modernisation agricole (utilisation de tracteurs, cultures commerciales) ni à l'installation d'équipements collectifs privés (moulins, par exemple). Il se peut cependant que leur influence sur la construction de routes goudronnées exerce des effets indirects sur le développement économique (non mesuré dans notre étude). Il est frappant de constater que les effets de la présence associative s'exercent avant tout dans des domaines qui relèvent en principe de

⁴⁷ Cette dernière option s'est notamment développée en Afrique dans les années 1990 à une époque de double retrait des États : d'un côté, au Nord, notamment en France, le contexte de décentralisation a créé les conditions d'émergence de la « coopération décentralisée » ; d'un autre côté, la disqualification des États africains dans le contexte des ajustements structurels, a conduit les bailleurs à se tourner vers des cibles plus locales.

l'action publique (éducation, santé, infrastructures routières). Ce résultat est d'une certaine façon révélateur de l'incapacité de l'État à satisfaire les besoins des citoyens et du rôle de « *shadow state* » que peuvent exercer les associations de ressortissants (Honey et Okafor, 1998). Par leur capacité à réaliser des investissements dans les infrastructures, les associations de migrants en viennent à guider l'aménagement du territoire et à orienter l'allocation des ressources de l'État. Car si les associations bâtissent des écoles et des centres de santé, elles ne fournissent pas leurs personnels qui relèvent en principe de la fonction publique. L'État doit donc agir en complément des associations, là où celles-ci sont présentes, au risque de creuser des inégalités spatiales puisqu'il n'a pas les moyens d'intervenir partout. Pris ensemble, nos résultats sur les relations migration-développement suggèrent d'ailleurs que l'émigration entretient un cycle d'inégalités territoriales : l'émigration est plus fréquente dans les zones déjà bien pourvues en équipements et services publics [6.19] et –via les associations– cette émigration contribue à accroître encore le niveau de service de ces localités.

En passant à l'étude des migrations africaines vers l'Europe, j'ai aussi changé les lieux et l'échelle d'observation des investissements des migrants dans leur région d'origine. Du milieu rural au Burkina Faso, je suis passé au milieu urbain au Sénégal, dans un contexte où les investissements collectifs sont réduits et où la question des investissements des migrants se pose davantage aux niveaux individuel et familial. Mes travaux ont dès lors porté sur les investissements immobiliers, fonciers et entrepreneuriaux.

Une recherche, menée avec David Lessault et Papa Sakho, a porté sur le rôle des migrants dans l'amélioration des conditions de logement à Dakar [5.5][6.13][6.14]. Notre objectif était de tester l'hypothèse selon laquelle les investissements des migrants internationaux sont la

clef d'explication d'un paradoxe dakarois, caractérisé par la nette amélioration des conditions d'habitat dans l'agglomération dans un contexte pourtant caractérisé par la paupérisation de la population urbaine et par le retrait de l'État de la production des logements. Exploitant les données de l'enquête ménage de MAFE-Sénégal, nous avons montré que –au moment de l'enquête– les ménages avec migrants sont logés dans de meilleures conditions (notamment en termes de raccordement aux réseaux) et aussi plus fréquemment propriétaires occupant que les ménages sans migrants. Cependant, l'exploitation des données rétrospective a permis de montrer que –au moment de l'entrée dans le logement– le statut migratoire n'est pas associé au statut d'occupation. Autrement dit, les migrants ne permettent pas aux ménages de devenir propriétaires, mais les ménages propriétaires « envoient » plus fréquemment certains de leurs membres à l'étranger. Cela ne signifie pas que « l'argent de la migration » n'est pas utilisé dans le secteur immobilier. D'une part, 14% des propriétaires occupants en ont fait usage pour acquérir leur logement et 17% pour réaliser des travaux d'amélioration⁴⁸. D'autre part, les migrants investissent dans l'immobilier locatif, en particulier dans les logements de qualité. Un locataire sur trois a ainsi déclaré que son propriétaire était un migrant (ou migrant de retour)⁴⁹ ; et ces locataires –qui occupent de logements bien raccordés à tous les réseaux (égouts, eau, électricité)– appartiennent plus souvent aux catégories socio-professionnelles élevées.

Ce rôle de la migration dans la production immobilière à Dakar a été conforté par une autre étude réalisée avec Cora Mezger non plus à l'échelle des ménages, mais à l'échelle des

⁴⁸ Ces proportions doivent être ramenées au fait que 54% des ménages dakarois ont déclaré au moins un migrant à l'étranger.

⁴⁹ Un quart des locataires déclarent ignorer le statut migratoire de leur propriétaire. Restent environ 40% de locataires qui déclarent que leur propriétaire n'a jamais vécu à l'étranger.

individus [5.6][6.9]. En comparant migrants et non-migrants dans des analyses biographiques, notre objectif était d'estimer l'effet net de la migration sur la probabilité de réaliser un investissement dans la terre, la pierre ou les affaires au Sénégal. Nous voulions tester trois mécanismes distincts : (1) un effet *direct* de l'expérience migratoire personnelle sur les chances d'investir, (2) un effet d'*ascenseur social* par lequel la migration jouerait surtout un rôle positif direct pour ceux qui étaient –avant migration– en position de désavantage socio-économique, et (3) un effet *indirect* de la migration qui se manifesterait par le fait que les non-migrants qui ont des migrants dans leur entourage auraient de plus grandes chances de réaliser des investissements (du fait des « remises » sociales et monétaires).

Nos résultats confirment l'idée que les non-migrants ont, dans tous les domaines, moins de chances d'investir que les migrants⁵⁰. Mais toutes les expériences migratoires ne se valent pas en termes d'orientation des investissements. Elles dépendent de la localisation des migrants non seulement au moment où ils investissent (de retour au Sénégal ou non) mais aussi au moment de leur migration (Afrique vs. Europe). D'abord, les migrants qui vivent ou ont vécu en Europe ont nettement plus de chances d'acquérir un terrain ou un logement que les personnes qui n'ont jamais vécu hors du pays ou du continent. Ensuite, les migrants de retour d'Afrique présente un profil original : c'est le seul groupe pour lequel l'expérience migratoire a un effet d'encouragement à l'investissement dans les affaires ; et de tous les domaines (terre, pierre, affaires), c'est le seul pour lequel les migrants de retour bénéficient d'une « prime » par rapport aux autres personnes. Comment expliquer cette spécialisation ?

⁵⁰ Le texte qui suit reprend très largement des éléments de la conclusion d'un chapitre qui expose les résultats de cette recherche [5.6].

Il y a là un effet propre du retour : il est préférable d'être sur place pour « faire tourner » une affaire. Il y a aussi un effet de destination qui est lié à la nature des « affaires » dans lesquelles les migrants investissent. Pour l'essentiel, ce sont de modestes activités commerciales du secteur informel qui sont en deçà des ambitions des migrants partis en Europe, qui –eux– cherchent plutôt à se réinsérer en tant que salariés dans le secteur moderne de l'économie (Mezger Kveder et Flahaux, 2013).

L'impact de la migration sur les investissements ne dépend pas seulement de la localisation des migrants, elle dépend aussi de leurs caractéristiques individuelles. Notre hypothèse sur l'existence d'un possible effet d'ascenseur social de la migration internationale est, de ce point de vue, confortée. Ainsi les femmes ou les personnes les moins instruites, habituellement désavantagées en termes d'accès à la propriété au Sénégal, tirent de la migration des bénéfices plus grands que les autres groupes. Ce résultat est d'autant plus important que ces populations constituent une part non négligeable de la population des migrants internationaux (48% de femmes et 54% d'individus n'ayant pas atteint le secondaire). Quels sont les mécanismes à l'œuvre ? Dans un contexte où les migrants sont parfois lourdement sollicités par leurs proches restés au pays, il se peut que les personnes a priori en situation d'infériorité sociale, telles que les femmes ou les moins instruits, subissent une moindre pression sociale et familiale qui leur permet d'accumuler plus rapidement le capital nécessaire à des investissements. Par ailleurs, cet effet d'ascenseur social masque peut-être des stratégies d'investissement différenciées. La réduction des écarts entre les moins et les plus instruits est mise en évidence pour les seuls investissements au Sénégal. Elle ne vaut pas pour l'ensemble des investissements. Or, pour plusieurs raisons, il se peut que les plus instruits se détournent davantage du Sénégal que les autres. D'une part, ayant

fréquenté des institutions scolaires très occidentalisées, ils ont de moindres difficultés d'insertion sociale et culturelle dans les sociétés d'accueil. D'autre part, leur niveau d'instruction leur donne possiblement accès à des revenus supérieurs qui ouvrent des possibilités d'investissement en Europe. *In fine*, la migration internationale apparaît comme un moyen de réduire, parmi les migrants, certaines inégalités sociales.

Notre hypothèse sur un possible effet indirect de la migration sur les investissements des non-migrants n'est cependant pas vérifiée. En dépit d'investigations approfondies sur la mesure de possibles effets indirects, nos résultats suggèrent que l'effet sur l'investissement de la migration internationale fonctionne essentiellement à l'échelon individuel. Les migrants investiraient pour eux-mêmes, mais n'aideraient pas les membres de leur cercle social, y compris leur famille proche, à accéder à la propriété. Cette conclusion fait écho aux résultats de l'étude sur le logement des ménages dakarois citée plus haut. Elle tend à confirmer les thèses sur les processus d'individualisation dans les villes africaines (Marie, 1997 ; Calvès et Marcoux, 2007), voire l'idée que la « solidarité africaine » est un mythe (Vidal, 1994). Elle porte à croire également que la migration internationale, en tous cas dans le milieu urbain dakarois, pourrait relever d'un comportement individualiste plutôt que d'une stratégie communautaire ou familiale. Toutefois, ces observations doivent être nuancées. En premier lieu, le bénéfice du bien peut être partagé avec les non-migrants. On sait par exemple que les non-migrants sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les migrants à avoir reçu un bien (terrain, logement ou affaire) en don ou en héritage. En second lieu, l'appui apporté par les migrants aux non-migrants peut passer par d'autres canaux qu'un soutien à l'investissement individuel. Ainsi, des analyses exploratoires de MAFE montrent que les migrants qui investissent pour eux-mêmes distribuent aussi leur

épargne sous forme d'envois de devises et appartiennent à des associations participant à des investissements communautaires dans leurs lieux d'origine au Sénégal. Enfin, les effets indirects de la migration peuvent aussi consister en effets d'entraînement sur l'économie que l'on n'a pas mesurés dans notre étude (sur le secteur de la construction, par exemple, *via* les investissements immobiliers).

L'approche biographique qui permet de suivre les personnes ou les communautés au fil du temps offre, de toute évidence, des résultats bien plus convaincants sur les relations entre migration et développement que des études transversales qui ne tiennent pas compte de l'antériorité des événements les uns par rapport aux autres. Mais cette approche a ses limites : nos travaux butent toujours sur le fait qu'ils ne distinguent pas les effets possibles d'une sélection initiale. Il se pourrait, par exemple, que l'effet direct de la migration que l'on a mis en évidence reflète moins l'effet de la migration elle-même que l'effet d'une possible intention de retour au moment du départ. Autre exemple : l'effet d'ascenseur social que l'on observe pour les femmes sénégalaises s'explique peut-être moins par leur expérience migratoire que par leur sélection initiale, les femmes qui émigrent étant peut-être celles qui sont les plus « émancipées », celles qui appartiennent déjà aux familles les plus « égalitaires »⁵¹. Et les différences que l'on observe selon l'ancienne destination des migrants de retour (Afrique vs. Europe) reflète sans doute en partie le fait que les profils et les stratégies migratoires de ces migrants diffèrent au moment de leur départ. Tenir compte de cette sélection initiale dans les modèles appliqués aux données MAFE n'est malheureusement pas envisageable pour des raisons techniques (liées notamment à la

⁵¹ On sait déjà que la probabilité d'émigrer des femmes augmente significativement avec leur niveau d'instruction (Toma et Vause, 2014).

petite taille des échantillons). Mais il reste important de tenir compte de ce problème pour modérer l'interprétation des résultats.

CONCLUSION : SUR LA CONTINUITÉ DES MIGRATIONS INTERNES & INTERNATIONALES

Migrations internes / migrations internationales : ces deux objets de recherche relèvent classiquement de domaines séparés, souvent étudiés dans des laboratoires différents et publiés dans des revues scientifiques distinctes. J'ai pris le parti dans ce rapport de traiter conjointement ces deux types de migration. D'autres auteurs ont pointé avant moi le fait que ces deux types de mobilité s'articulent dans les trajectoires individuelles et qu'ils ont bien des points communs, à commencer par les théories sur les causes des migrations (Piché, 2013).

Dans leur revue des liens entre migrations internes et internationales, King et Skeldon (2010) pointent le thème « migration et développement » comme un point vers lequel les études sur les migrations internes et internationales pourraient converger davantage. Mes travaux sur les investissements des migrants (internes et internationaux) s'inscrivent dans cette ligne. Mais au-delà même des investissements et de la relation migration-développement, je défends l'idée que la question des relations maintenues par les migrants entre zones d'origine et d'arrivée est un objet commun à toutes les formes de migrations, qu'elles soient internes ou internationales. On voit bien, par exemple, comment l'organisation multi-située des familles à l'intérieur des pays d'Afrique subsaharienne (ou plus particulièrement de certains d'entre eux, comme le Sénégal) se transpose dans le cadre des migrations internationales, donnant lieu à ce qu'il est maintenant courant d'appeler des « familles transnationales ». Le bourgeonnement, depuis les années 1990, du *transnationalisme* dans

l'étude des migrations internationales fait parfois oublier que tous les migrants sont susceptibles d'établir des liens entre les lieux où ils résident / ont résidé, qu'ils passent ou non une frontière qui les rend étrangers là où ils s'établissent (Waldinger et FitzGerald, 2004). On le perçoit d'ailleurs dans l'étude des relations que les migrants établis en France métropolitaine entretiennent avec l'extérieur de l'hexagone [5.3] : les originaires des DOM (des Français qui migrent sans passer une frontière nationale) sont plus nombreux à maintenir de tels liens que les immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger) ; et l'on observe même que les Français nés à l'étranger et (re)venus s'établir en France sont aussi nombreux à entretenir des liens en dehors de la métropole. Dès lors, la notion de *transnationalisme* –qui par définition relève des migrations internationales– semble trop étroite. Le terme de *translocalisme* (Hoerder, 2013), qui commence à apparaître dans la littérature, semble plus approprié pour désigner ces liens sociaux, économiques, voire politiques que les migrants maintiennent avec les lieux (pays / régions / villes / villages) qu'ils ont précédemment habités, quelle que soient l'échelle géographique de ces lieux ou le lien juridique qui les attache à ces lieux (citoyenneté ou non)⁵².

Les études sur le transnationalisme / translocalisme se focalisent largement sur les liens entretenus par les migrants avec l'ailleurs (leur nature, leur intensité, les facteurs qui les facilitent ou les inhibent). Mais plus généralement, les pratiques transnationales/translocales interrogent la façon dont les migrants articulent plusieurs

⁵² D'autres notions sont utiles pour conceptualiser cette tendance des migrants, internes ou internationaux, à organiser leur vie d'une façon multi-située : « l'ubiquité résidentielle » proposée par Lututala (1989) ou encore « l'espace de vie » proposé par Courgeau (Robette, 2012).

sphères de vie et soulèvent la question de leur intégration⁵³ sociale et économique non seulement à destination, mais aussi à l'origine. Là encore, mes recherches pointent vers une communauté de processus et l'on voit qu'un défaut d'intégration à destination, qu'il s'agisse d'une ville ou d'un pays, peut conduire les migrants à se tourner vers l'ailleurs, soit en développant des pratiques sociales et économiques qui transcendent les frontières comme on l'a vu en France avec le plus fort engagement transnational des descendants de migrants ayant subi du racisme, des discriminations ou des formes de stigmatisation [5.3], soit en émigrant, comme on l'a vu avec le départ des citoyens les plus économiquement vulnérables de Ouagadougou [5.13]. En tout état de cause, et comme le rappelait déjà King et Skeldon (2010), la question de l'ajustement des migrants à leur nouveau milieu de vie est une question qui se pose en migration internationale comme en migration interne⁵⁴. La multiplication des enquêtes sur l'insertion urbaine des migrants en Afrique dans les années 1980 et 1990 (Antoine et Coulibaly, 1989 ; Antoine, Ouédraogo et Piché, 1998) illustre la pertinence des questionnements sur l'intégration des migrants internes dans les villes. Mais il est frappant de constater que ce champ de recherche s'est développé sans référence aux travaux, pourtant abondants et renommés, sur l'intégration des migrants internationaux dans les pays de destination.

Bien sûr, on ne peut pour autant conclure à une absolue similarité entre migrations internes et migrations internationales. Le passage d'une frontière d'État, qui distingue les deux types de mobilité, demeure dans la plupart des cas un facteur majeur de différenciation : le contrôle des frontières d'État modifie radicalement les conditions de la migration en

⁵³ La définition de l'intégration fait l'objet de moult débats. Pour ma part, je fais ici référence à la position socio-économique des migrants dans la société, mesurée soit de façon objective (statut d'emploi, statut socio-économique...), soit de façon subjective (discrimination vécue...).

⁵⁴

instaurant un processus de sélection qui distingue les personnes légitimes à entrer et/ou séjourner des autres, parmi lesquelles certaines choisissent la voie de l'irrégularité. Mais là encore, la distinction migrations internes/internationales ne doit pas être surfaite. Le contrôle des mobilités ne se produit pas qu'aux frontières des États. Même si les dispositifs coercitifs tendent à devenir désuets, le contrôle gouvernemental des mobilités intérieures n'est pas une pratique complètement marginale et la légitimité des migrants internes n'est pas toujours assurée⁵⁵. Influencer, voire contrôler, les mobilités géographiques, est un attribut des États que ce soit à l'intérieur ou aux limites de leurs frontières. Le parallélisme entre migrations internes et internationales s'étend d'ailleurs à la question des effets des politiques migratoires menées par les gouvernements. J'ai déjà évoqué plus haut le paradoxe des politiques migratoires relatives aux retours (internes et internationaux), qui consistent pour les gouvernements à promouvoir les retours de migrants non-motivés, tout en négligeant l'existence des retours spontanés, voire en les bloquant. La question de l'(in)efficacité des politiques ne se pose pas qu'à propos des retours. Il est généralement reconnu dans la littérature scientifique que les politiques de contrôle des flux internationaux ont des effets limités (on a vu, par exemple, l'absence de relation claire entre les chances de regroupement familial et le niveau de restriction des politiques), voire contraires à ceux escomptés (par exemple, les retours décroissent dans un contexte de contrôle accru des entrées). De la même façon, les politiques visant à diminuer les migrations vers les villes ont la réputation d'être sans effets (Stark, 1980). Les politiques migratoires, internes et

⁵⁵ Le contrôle des migrations internes par les États tend à devenir un fait marginal. Il ne faut pas oublier cependant qu'il était la règle dans la France du XIX^{ème} siècle (Noiriel, 2008) et que c'est seulement en 2015 qu'a été supprimé son dernier avatar, à savoir le « carnet de circulation » des gens du voyage. La Chine, exemple contemporain le plus connu de contrôle serré des migrations internes avec l'instauration du « hukou », tend aussi à assouplir sa politique migratoire et à reconnaître la légitimité de sa population flottante (Liang, Li et Ma, 2014).

internationales, auraient ainsi un caractère commun d'inanité (Le Pape, 1993), que certains auteurs attribuent à un manque de réelle volonté politique. Stark (1980), pour les migrations internes, et Castles (2004), pour les migrations internationales, font ainsi –chacun de leur côté– l'hypothèse que les gouvernements ont un « agenda caché » en matière de politiques migratoires. Afficher leur volonté de contrôler ou d'infléchir les migrations, tout en ne se donnant pas les moyens d'atteindre complètement leurs objectifs seraient une façon pour les gouvernements de gérer des intérêts contradictoires (typiquement : satisfaire une opinion publique soucieuse de contrôle, sans desservir les employeurs qui ont un besoin de main d'œuvre bon marché).

Si mes recherches passées illustrent la communauté des processus en jeu dans les migrations internes et internationales, mes recherches à venir s'inscrivent exclusivement dans le domaine des migrations transfrontalières.

PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Tous mes projets de recherche ont en commun de poursuivre cette ligne de recherche consistant à appréhender les migrations en dépassant le seul point de vue de l'*immigration* : l'*émigration*, la circulation et les relations qui s'établissent entre pays d'origine et de destination demeurent des thèmes centraux de mes recherches. L'éventail de mes travaux s'élargit néanmoins dans deux directions. D'une part, leur champ géographique s'ouvre au-delà de l'Afrique. D'autre part, les politiques migratoires s'imposent comme un objet d'étude explicite.

1. MIGRATION INTERNATIONALE ET FAMILLE

Le rôle de la famille dans les processus migratoires est un sujet qui traverse mes recherches antérieures sans les structurer. Il devient un objet d'approfondissement dans mes travaux prévus à court et moyen termes. Les théories sur les migrations, internes et internationales, convergent pour souligner que la migration n'est pas un processus purement individuel. Mais, paradoxalement, les migrations familiales internationales demeurent sous-étudiées, peut-être à cause de l'idée préconçue que la migration familiale accompagne ou suit nécessairement la migration de travail. J'ai cependant montré, avec mes collègues, que le regroupement familial n'est pas une pratique universelle parmi les migrants, tout au moins parmi ceux originaires d'Afrique subsaharienne en Europe. Par ailleurs, alors que s'est imposée l'idée que les transferts économiques des migrants sont justifiés par des stratégies économiques familiales (Stark, 1991), peu de travaux s'intéressent aux bénéficiaires des

transferts des migrants. Mais à quel point ces derniers investissent-ils pour eux-mêmes ou pour les autres ? Mes recherches à venir sur les relations entre migration et famille se divisent en trois axes qui touchent tant aux déterminants de la migration qu'à ses effets.

○ *LE FONCTIONNEMENT DES FAMILLES TRANSNATIONALES*

Dans mes recherches antérieures, j'ai montré –avec mes collègues– à quel point les arrangements transnationaux peuvent être longs et fréquents dans les familles subsahariennes. Mais il reste à mieux comprendre le fonctionnement de ces familles qui vivent de part et d'autre des frontières. Mes recherches suivront deux pistes, toutes deux alimentées par les données de MAFE. Premièrement, du côté des déterminants de la migration, j'étudierai les facteurs individuels, familiaux et contextuels (y compris politiques) qui contribuent à expliquer que des couples s'engagent dans une vie transnationale, plutôt que dans une migration conjointe ou dans une vie commune dans le pays d'origine⁵⁶. Deuxièmement, j'étudierai la « consistance »⁵⁷ des couples transnationaux. Une critique portée à nos résultats sur la longue durée des couples VEPAF (vivant ensemble de part et d'autre des frontières) est que les couples transnationaux étudiés ne sont, en fait, peut-être plus des « couples » à proprement parler, même si aucune rupture n'est déclarée dans l'enquête. Notre objectif est donc maintenant d'étudier des relations entre conjoints pendant les périodes de séparation géographique afin de saisir ce que recouvrent –en termes d'organisation familiale– ces périodes de vie multi-située⁵⁸.

⁵⁶ En d'autres termes, je fais un pas en arrière dans l'étude des trajectoires migratoires des couples, puisque mes travaux antérieurs portaient sur le regroupement, une fois que la séparation avait eu lieu [6.2][6.10]

⁵⁷ L'expression est empruntée à Sally Findley (1997).

⁵⁸ Plusieurs indicateurs pourront être mobilisés : visites, transferts d'argent, éventuelles unions parallèles, naissance d'enfants dans ou hors union.

○ LES EFFETS DE LA DISPERSION

La montée en puissance des études (qualitatives) sur les familles transnationales a fait émerger une nouvelle catégorie d'analyse : les « laissés à l'arrière » (*left behinds*), qui sont notamment les enfants restés sur place de parents partis en migration. Des travaux récents se sont intéressés aux effets de la séparation d'avec leur(s) parent(s) sur leur bien-être (Mazzucato et Schans, 2011). Mais la question des effets de la séparation ne se pose pas seulement dans le pays d'origine. Ce deuxième axe de recherche s'intéresse donc aux conséquences de la séparation parent-enfant dans les pays de destination, à partir du moment où ils sont de nouveau réunis. On étudiera ainsi les trajectoires scolaires et d'insertion professionnelle des enfants d'immigrés en fonction de la durée et des modalités de séparation. L'analyse portera d'une part sur les enfants nés à l'étranger et qui ont bénéficié du regroupement familial ; mais aussi, d'autre part, sur les enfants de « deuxième génération » qui ont été temporairement envoyés au pays d'origine pendant leur enfance⁵⁹. Les analyses seront d'abord réalisées pour la France (source : TeO), mais cet axe de recherche pourrait donner lieu, à moyen terme, à un projet comparatif puisqu'il est au cœur d'un programme d'échange avec le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC, Espagne, A. Gonzalez-Ferrer) et l'Université de Princeton (USA, M. Tienda et A. Adsera) sur le thème « *Migration, Split families and Children's Experiences* ».

⁵⁹ On a découvert récemment l'importance de ce phénomène qui touche, par exemple, un garçon sur cinq parmi les enfants nés en France de parents subsahariens [6.11]. La recherche doctorale d'A. Grysole, en cours, porte sur les logiques sociales qui expliquent ce phénomène de « renvoi au pays ».

○ INVESTIR POUR SOI OU POUR LES AUTRES ?

Le troisième axe porte sur les transferts économiques des migrants et veut étudier comment ces derniers articulent leurs intérêts individuels avec leurs obligations familiales et sociales. Le contexte africain offre un terrain d'observation particulièrement intéressant. Alors que l'absence d'État-Providence fait reposer sur les familles l'essentiel des mécanismes de solidarité, la question de l'individualisation des comportements devient une question pressante (Calvès et Marcoux, 2007). Elle se pose d'autant plus pour les migrants que leurs transferts assurent une part croissante des revenus nationaux dans les pays d'origine. Les pressions familiales (et communautaires) sur les migrants sont souvent présentées dans les recherches qualitatives africanistes comme un facteur inhibant les investissements. Pourtant, des résultats tirés de MAFE-Sénégal semblent indiquer que les migrants investissent davantage pour eux-mêmes que pour les autres [6.9][6.13]. Notre objectif est de tester, sur la base d'analyses longitudinales comparatives (portant sur les trois flux du projet MAFE), l'influence des contraintes familiales sur les différents types de transferts des migrants.

2. LES POLITIQUES DE MIGRATION ET LEURS EFFETS

Inscrit dans une logique de valorisation des données de MAFE, ce projet ouvre néanmoins un nouvel axe de recherche. Sans être absentes de mes travaux, les politiques migratoires étaient surtout traitées comme une toile de fond. Au mieux et comme dans de nombreux autres travaux, elles étaient abordées à travers de grossières variables contextuelles (la période, le pays) qui captaient bien d'autres éléments de contexte que les politiques migratoires elles-mêmes. L'indisponibilité de bases de données comparatives et longitudinales sur les politiques était, jusqu'à très récemment, le principal obstacle à des

analyses fines sur leurs effets sur les comportements migratoires. Mais la mise à disposition de la base DEMIG POLICY, produite à Oxford sous la direction de Hein de Haas, ouvre de nouveaux horizons de recherche. Cette base repose sur la codification de tous les changements intervenus en matière de politique migratoire entre 1960 et 2010 dans 45 pays. Construite sur une base annuelle, elle indique si les changements politiques vont ou non dans le sens de restrictions croissantes pour chaque type de migrants (demandeurs d'asile, réfugiés, migrants familiaux, travailleurs plus ou moins qualifiés, étudiants, migrants irréguliers) et dans les différents domaines d'application des politiques migratoires (régulation des entrées, dispositifs d'intégration, retours). On peut donc maintenant étudier si les évolutions des comportements migratoires reflètent ou non la transformation des politiques publiques et si –en particulier– le surcroît de restrictions des politiques européennes conduit –comme l'attendent les décideurs– à une limitation des entrées, à une accentuation des retours et à une sélection plus maîtrisée des migrants.

En collaboration avec des collègues (M.-L. Flahaux et B. Schoumaker), mon objectif est de tester et de raffiner l'hypothèse des effets de substitution proposée par de Haas (2011), selon laquelle les politiques migratoires restrictives sont mises en échec par l'*agencéité* des migrants. De Haas distingue quatre effets de substitution. **(1)** Il y a « substitution spatiale » quand les migrants réorientent leur trajectoire migratoire (route et destination finale) pour s'adapter aux évolutions politiques dans les différentes destinations possibles. **(2)** L'effet de "substitution catégorielle" renvoie à la capacité des migrants à ajuster leur trajectoire légale (catégorie juridique) en fonction des opportunités ouvertes par les États (typiquement, des restrictions sur les migrations de travail peuvent se traduire par un gonflement des flux familiaux ou d'asile). **(3)** L'effet de « substitution inter-temporelle » se produit quand les

migrants anticipent leur départ en prévision de nouvelles restrictions à venir. C'est, autrement dit, un effet « maintenant ou jamais ». **(4)** Enfin, l'effet de "flux inverse" se produit quand un contrôle accru des entrées décourage le retour des migrants.

Pour tester l'existence de ces effets, notre objectif est de combiner les données de MAFE et DEMIG. Un premier projet d'analyse étudie –de façon descriptive– à quel point les tendances migratoires et politiques coïncident dans le temps ([17.28] article soumis à *Population and Development Review*, présenté dans le volume des publications). Notre objectif ultérieur est de modéliser les comportements migratoires (départ, retour) en intégrant les variables politiques pour distinguer leurs effets, toutes choses égales par ailleurs. Plus finement encore, on pourra étudier si les politiques jouent un rôle différencié sur divers types de trajectoires légales ou géographiques (migration régulière ou irrégulière, direct ou avec transit...) ou si les politiques agissent de façon distincte sur différents profils de migrants. On pourra, de plus, rechercher dans quelle mesure les politiques agissent non seulement sur les migrations elles-mêmes, mais aussi sur les intentions et sur les tentatives de migration, une nuance cruciale dans un contexte de contrôle accru des frontières.

3. LE PROJET TEMPER (TEMPORARY VS. PERMANENT MIGRATION)

Les migrations de retour sont un thème central de mes travaux antérieurs. Celles sur lesquelles j'ai travaillé jusqu'à présent sont pour l'essentiel des migrations « spontanées », décidées par les migrants eux-mêmes et/ou leurs familles. Mais depuis le début des années 2000, les retours internationaux « encadrés » –incités plus ou moins fermement par les États d'accueil– sont revenus au cœur des débats publics et des dispositifs de gestion des migrations. La « circulation » des migrants est (re)devenu un idéal institutionnel (Castles

2006) et les programmes de migration temporaire se multiplient. L'objectif du projet européen TEMPER est de questionner la pertinence de cette approche à travers deux questions de recherche⁶⁰. L'une est conceptuelle et interroge la pertinence de la frontière institutionnellement posée entre migrations « temporaires » et migrations « permanentes »⁶¹. La seconde porte sur l'hypothèse politique selon laquelle les migrations temporaires (ou plus largement les retours) sont bénéfiques pour les migrants et leur entourage.

○ *LES MIGRATIONS « TEMPORAIRES » EN QUESTION*

Bien qu'elles fassent l'objet d'une attention politique croissante, les migrations temporaires ne font l'objet ni d'une définition consensuelle ni d'une mesure standard. Notre objectif est de contribuer à mieux cerner ce que sont les migrations « temporaires » à travers trois approches complémentaires. **(1)** Un état des lieux juridique et statistique des migrations temporaires en France (encore jamais réalisé) permettra de reconstruire des séries de données mesurant l'évolution des migrations « temporaires » au regard des migrations « permanentes »⁶². **(2)** Une analyse des trajectoires légales des migrants permettra par ailleurs d'étudier la porosité entre séjours « temporaires » et « permanents ». En France, les données d'AGDREF (Application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France) seront exploitées pour étudier la fréquence et les facteurs des transitions entre des

⁶⁰ Financé par le 8^{ème} PCRD et coordonné par Amparo González-Ferrer (CSIC, Espagne), le projet TEMPER porte aussi sur d'autres dimensions des migrations temporaires dans lesquelles je ne suis pas impliqué et que je ne présente donc pas ici.

⁶¹ D'un point de vue démographique, aucune migration ne peut être dite « permanente » (en tous cas, jusqu'au décès des individus concernés). Le terme « permanent » relève du registre juridique qui oppose les titres de séjour valables pour une durée déterminée aux titres renouvelés ou renouvelables sans restriction.

⁶² Les résultats seront mis en perspective avec ceux obtenus dans les autres pays du projet (Grande-Bretagne, Italie, Espagne), et possiblement avec ceux du Canada (en fonction des possibilités de financement).

titres de séjour à vocation « temporaire » et à vocation « permanente » (par exemple, d'étudiant à travailleur). En complément, les données de MAFE permettront d'analyser, dans des contextes variés, les transitions vers l'*overstaying* (c'est-à-dire le fait de rester à destination, au-delà de la durée officielle du titre obtenu). **(3)** Enfin, les migrations « temporaires » seront étudiées du point de vue des migrants, selon deux méthodes. D'une part, on étudiera les intentions de durée de séjour déclarées dans MAFE par les enquêtés. D'autre part, une série d'entretiens qualitatifs sera réalisée auprès de migrants « saisonniers » travaillant dans l'agriculture pour étudier comment le statut de « saisonnier » influence leur trajectoire de vie.

○ LA RÉINSERTION DES MIGRANTS DE RETOUR

Dans cette partie du projet, les migrants « temporaires » sont définis comme des migrants qui ont séjourné en Europe au moins trois mois et qui sont retournés dans leur pays d'origine. On s'intéresse aux modalités de leur réinsertion, en la considérant comme conceptuellement similaire à l'insertion des migrants dans les pays de destination, c'est-à-dire comme un processus qui s'inscrit dans la durée et qui peut comporter des difficultés d'adaptation qui seront analysées. Compte tenu du manque de données permettant de traiter du sujet [6.6], le projet TEMPER prévoit de réaliser des enquêtes spécifiques sur les

migrants de retour dans quatre pays (Argentine, Roumanie⁶³, Sénégal et Ukraine), en incluant des échantillons de non-migrants à des fins de comparaison⁶⁴ (collectes en 2016).

4. LES MIGRATIONS FRANÇAISES AU-DELÀ DU « NATIONALISME MÉTHODOLOGIQUE »

En tant que responsable de l'unité INED-MIM (Migrations internationales et minorités), l'un de mes objectifs est de relancer le volet « migrations » de la conjoncture démographique produite par l'Ined. Cela suppose, avec mes collègues, de donner un nouvel élan à l'étude des flux d'immigration. Mais comme presque tous les territoires, la France n'est pas seulement une « terre d'immigration », elle est aussi –même si on l'omet souvent– un pays de départs. C'est le point sur lequel j'entends contribuer.

Des estimations ponctuelles sur des sous-groupes (les personnes de nationalité française, les individus hautement qualifiés) suggèrent que l'émigration est –en France– un phénomène significatif et en progrès (Docquier et Marfouk, 2006 ; Le Bras, 2008). Mais on ignore à peu près tout de cette émigration⁶⁵. Comment a-t-elle évolué dans les dernières décennies ? Quels sont les profils des émigrants ? Pourquoi partent-ils ? Comment s'insèrent-ils dans

⁶³ Depuis 2014, la Roumanie a accédé à l'espace de libre-circulation de la zone Shengen. Elle offre, du coup, un cas particulièrement intéressant, permettant de tester l'hypothèse –répandue dans la littérature (voir, par exemple, Massey 2002, de Haas 2011)– selon laquelle les retours sont plus fréquents quand les frontières sont ouvertes.

⁶⁴ Dans l'enquête sénégalaise (dont l'Ined est responsable), nous espérons ajouter un sous-échantillon de migrants de retour « encadrés » afin de comparer leur réinsertion à celles des migrants de retour « spontanés ». Cette option dépendra de la possibilité de trouver des financements additionnels.

⁶⁵ Il n'y a pas qu'en France que l'émigration est « mystérieuse », pour reprendre un terme de Le Bras (2007). Aussi est-il possible que ce projet centré sur la France soit élargi à d'autres terrains, notamment au Canada où des collègues (D. Bélanger à l'Université de Laval et A. Gagnon à l'Université de Montréal) entament également des projets sur l'émigration, et plus particulièrement la ré-émigration des immigrés. La participation croissante des Français dans les programmes d'immigration temporaire font de ce pays un terrain intéressant pour analyser à la fois l'insertion des émigrants français et les déterminants de leur retour. Une telle étude offrirait, en outre, un contrepoint intéressant aux travaux menés par ailleurs sur les migrants temporaires en Europe (projet TEMPER).

leurs pays d'accueil ? Quelle proportion revient en France et pourquoi ? Et comment se réinsèrent-ils dans la société française ?

Mon objectif est d'appréhender l'émigration dans une logique de trajectoire qui appréhende les différentes étapes suivies par les migrants (facteurs du départ, insertion à destination, facteurs du retour, ré-insertion au retour). Mais parce que les appareils statistiques sont bâtis sur la base des États-Nations (avec peu ou pas d'information sur les émigrants), répondre à ces questions est un défi méthodologique. Trois stratégies complémentaires seront mises en œuvre pour réaliser cette comparaison⁶⁶. **(1)** L'une d'elle consiste à exploiter les informations données sur les émigrants par des personnes vivant en France (*absentee approach*). Ce type de données (disponibles par exemple dans TeO) peut donner une mesure de l'émigration [6.1] et permet d'étudier (sommairement) les déterminants de ce mouvement. **(2)** La seconde approche (*follow up approach*) repose sur l'analyse de données de panel qui permettent de repérer les sortants (en les distinguant des personnes décédées). Dans cette logique, on exploitera l'Echantillon démographique permanent (EDP)⁶⁷ à deux fins : (a) établir une histoire de l'émigration en tirant profit de la profondeur historique de l'EDP et mettre sur pied une statistique récurrente de l'émigration, qui fait pour le moment défaut dans la statistique publique française⁶⁸ ; (b) analyser le profil des émigrants et les facteurs de leur départ. **(3)** La dernière approche (*ex-post merging approach*) consiste à assembler des données qui ont été initialement collectées de façon

⁶⁶ Pour une discussion détaillée des différentes approches multi-situées, voir [6.6].

⁶⁷ L'EDP est une base de données longitudinale qui combine les informations des recensements et des bulletins d'état civil, de naissance, de mariage et de décès pour un large échantillon de la population française (environ 900 000 individus en 2000). Il a été créé en 1967. L'EDP a été remanié suite à la réforme du recensement. La nouvelle mouture sera prochainement disponible.

⁶⁸ Si cette source s'avérait défailante, d'autres sources pourraient être explorées, notamment des sources administratives (fichiers de sécurité sociale, par exemple), pour combler ce vide de la conjoncture démographique.

indépendante sur une même population d'intérêt. En l'occurrence, on cherchera à combiner les données individuelles sur les Français recensés dans des pays étrangers. La plateforme d'IPUMS sera utilisée pour tenter cette assemblage⁶⁹, qui nous permettra d'étudier (a) les facteurs associés à l'émigration (par comparaison avec la population vivant en France) et (b) les conditions d'insertion des émigrants à destination (par comparaison avec la population vivant dans chaque destination).

Aucune de ces trois approches n'est parfaite ; elles doivent être employées en association dans un objectif de triangulation. En outre, les données mentionnées offrent une information très limitée pour comprendre les mécanismes sociaux en jeu dans l'émigration. L'enquête TeO, particulièrement riche en données objectives sur l'insertion socio-économique et en données subjectives sur l'identité et les discriminations, pourra être mobilisée pour des analyses plus approfondies sur les déterminants des intentions d'émigrer⁷⁰ et les modalités de réinsertion des migrants de retour en France. Je pourrai ainsi tester quantitativement l'hypothèse selon laquelle l'émigration est liée à des processus d'exclusion et d'identification (Santelli, 2013), ou plus généralement à une expérience migratoire antérieure des individus ou de leurs parents, quelle que soit leur nationalité.

⁶⁹ On pourrait aussi envisager de demander un accès direct aux recensements de quelques pays cibles.

⁷⁰ L'enquête Familles (1999) renseigne aussi sur les intentions d'émigrer. Elle pourra être utilisée pour rechercher d'éventuelles évolutions dans les déterminants des intentions de départ.

POSTFACE

Les migrations internationales se sont progressivement imposées comme mon seul sujet d'étude. De tous les objets de la démographie, c'est sans doute aujourd'hui l'un de ceux qui suscitent le plus grand intérêt dans les débats publics, et qui concentrent le plus grand nombre d'idées reçues (Héran, 2004, 2012). Produire des données et des analyses pour tester (certains de) ces stéréotypes a constitué une motivation fondamentale de mon activité des dernières années.

Les migrations africaines en Europe m'ont offert un terrain particulièrement propice à cet exercice, tant s'amoncellent à leur propos des idées préconçues. Aux accusations récurrentes dans le débat public d'abus par les Africains en matière de regroupement familial⁷¹ s'opposent les résultats qui montrent que vivre ensemble de part et d'autre des frontières est un arrangement familial fréquent qui s'achève plus souvent par le retour du migrant en Afrique que par la venue de sa conjointe ou de ses enfants en Europe [6.2][6.3][6.10][6.12]. À l'image de femmes africaines qui seraient quasi exclusivement des femmes passives suivant leur mari en migration, s'oppose des statistiques montrant que la montée des migrations féminines subsahariennes en France est avant tout le fait de femmes autonomes [5.2][8.3]. Plus généralement, à l'image commune d'une « invasion africaine », supposément alimentée par un flux massif et irréversible de migrants peu qualifiés, s'oppose

⁷¹ Au point, par exemple, qu'un gouvernement ait sérieusement envisagé de mettre en œuvre des tests ADN pour vérifier la paternité des demandeurs de regroupement familial.

une réalité démographique qui montre que la migration subsaharienne est un fait minoritaire en France et en Europe [6.17][8.7], qu'elle est largement le fait d'individus instruits [6.7], et même plus instruits que la population française [13.16]. À la représentation d'un flux irréversible conduisant à l'installation définitive des migrants en Europe, s'oppose enfin des résultats montrant que les migrants subsahariens sont enclins à retourner dans leur pays d'origine lorsque les conditions de circulation leurs sont favorables [6.7][8.1].

Mais il ne suffit pas d'infirmer des idées reçues dans des revues scientifiques pour corriger le débat public. J'ai tenté ces dernières années de sortir du monde académique pour diffuser mes résultats auprès d'un public plus large (voir mon CV). Je continuerai de le faire en essayant de trouver les voies d'un dialogue efficace avec la société civile et les sphères administrative et politique. Progresser dans ce domaine est un objectif majeur de ma pratique scientifique des années à venir.

CURRICULUM VITAE

FORMATION : DIPLÔMES ET CONCOURS

2002-2003 : Compléments de formation en analyse quantitative (Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales, Montréal) : stage intensif d'analyse des biographies (août 2002) ; atelier de formation appliquée sur l'analyse multiniveau (janvier 2003).

2001 : Qualifié par le Conseil national des Universités (France) pour exercer les fonctions de Maître de conférences en géographie et en aménagement-urbanisme.

1997-2000 : Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme (Institut français d'urbanisme, Université Paris VIII), [mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité].

1996-1997 : Agrégation de géographie. [reçu 5^{ème}].

1993-1996 : Magistère Aménagement (Universités Paris I et Paris VIII). [mention bien].

1995-1996 : DEA (Diplôme d'études approfondies) en Aménagement et urbanisme (Institut français d'urbanisme, Université Paris VIII) [mention très bien].

1994-1995 : Maîtrise en Aménagement et urbanisme (Institut français d'urbanisme, Université Paris VIII) [mention bien].

1993-1994 : Licence de géographie (Université Paris I – Panthéon-Sorbonne) [mention bien].

1991-1993 : Classes préparatoires Hypokhâgne et khâgne (Lycée Jules Ferry, Paris)

EMPLOIS DANS LA RECHERCHE

2015 (1^{er} sept.)-Auj. : Responsable de l'Unité de recherche « Migrations internationales et minorités », Ined

2014-2015 : Professeur invité à l'Université de Montréal, département de démographie. Salarié, mis à disposition par l'Ined.

2008-Auj. : Chargé de recherches à l'INED, 1^{ère} classe. Salarié.

2004-2008 : Chargé de recherches à l'INED, 2^{ème} classe. Salarié.

2004 (Automne) : Visiting Researcher at the Office of Population Research, Princeton University

2002-2004 : Post-doctorant à l'Université de Montréal, département de démographie. Boursier.

2001-2002 : ATER. Université d'Arras, Département de géographie. Salarié.

2000-2001 : ATER. Université Paris IV, Département de géographie. Salarié.

1997-2000 : Allocataire Moniteur Agrégé. Université Paris 8, Institut Français d'Urbanisme.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

ORGANISATION DE FORMATIONS

2011 : *Sequence Analysis Workshop*, organisé en collaboration avec A. Bringé (Ined, SMS), INED, 16-18 mars 2011

2010 : *An introduction to Event-history Analysis (discrete time models)*, organisé en collaboration avec A. Bringé (Ined, SMS), University of Maastricht, 14-16 février 2010

2009 : *A training session on event history analysis*, organisé en collaboration avec A. Bringé (Ined, SMS), Université Cheikh Anta Diop (IPDSR, Dakar), 7-11 février 2009

SUPERVISION DE JEUNES CHERCHEURS

○ POST-DOCTORANTS

2015-2017 : Audrey Lenoël, PhD de l'Université de Bristol, recrutée en février pour 2 ans sur le projet TEMPER

2014-2016 : Tatiana Eremenko, Doctorat en démographie de l'U. de Bordeaux, recrutée sur le projet TEMPER (poursuit ensuite sur le même projet à CSIC, en Espagne)

2009-2011 : Lama Kabbanji, PhD en démographie de l'U. de Montréal, recrutée sur le projet MAFE, puis recrutée en 2011 par l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

2006-2009 : David Lessault, Doctorat en géographe-aménagement de l'U. d'Orléans, recruté sur le projet MAFE, puis recruté en 2011 au CNRS.

○ DOCTORANTS

- CO-DIRECTIONS DE THÈSES

2014-Auj. : Co-directeur de Mateyédou Lamboni, doctorant en démographie à l'Université de Montréal. Titre provisoire de la thèse : Déterminants de l'immigration de l'Afrique vers l'Europe : Migration temporaire ou permanente ?

2011-Auj. : Co-directeur et tuteur à l'Ined de Jocelyn Nappa, doctorant en démographie à Louvain-la-Neuve (financement Ined, puis FNRS). Titre de la thèse : Analyse comparative du retour et de la réinsertion des migrants sénégalais et congolais dans leur pays d'origine.

2009-2012 : Co-directeur et tuteur à l'Ined de Sorana Toma, étudiante en doctorat de sociologie à l'Université d'Oxford (financement RTN puis Ined). Titre de la thèse : The role of migrant networks in international mobility between Senegal and Europe.

2008-2012 : Co-directeur et tuteur à l'Ined de Cora Mezger, doctorante en économie à l'Université du Sussex, département d'économie (financement RTN puis Ined). Titre de la thèse : Essays on Migration between Senegal and Europe: Migration Attempts, Investment at Origin and Returnees' Occupational Status.

2008-2010 : Co-Directeur de Lucie Motuin, doctorante en géographie inscrite à l'Université de Dakar (non financée). A abandonné son doctorat lors de son recrutement au bureau dakarois de l'Office international des migrations

2006-2011 : Co-directeur de Mamadou Gando Barry, Doctorant en sociologie à l'Université de Montréal, (non financé). Titre de la thèse: La migration pour études : l'expérience de retour des diplômés guinéens dans leur pays d'origine après une formation au Canada.

- MEMBRE DE COMITÉS DE THÈSE

2009-2013 : Membre du comité de thèse et tuteur à l'Ined de Marie-Laurence Flahaux, étudiante en doctorat de démographie à Louvain-la-Neuve à (financement FNRS). Titre de la thèse : Analyse comparative du retour et de la réinsertion des migrants sénégalais et congolais dans leur pays d'origine.

2009-2013 : Membre du comité de thèse et tuteur à l'Ined d'Erik Vickstrom, Doctorant en sociologie à l'Université de Princeton (financement Princeton puis Ined). Titre de la thèse : The Production and Consequences of Irregularity in Multiple Contexts of Reception: Complex Trajectories of Legal Status of Senegalese Migrants in Europe.

2006-2012 : Membre du comité de thèse de Sophie Vause, doctorante de démographie à l'Université de Louvain-la-Neuve (financement FNRS). Titre de la thèse : Différences de genre et rôles des réseaux migratoires dans la mobilité internationale des Congolais (RDC) : étude des tendances, des déterminants et des conséquences de la migration.

- TUTEUR DE DOCTORANTS À L'INED

2015-Auj : Tuteur à l'Ined de Louise Caron, étudiante en doctorat de sociologie à Sciences Po (financement Ined). Titre de la thèse : « De l'immigration permanente aux migrations circulaires en France : Comprendre les trajectoires migratoires pour une reconfiguration des politiques de mobilité »

2012-Auj. : Tuteur à l'Ined d'Amélie Grysole, étudiante en doctorat d'anthropologie à l'EHESS (financement Ined). Titre de la thèse : Familles dakaroises et émigration internationale : la prise en charge des enfants « nés de l'extérieur »

2006 : Tuteur à l'INED d'Anne Généreux, étudiante en Phd de sociologie de l'Université du Wisconsin (financement MPIDR, Rostock). Sujet de la thèse (abandonnée, suite à une interruption de son financement) : African immigrant fertility in France.

O MASTERS

2014 : Tuteur à l'Ined de Daniele Rossi (Stage de M2, Université de Strasbourg)

2012 : Tuteur à l'Ined de Georgina Anderson (London School Hygiene and Tropical Medicine), Liza Kraus (Université Pompeu Fabra, Barcelone), Kim Carls (Maastricht University)

2011 : Tuteur à l'Ined d'Amélie Grysole, étudiante en M2 "Pratiques de l'interdisciplinarité en sciences sociales" Ens/Ehess, Recherche bibliographique sur Mobile and left behind children in migrant families »

2008 : Tuteur à l'Ined de Marie-Laurence Flahaux, étudiante en M2 (Université de Louvain-la-Neuve)

PARTICIPATION À DES JURYS⁷²

2015 : Université de Montréal, Département de démographie. Membre interne du jury de thèse de Moussa Bougma, « Fécondité, réseaux familiaux et scolarisation des enfants en milieu urbain au Burkina Faso ».

2015 : Université de Montréal, Département de démographie. Membre du jury de thèse de Youssouf Langani « Migration et utilisation de la contraception en Afrique sub-saharienne ».

2015 : Université de Montréal, Département de démographie. Membre du jury de l'examen de synthèse (doctorat) d'Astrid Flénon.

⁷² NB : En Grande-Bretagne, les directeurs de thèse n'assistent pas aux soutenances de leurs doctorants, raison pour laquelle je n'étais pas dans les jurys de S. Toma et C. Mezger.

2014 : Université de Louvain-la-Neuve, Département de démographie. Membre externe du jury de thèse de Albert Phongi Kingiela, « Accès à l'emploi, transferts d'argent et investissements des migrants congolais installés en Europe : l'influence de la famille d'origine ».

2014 : Université de Montréal, département de démographie, Membre externe du jury de maîtrise de Maxime Murphy, « Les assortiments éducationnels des unions exogames immigrants-natifs à titre d'indicateur de stratification sociale : une étude exploratoire à partir des données canadiennes ».

2014 : Universitat Pompeu Fabra (Barcelone), Departament De Ciències Polítiques I Socials, Rapporteur externe et Président du jury de soutenance de thèse de Mao-Mei Liu, « The Social Roots of Sub-Saharan African Migration to Europe: Networks, Resources and Context ».

2012 : Université de Louvain-la-Neuve, Département de démographie. Membre externe du jury de thèse de Sophie Vause (détails ci-dessus)

2010 : Université de Montréal, département de sociologie. Membre du jury de thèse (co-directeur) de Mamadou Gando Barry (détails ci-dessus)

2004 : Université de Montréal, département de démographie. Gaël Le Jeune, Soutenance de thèse (Le rôle de la migration dans la dynamique des relations de genre : l'exemple du Burkina Faso)

2003 : Université de Montréal, département de démographie. Nounké Kourouma, Programme de doctorat en démographie, Examen de synthèse (Revue critique des études sur les liens entre pauvreté et comportement démographiques dans les pays en développement)

ENSEIGNEMENTS

2014-2015 – Professeur invité à l'Université de Montréal, Département de démographie. 2 cours complets de maîtrise (12 séances de 3 heures chacune) :

Migrations
Méthodes de recherche et enjeux sociaux

2005-2013 : Interventions ponctuelles dans différents programmes d'enseignement (écoles d'été, masters, écoles doctorales) :

Ecole d'été « Surveying immigrants and minorities » (« Quantitative Methods in Social Sciences 2 », ESF Programme)
European Doctoral School of Demography (EDSD)
IMISCOE Summer School (Migrinter, U. Poitiers)

Ecole d'été « L'analyse des biographies appliquée aux enquêtes africaines » (Université de Laval, Québec)

Master « Expertise en population et développement » de Paris V

Master « dynamique des populations » de l'IDUP-Paris 1

Master « Dynamiques Comparées des Développements » à Paris X-Nanterre

Master de géographie « Pays émergents et en développement » commun aux Universités Paris 1 et Paris 7

Master géographie de la santé commun aux Universités de Créteil et Paris IV.

2002-2003 : Chargé de cours à l'université de Montréal (département de démographie). Enseignements en maîtrise de démographie.

2001-2002 : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université d'Artois (département de géographie). Enseignements en DEUG I d'économie, DEUG I et II de géographie.

2000-2001 : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris IV-Sorbonne (département de géographie). Enseignements en DEUG I de géographie.

1997-2000 : Allocataire-moniteur-agrégé à l'Université Paris VIII (Institut français d'urbanisme et département de géographie). Enseignements en DEUG I de géographie, en Licence et DESS d'urbanisme.

AUTRES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

2001 : Encadrement d'un voyage d'études sur l'urbanisme à Vienne & Budapest (Magistère urbanisme, université Paris IV-Sorbonne)

1997-1999 : Participation (conception, écriture) à la réalisation d'une série documentaire audiovisuelle pédagogique, en cinq volets, produite par ENS-Production : "à travers le Sénégal".

1996 : Organisation d'un voyage d'études au Sénégal sur le thème "aménagement et urbanisme" (3 semaines, 30 étudiants du Magistère Aménagement de Paris I et Paris VIII).

TÂCHES D'INTÉRÊT COLLECTIF

ACTIVITÉS DE DIRECTION A L'INED

2015-Auj. : Responsable de l'unité « Migrations Internationales et Minorités » (MIM, UR8)

2012-2014 : Délégué aux affaires doctorales et post-doctorales. Formalisation de la politique d'accueil des doctorants et des post-doctorants, rédaction/négociation de la Charte des doctorants et de la Charte des post-doctorants, révision et mise en œuvre des procédures de sélection et de suivi des doctorants et post-doctorants, gestion des affaires courantes concernant environ 35 doctorants et 15 post-doc'...

RESPONSABLE DE PROJETS PHARE

2011-Auj. : Projet « Migrations, intégration et transnationalisme » (MIT), en co-responsabilité avec Stéphanie Condon, Unité MIM

2009-2012 : Projet « Migrations entre l'Afrique et l'Europe », UMR Ceped

2007-2008 : Projet « Migrations africaines » (Migraf), Unité Pop-Dev

2005-2011 : Projet « Trajectoires et Origines » (TeO), en co-responsabilité avec Patrick Simon et Christelle Hamel, Unité MIM

AUTRES TÂCHES LIÉES AU FONCTIONNEMENT DE L'INED

2015-Auj. : Représentant de l'Ined auprès de Population-Europe

2013-2014 : Membre du Comité directeur des systèmes d'information

2011-2012 : Groupe de travail sur le Fund raising

2011 : Participation au groupe de réflexion sur la préfiguration de l'offre numérique du Campus Condorcet

2010-2013 : Groupe de travail sur les outils de demande et de suivi des budgets

2010-2014 : Groupe de travail « système d'information »

2008-2014 : Commission des bureaux

2008-2009 : Comité d'hygiène et sécurité

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION (5 DERNIÈRES ANNÉES)

○ *COMITÉS DE SÉLECTION OU PROMOTION*

2015 : Membre du jury 2016 de l'Allianz European Demographer Award

2014 : Membre du jury d'attribution des contrats doctoraux de l'Ecole doctorale 180 « Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés » (Université Paris Descartes)

2014 : Evalueur externe pour la promotion et titularisation d'un professeur du département de Sociologie au Queens College de CUNY (New-York)

2013-Auj. : Comité Drip, Ined (évaluation des demandes d'accueil des chercheurs étrangers et des demandes de séjours à l'étranger de chercheurs Ined et doctorants iPOPs)

2011-2012 : Membre du comité de sélection du fond d'excellence d'iPOPs (recrutement des doctorants et post-doctorants, suivi des doctorants accueillis à l'Ined, sélection des jeunes chercheurs candidats à une mobilité internationale, sélection des maîtres de conférence candidats à un accueil en délégation à l'Ined)

○ *ÉVALUATION DE PROJETS (GRANT REVIEWER)*

Pour le CRSH (Conseil de recherches en sciences humaines, Canada), l'ANR (Agence nationale de la recherche, France), le FNR (fonds national de la recherche, Luxembourg), le Conseil régional d'Ile de France (jury d'attribution des allocations doctorales), le FNRS (Fonds national de la recherche scientifique, Belgique).

○ *ÉVALUATION D'ARTICLES POUR DES REVUES À COMITÉ DE LECTURE (PEER REVIEWER)*

African Geographical Review (2015)

American Sociological Review (2015)

Cahiers du CREAD (2012)

Cahiers québécois de démographie (2013)

Demographic Research (2014, 2015)

GeoJournal (2014)

International Migration Review (2014, 2015)

Journal of Ethnic and Migration Studies (2014)

Journal of Rural Studies (2011)

Population (2013, 2014)

Population Development Review (2011)

Population Research and Policy Review (2015)

Population, Space and Place (2013)

Sociologie (2012)

The European Journal of Population (2014)

ANIMATION DE LA RECHERCHE

COMITÉS DE REDACTION

2014-Auj. : Membre de l'Editorial Board de International Migration Review

2013-Auj. : Membre du comité de rédaction de Population & Sociétés

2012-Auj. : Membre du comité de lecture de la Revue Quetelet / Quetelet Journal (Université de Louvain-la-Neuve)

2009-Auj : Editeur d'une série de Working Papers pour le projet MAFE (avec processus d'évaluation par des pairs)

MEMBRE DE COMITÉS SCIENTIFIQUES

2014 : Membre du Conseil Scientifique de la 2^{ème} rencontre des Jeunes chercheurs en études africaines (JCEA), Paris, 3-4 octobre 2014.

2014: Membre du Comité Scientifique de la conférence DEMIG (Determinants of International Migration), organisée par Hein de Haas, Wolfson College, University of Oxford, 23-25 September 2014

2013- Auj. : Membre du Scientific Advisory Board de “Interface Demography”, Department of sociology at the Vrije Universiteit Brussel

2010-Auj. : Membre du conseil scientifique du projet Parcours (INSERM-IRD)

2010 : Membre du Comité scientifique de la journée scientifique Pôle Suds (Ined) sur « Migration et éducation » (17 et 18 décembre 2010, Paris)

2009 : Membre du Comité scientifique du Symposium « Migrations internationales », organisé à l’Université de Dakar par l’IPDSR (Institut de Formation et de Recherche en Population, Novembre 2009).

2007 : Membre du Comité scientifique de la Conférence internationale « Statistiques sociales et diversité ethnique : doit-on compter, comment et à quelles fins? » (Montréal), organisée par l’INED et le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).

2006 : Membre du Comité scientifique du Symposium « Stratégies de populations et stratégies de développement : convergences ou divergences? », organisé à l’Université de Dakar par l’IPDSR.

ORGANISATION DE SÉMINAIRES / CONFÉRENCES

2014 : Journée scientifique Pôle Suds « Familles à distance, familles à temps partiel Nord/Sud », Jeudi 18 septembre 2014, Paris, Ined, en collaboration avec Anne Lambert, Éva Lelievre, Arnaud Régnier-Loilier et Laurent Toulemon

2013 : Organisation d’un side-meeting sur “Migration between Africa and Europe: Accessing and Using the MAFE data”, Conférence IUESP, Busan, 27 août 2013

2013 : Organisation d’un side-meeting sur “Migration Data: Towards a Standardized Survey”, Conférence IUESP, Busan, 30 août 2013

2012 : Conférence internationale « A Comparative and Multi-sited Approaches to International Migration », Paris, Ined, 12-14 décembre 2012

2012 : Organisation d’une série de séminaires mensuels internes à l’Ined sur le thème « familles et migrations », en collaboration avec Tatiana Eremenko

2011 : MAFE PhD Workshop, Universitat Pompeu Fabra, 23 novembre 2011

2011 : Journée scientifique Pôle Suds « Familles, migrations internationales et politiques publiques », Ined, 21 juin 2011

2010 : Migration: A World in Motion: A Multinational Conference on Migration and Migration Policy, "MAFE Invited Session", University of Maastricht, 18-20 février 2010

2009 : Marrakech : IUSSP Conference, Président de la Session 53 « Migration and left behind family and community »

2008 : Chaire Quetelet, Migrations internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif, Organisation d'une Session MAFE, Université de Louvain-la-Neuve, 3-5 décembre 2008

2008 : International workshop "Retrospective Longitudinal Surveys on Migration", IMISCOE Meeting (cluster A2), Paris, Ined, 22 juin 2008

2006 : Journée scientifique « Migrations internationales et Familles », Séminaire permanent 2005-2007 « Mobilités et migrations internationales : impacts sociaux et territoriaux », Paris, Ceped, 5 Octobre 2006

1996 : Organisation d'une série de conférences sur l'aménagement et l'urbanisme au Sénégal (Paris I – Paris 8)

DISCUTANT

2014 : Discutant de Thomas Soehl, « Language, religion and the schooling experiences of the children of immigrants », Conférence « Crossing Borders : Immigration, Race, Ethnicity in Comparative Perspective », organisée par Adrian Favell & Mirna Safi, Paris, Science-Po, 19-20 June 2014

2014 : Discutant de Caroline Douki, « Histoire de la formalisation des circulations migratoires : débats internationaux sur la mesure des retours de migrants au début du XXe siècle », Lundis de l'Ined, Paris, 12 mai 2014

2014 : Discutant de Speranta Dimitru, « Des visas, pas de l'aide! De la migration comme substitut à l'aide au développement », Lundis de l'Ined, Paris, 10 mars 2014

2013 : Discutant de Cécile Canut, « Frontière reconduite », Le Ceped fait son cinéma, Université Paris-Descartes, 26 mars 2013

2013 : Discutant du film « Aujourd'hui » de Alain Gomis, au cinéma le Sélect d'Antony, 2 avril 2013

VALORISATION - DISSÉMINATION

ORGANISATION DE RÉUNIONS PUBLIQUES, TABLES RONDES, CONFÉRENCES DE PRESSE

2016 : Conférence de presse – Sortie de l’ouvrage « Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France », Ined, 7 janvier 2016

2014 : Cérémonie de lancement de l’ouvrage « Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique », Dakar, Direction de la Population et de la Planification du développement Humain (DPPDH), organisé en collaboration avec l’IPDSR (Université Cheikh Anta Diop), 8 janvier 2014

2013 : Cérémonie de restitution des résultats de l’étude MAFE « Migration entre l’Afrique et l’Europe », Université de Kinshasa, en collaboration avec le Département des Sciences de la Population et du Développement de l’Université de Kinshasa (RDC) et le Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l’Université catholique de Louvain (Belgique), 8 juin 2013

2012 : Migration from Africa to Europe: key research findings and their policy relevance, University Foundation, Brussels, 27 September 2012

2011 : Policy Workshop on Migration and Transnationalism, Brussels, 23 mai 2011

2010 : Séminaire de valorisation de l’Ined - Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France, Ined, 21 octobre 2010

2010 : Conférence de presse – Sortie du document de travail « Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France », Ined, 19 octobre 2010

2010 : MAFE/ILO roundtable, Turin, 8 Oct 2010

2009 : “Between life-course of the migrants and political expectations, what co-development in Sub-Saharan Africa?”, Table Ronde organisée avec l’ONG ENDA Tiers-Monde et avec le support de l’AFD, Dakar, 21 novembre 2009

2009 : First Senegalese MAFE policy-dialogue meeting, Dakar, 5 février 2009

2009 : First French MAFE policy-dialogue meeting, Paris, 23 janvier 2009

2008 : M’Bour (Sénégal). Atelier de valorisation des données de MAFE réunissant des chercheurs et des représentants de diverses organisations (ONG Enda Tiers-Monde ; Conseil régional de Dakar, FNUAP...). Juin 2008.

EXPERTISE

2015 : Nations Unies, New York. Paneliste. Expert Group Meeting on the Post-2015 Era: Implications for the Global Research Agenda on Population and Development. 10 avril 2015.

2013 : Nations Unies, New York, Participation au “High-level Dialogue on International Migration and Development” (représentant de l’IUSSP). 15th July 2013

2013 : Participation au Séminaire « Libre circulation et frontières ouvertes : Quels impacts sur les flux migratoires ? », Projet MobGlob (Mobilité globale et gouvernance des migrations), La Valette, Malte, 4-7 décembre 2013

2011-2012 : Participation, pour l’Ined, au Réseau européen des migrations / European Migration Network.

2010 : Participation à la consultation de l’AFD (Agence française de développement) sur le Cadre d’intervention transversal (CIT) « Migrations internes et internationales (2010-2013) »

2008 : Participation à la réunion des experts européens pour la préparation du Rapport mondial sur le développement humain 2009 « Lever les barrières : Mobilité et développement humains », Turin, 10 décembre 2008

2008 : Agence Française de Développement. Séminaire d’échange sur les résultats préliminaires des recherches en cours sur les migrations et le développement, zone Afrique.

2005-2008 : Membre de l’observatoire statistique de l’immigration et de l’intégration (OSII, Haut Conseil à l’intégration)

2005-2006 : Participation au comité de pilotage de l’enquête sur les primo-arrivants (DREES)

PRIX, BOURSES & CONTRATS DE RECHERCHE

Note : je mentionne ici seulement les projets retenus dont je suis le principal porteur.

CONTRATS DE PROJETS DE RECHERCHE

2015-2017 : Projet « Social Politics: The role of family and home-country attachments for the decisions of immigrants to acquire host-country citizenship in France and Canada », Fonds France-Canada pour la recherche, “New research collaboration” program, en collaboration avec Thomas Soehl (McGill University)

2013-2017 : Projet TEMPER (Temporary vs. Permanent Migration), Subvention du 8^{ème} PCRD (Commission européenne). Porteur du work package « Impacts of circular and non-circular migration ».

2007-2012 : Projet MAFE (Migrations entre l’Afrique et l’Europe), Subvention du 7^{ème} PCRD (Commission européenne). Porteur de l’ensemble du projet.

2009 : Subvention de recherche obtenue en réponse à l'appel Demtrend (AIRD, AFD, Fondation Hewlett)

2006 : Subvention de recherche du Conseil Régional d'Ile de France; Programme PICRI (Partenariats institutions citoyens pour la recherche et l'innovation). Projet « Circulation internationale et développement urbain au Sénégal. Projet de recherche-action concerté » (préfiguration de MAFE).

2006 : Subvention de recherche de l'ANR (agence nationale de la recherche, France), Programme « jeunes chercheurs ». Pour le projet « Migrations entre Afrique et Europe : pour une comparaison internationales » (préfiguration de MAFE)

2006 : Subvention du Conseil Régional d'Ile de France pour le financement d'un post-doctorant dans le cadre du projet MAFE-Sénégal (David Lessault)

2005 : Subvention de recherche du Ministère des Affaires étrangères (Fonds de solidarité prioritaire) dans le cadre du programme de recherche FSP « Migrations internationales, recompositions territoriales et développement en Afrique » (préfiguration de MAFE)

2002 : Subvention de recherche de l'Agence Universitaire de la Francophonie (Actions de recherche en réseau du Réseau démographie). Titre du projet : "L'émigration urbaine en Afrique de l'Ouest : Exemples comparés et complémentaires de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso". Projet impliquant 6 chercheurs de l'Université de Montréal, de l'UERD (Ouagadougou, Burkina Faso) et de l'ENSEA (Abidjan, Côte d'Ivoire).

1999 : Subvention de recherche de l'Institut National des Statistiques de Côte d'Ivoire pour l'exploitation de l'Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation.

SUBVENTIONS D'ÉVÉNEMENTS OU DE PUBLICATIONS

2012 : Subvention du Conseil Régional d'Ile de France (Soutien aux manifestations scientifiques hors DIM) pour la conférence « A Comparative and Multi-sited Approaches to International Migration » (Paris, Décembre 2012)

2012 : Subvention de l'IRD pour la conférence « A Comparative and Multi-sited Approaches to International Migration » (Paris, Décembre 2012)

2011 : Subvention du Ministère des Affaires étrangères (Fonds de solidarité prioritaire) pour la publication de l'ouvrage « Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique »

2009 : Subvention de l'AFD pour l'organisation de la table ronde « Between life-course of the migrants and political expectations, what co-development in Sub-Saharan Africa? » (Dakar, 21 Novembre)

BOURSES

2014-2015 : Bourse de mobilité de 6 mois, INED-DRIP, pour mon séjour à l'Université de Montréal

2002-2004 : Bourse de recherche post-doctorale de la fondation Andrew W. Mellon à l'Université de Montréal (département de démographie).

1998 : Bourse "Aires culturelles : séjours d'études de courte durée à l'étranger", accordée par le Ministère de la recherche (France). Titre du projet : "L'insertion rurale des émigrants urbains en Côte d'Ivoire".

1997-2000 : Allocation de recherche doctorale financée par le Ministère de la recherche.

PRIX

2010-2014 : Prime d'excellence - Ined

2001 : Prix de Thèse Arconati-Visconti décerné par la Chancellerie des Université de Paris.

LISTE DES PUBLICATIONS

1. THÈSE

- [1.1] Beauchemin C., 2000, Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique, Université Paris VIII, Institut français d'urbanisme, Thèse nouveau régime en urbanisme et aménagement, 406 p.

2. OUVRAGES (AUTEUR OU CO-AUTEUR)

- [2.1] Beauchemin C., 2001, L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire : radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993), Paris, CEPED, 329 p.

3. DIRECTION D'OUVRAGES

- [3.1] Beauchemin C. (éd.), 2016 (à paraître), Migration between Africa and Europe : Trends, Factors & Effects, Verlag Berlin Heidelberg New-York : Springer, Ined Population Studies series [Manuscrit évalué et accepté, en cours de révision]
- [3.2] Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (éd.), 2015 (à paraître), Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France, Paris, Ined (collection Grandes Enquêtes)
- [3.3] Beauchemin C., Kabbanji L., Sakho P., Schoumaker B. (éd.), 2013, Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique, Paris, Ined-Armand Colin

4. COORDINATION DE NUMÉROS SPECIAUX DE REVUES

- [4.1] Beauchemin C. (éd.), 2015, Dossier MAFE « Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) : Comprendre les migrations au-delà de l'immigration », Population, vol. 70, n°1
- [4.2] Beauchemin C. (éd.), 2015, Issue "Migration Between Africa And Europe (MAFE): Looking Beyond Immigration to Understand International Migration », E- Population, vol. 70, n°1
- [4.3] Beauchemin C. (éd.), 2015, Special Issue on "Multi-sited approaches to migration" (SUITE), International Migration Review, 49 (1), p.142-259

- [4.4] Beauchemin C. (éd.), 2014, Special Issue on “Multi-sited approaches to migration”, *International Migration Review*, Volumes 48 (4), p. 921-1110

5. CHAPITRES D’OUVRAGE

- [5.1] Beauchemin C., Schoumaker B., 2015 (à paraître), *Micro Methods: Longitudinal Surveys and Analyses*, M. White (éd.), *Handbook on Migration*, Verlag Berlin Heidelberg New-York : Springer
- [5.2] Beauchemin C., Borrel C., Régnard C., 2015 (à paraître), *Le renouveau des migrations féminines*, in : Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (éd.), *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France* (titre provisoire), Paris, Ined (collection Grandes Enquêtes)
- [5.3] Beauchemin C., Lagrange H., Safi M., 2015 (à paraître), *Liens transnationaux et intégration : les immigrés et leurs descendants entre ici et là-bas*, in : Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (éd.), *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France* (titre provisoire), Paris, Ined (collection Grandes Enquêtes)
- [5.4] Beauchemin C., Lhommeau B., Simon P., 2015 (à paraître), *Les populations enquêtées*, in : Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (éd.), *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France* (titre provisoire), Paris, Ined (collection Grandes Enquêtes)
- [5.5] Beauchemin C., Lessault D., Sakho P., 2013, *Dakar : des ménages mieux logés grâce aux migrants ?*, in : Beauchemin C. et al. (éd.), *Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique*, Paris, Ined-Armand Colin, p.159-191
- [5.6] Beauchemin C., Mezger C., 2013, *Investir dans la pierre ou dans le business au Sénégal : la prime aux migrants et à leurs proches ?*, in : Beauchemin C. et al. (éd.), *Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique*, Paris, Ined-Armand Colin, p.191-240
- [5.7] Flahaux M.-L., Beauchemin C., Schoumaker B., 2013, *Partir, revenir : Tendances et facteurs des migrations sénégalaises et congolaises*, in : Beauchemin C. et al. (éd.), *Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique*, Paris, Ined-Armand Colin, p.91-126
- [5.8] Beauchemin C., Schoumaker B., 2013, *Les enquêtes MAFE : repères méthodologiques*, in : Beauchemin C. et al. (éd.), *Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique*, Paris, Ined-Armand Colin, p.23-40
- [5.9] Beauchemin C., Schoumaker B., 2012, *Migration to Cities in Burkina Faso: Does the level of development in sending areas matter?*, in : Bakewell O. (éd.), *The International Library of Studies on Migration n°14*. Series Editor: Robin Cohen, vol.

“Migration and Development”, Edward Elgar Publishing, 912 p. [Ré-édition de l’article publié dans World Development en 2009]

- [5.10] Beauchemin C., Bringé A., Morand E., 2011, Migrations internationales et trajectoires matrimoniales : L’exemple des migrations sénégalaises, in : M.-E. Tremblay, P. Lavallée, M.E.H. Tirari, « Pratiques et méthodes de sondage », Paris, Dunod, p. 250-254
- [5.11] Razafindratsima N., Legleye S., Beauchemin C., 2011, Biais de non-réponse dans l’enquête Migrations entre l’Afrique et l’Europe (MAFE-Sénégal), in : M.-E. Tremblay, P. Lavallée, M.E.H. Tirari, « Pratiques et méthodes de sondage », Paris, Dunod, p. 95-99
- [5.12] Sakho P., Beauchemin C., 2010, Circulation internationale et développement local au Sénégal – MAFE. In : Migrations internationales recompositions territoriales et développement : Document de synthèse des projets - Programme FSP 2003-74. Paris : IRD, Ministère des Affaires étrangères, p.49-62
- [5.13] Beauchemin C., 2009, Émigration urbaine, pauvreté et ajustement structurel au Burkina Faso : une étude longitudinale (1980-1999). In : M. Amadou Sanni, P. Klissou, R. Marcoux, D. Tabutin, « Villes du Sud : Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux », Paris : AUF-EAC, p.180-202
- [5.14] Dureau F., Beauchemin C., Coubès M.-L., Delaunay D., 2009, Spatial Mobility in evolving situations : cross-analysis of the two dynamics, in : Antoine, Philippe and Lelièvre, Eva (eds), Fuzzy States and Complex Trajectories : Observation, Modelization and Interpretation of Life Histories: Paris, INED-CEPED, p.139-172
- [5.15] Beauchemin C., Schoumaker B., 2007, La migration vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso : le développement local a-t-il un impact ? Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso: au-delà de la houe. D. Ouédraogo and V. Piché. Paris-Ouagadougou, L'Harmattan-Presses Universitaires de Ouagadougou, p.97-128.
- [5.16] Beauchemin C., Le Jeune G., et al., 2007, Tabvilles-BF : Note technique sur le milieu urbain dans l'enquête Migration, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso. Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso: au delà de la houe. D. Ouédraogo and V. Piché. Paris-Ouagadougou, L'Harmattan-Presses Universitaires de Ouagadougou : p.287-311.
- [5.17] Beauchemin C., Schoumaker B., Henry S., 2007, Côte d’Ivoire-Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour, in : Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives, Paris : AIDELF. p. 158-177
- [5.18] Dureau F., Beauchemin C., Coubès M.-L., Delaunay D., 2006, 'Transition des contextes et mobilités des individus'. In États flous et trajectoires complexes : de l’observation à

la modélisation. Antoine, Philippe and Lelièvre, Eva (eds) Nogent-sur-Marne: CEPED p. 157-195

- [5.19] Beauchemin C., 2005, Emigration et exclusion urbaines : Vers une comparaison Nord-Sud, in : Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières, dir. par Samuel Arlaud, Yves Jean et Dominique Royoux, Rennes: Presses Universitaires de Rennes, p. 167-189.
- [5.20] Beauchemin C., 2004, Les migrations villes-campagnes en Côte d'Ivoire : une circulation inversée, in : Urbain-Rural, l'hybridation en marche, dir. par Abdou Salam Fall et Cheikh Guèye, Dakar, Enda/APAD, p. 167-189

6. ARTICLES SCIENTIFIQUES (REVUES A COMITÉ DE LECTURE)

- [6.1] Schoumaker B., Beauchemin C., 2015, Reconstructing Trends in International Migration with Three Questions in Household Surveys: Lessons from the MAFE Project. *Demographic Research* 32(35), p.983–1030.
- [6.2] Beauchemin C., Nappa J., Schoumaker B., Baizan P., González-Ferrer A., Caarls K., Mazzucato V., 2015, Reunifying versus Living Apart Together Across Borders: A Comparative Analysis of Sub-Saharan Migration to Europe, *International Migration Review*, Volume 49 (1), p.173-199. DOI: 10.1111/imre.12155
- [6.3] Mazzucato V., Caarls K., Schans D., Beauchemin C., 2015, Transnational Families between Africa and Europe, *International Migration Review*, Volume 49 (1). DOI: 10.1111/imre.
- [6.4] Beauchemin C., 2015, Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) : réflexions sur la conception et les limites d'une enquête multi-située, *Population*, vol. 70, n°1, p.13-40. DOI : 10.3917/popu.1501.0000
- [6.5] Beauchemin C., 2015, Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE): Advantages and Limitations of a Multi-Site Survey Design, *Population-E*, vol. 70, n°1, , p.13-40.
- [6.6] Beauchemin C., 2014, A Manifesto for Quantitative Multi-Sited Approaches to International Migration, *International Migration Review*, Volume 48 (4), p.921-938. DOI: 10.1111/imre.12157
- [6.7] González-Ferrer A., Baizán P., Beauchemin C., Kraus E., Schoumaker B., Black R., 2014, Distance, Transnational Arrangements and Return Decisions of Senegalese, Ghanaians and Congolese Migrants, *International Migration Review*, Volume 48 (4), p.939-971. DOI: 10.1111/imre.12148
- [6.8] Beauchemin C., Lessault D., 2014, Les statistiques des migrations africaines : ni exode, ni invasion, *E-Migrinter*, 12, p. 33-43 [http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/201412/e-migrinter2014_12_032.pdf]

- [6.9] Mezger C., Beauchemin C., 2014, The role of international migration experience for investment in assets at home: Direct, indirect, and equalizing effects in Senegal, *Population, Space and Place* [early view at: <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/psp.1849/abstract>]
- [6.10] Baizan P., Beauchemin C., Gonzalez-Ferrer A., 2014, An Origin and Destination Perspective on Family Reunification: The Case of Senegalese Couples, *European Journal of Population*, Volume 30 (1), p 65-87 [http://link.springer.com/article/10.1007/s10680-013-9305-6?sa_campaign=email/event/articleAuthor/onlineFirst]
- [6.11] Grysole A., Beauchemin C., 2013, Les aller-retours des enfants de l'immigration subsaharienne : Les filles ou les garçons d'abord ?, in *Migration-Société*, vol. 25, n°147-148, dossier « Des jeunes comme les autres ? Vécu de la jeunesse et du devenir adulte des descendants de migrants »
- [6.12] Gonzalez-Ferrer A., Baizan P., Beauchemin C., 2012, Child-Parent Separations among Senegalese Migrants to Europe: Migration Strategies or Cultural Arrangements?, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 643 (1), p. 106-133
- [6.13] Lessault D., Beauchemin C., Sakho P., 2011, Migration internationale et conditions d'habitat des ménages à Dakar, *Population-F*, 66 (1), p.197-228
- [6.14] Lessault D., Beauchemin C., Sakho P., 2011, International Migration and Housing Conditions of Households in Dakar, *Population-E*, 66 (1), p.195-226
- [6.15] Beauchemin C., Gonzalez-Ferrer A., 2011, "Multi-Country Surveys on International Migration: An Assessment of Selection Biases in Destination Countries", *Demographic Research*, vol.25-3, 34 p. (<http://www.demographic-research.org/volumes/vol25/3/25-3.pdf>)
- [6.16] Beauchemin C., 2011, Rural-Urban Migration in West Africa: Toward a Reversal? Migration Trends and Economic Situation in Burkina Faso and Côte d'Ivoire, *Population, Space and Place*, vol. 17, p. 47-72
- [6.17] Lessault D., Beauchemin C., 2009, Ni invasion, ni exode : Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne, *Revue Européenne des Migrations internationales*, 25 (1), p. 163-194
- [6.18] Beauchemin C., Schoumaker B., 2009, Migrant Associations as Actors in Local Development? A National Event-History Analysis in Burkina Faso, *World Development*, Vol. 37, n°12, p. 1897-1913
- [6.19] Beauchemin C., Schoumaker B., 2005, Migration to Cities in Burkina Faso: Does the level of development in sending areas matter?, *World Development*, Vol. 33, No. 7, p. 1129-1152

- [6.20] Beauchemin C., 2005, Pour une relecture des tendances migratoires entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso – Côte d'Ivoire, Cahiers Québécois de Démographie, Vol. 33-2, p. 167-199
- [6.21] Beauchemin C., 2005, Pour une relecture des tendances migratoires entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso – Côte d'Ivoire, Etude de la population africaine / African Population Studies, Vol. 20, No 1, p. 141-165
- [6.22] Beauchemin C., 2005, Les migrations et l'effritement du modèle ivoirien : chronique d'une guerre annoncée ?, Critique internationale, n°28, p. 9-20
- [6.23] Beauchemin C., 2005, Elections présidentielles aux États-Unis : "The Great Divide", mythe ou réalité spatiale ?, in : Mappemonde, n°77 (article en ligne : <http://mappemonde.mgm.fr/num5/internet/int05101.html>)
- [6.24] Beauchemin C., Bocquier Ph., 2004, Migration and Urbanization in Francophone West Africa: An Overview of the Recent Empirical Evidence, Urban Studies, Vol. 41-11, p. 2245-2272
- [6.25] Henry, S., B. Schoumaker, Beauchemin C., 2004, "The impact of environmental conditions on migration in Burkina Faso : an event-history analysis", Population and Environment, vol. 25, n°5, p. 423-460.
- [6.26] Beauchemin C., 2002, Surmonter le doute statistique : le cas de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, in : Espace, populations, sociétés, n°1-2, p.165-177
- [6.27] Beauchemin C., 2002, Des villes aux villages : l'essor de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, in : Annales de géographie, n°624, p. 157-178
- [6.28] Beauchemin C., 2001, Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique (résumé de thèse), in : Espace, populations, sociétés, n°1-2, p. 217-220
- [6.29] Beauchemin C., 1999, Emigration urbaine, crise économique et mutations des campagnes en Côte d'Ivoire, in : Espace, populations, sociétés, n°3, p. 399-409

8. BULLETINS INSTITUTIONNELS D'INFORMATION STATISTIQUE

- [8.1] Flahaux M.-L., Beauchemin C., Schoumaker B., 2014, « De l'Europe vers l'Afrique : Les migrations de retour au Sénégal et en RD Congo », Population & Sociétés, 4 p. [<http://www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/europe-afrique-migrations/>]
- [8.2] Flahaux M.-L., Beauchemin C., Schoumaker B., 2014, « From Europe to Africa: Return Migration to Senegal and DR-Congo », Population & Societies, 4 p.

[<http://www.ined.fr/en/publications/population-and-societies/europe-africa-migrations/>]

- [8.3] Beauchemin C., Borrel C., Régnard C., 2013, Les immigrés en France : en majorité des femmes, Population et sociétés, n° 502, 4 p.
- [8.4] Beauchemin C., Borrel C., Régnard C., 2013, Immigrants in France: a female majority, Population and societies, n° 502, 4 p.
- [8.5] Beauchemin C., Hamel C., Lesné M., Simon P. et le groupe TeO, 2010, Les discriminations : une question de minorités visibles, Population et sociétés, n°466, 4 p.
- [8.6] Beauchemin C., Hamel C., Lesné M., Simon P. and the TeO Survey Team, 2010, Discrimination: a question of visible minorities, Population and societies, n°466, 4 p.
- [8.7] Lessault D., Beauchemin C., 2009, Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité, Population et sociétés, n°452, 4 p. [<http://www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/les-migrations-d-afrique-subsaharienne-en-europe-un-essor-encore-limite/>]
- [8.8] Lessault D., Beauchemin C., 2009, Migration from sub-Saharan Africa to Europe: still a limited trend, Population et sociétés, n°452, 4 p. [<http://www.ined.fr/en/publications/population-and-societies/migration-from-sub-saharan-africa-to-europe-still-a-limited-trend-en/>]
- [8.9] Beauchemin C., Schoumaker B., 2005, Le développement rural freine-t-il les migrations vers les grandes villes ?, in : Ouaga-Focus (publication de l'UERD, Ouagadougou), n°31, 2 p. <http://membres.lycos.fr/uerd/Focus/Focus31.pdf>
- [8.10] Beauchemin C., Schoumaker B., Dabiré B., 2002, Les migrations à Ouagadougou : tendances récentes (1990-2000), in : Ouaga-Focus (publication de l'UERD, Ouagadougou), n°30, 2 p. <http://membres.lycos.fr/uerd/Focus/Focus30.pdf>

10. ARTICLES DE DICTIONNAIRE OU D'ENCYCLOPÉDIE

- [10.1] Beauchemin C., 2011, Faut-il ouvrir les frontières ? Essai pour le Dictionnaire de démographie, Paris, Armand Colin, p. 225-229
- [10.2] Beauchemin, C., Bocquier Ph., 2008: 'Cities and Towns in West Africa'. In Encyclopaedia of the History of Science, Technology and Medicine in Non-Western Cultures. Selin, Helaine (ed), Verlag Berlin Heidelberg New-York : Springer, p.120-133. <http://www.springerlink.com/content/n71087p6834t2681/fulltext.html>

11. RECENSIONS D'OUVRAGE

- [11.1] Beauchemin Cris. 2010. Compte rendu de : PNUD (ed), 2009, Rapport mondial sur la pauvreté « Lever les barrières : Mobilité et développement humains », Paris : PNUD-La découverte, 237 p. Population-F, vol.65, n°2, p.389-391
- [11.2] Beauchemin Cris. 2007. Compte rendu de : El Mouhoub Mouhoud (ed), 2005, Les nouvelles migrations : un enjeu Nord-Sud de la mondialisation, Paris : Universalis, 194 p. Population-F, (4).
- [11.3] Beauchemin Cris. 2006. Compte rendu de : Ozden Caglar, Schiff Maurice.2006. International Migration, Remittances and the Brain Drain, New York / Washington, the World Bank and Palgrave MacMillan, 274 p. Population, (5-6).

12. ARTICLES DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE

- [12.1] Beauchemin C. (ed.), 2013, Changing patterns of Migration between Africa and Europe: Departures, Trajectories & Returns, MAFE Project Policy Briefing n°2, European Policy Brief, European Research Areas, 8 p.
- [12.2] Beauchemin C. (ed.), 2013, Factors of Migration between Africa and Europe: Assessing the Roles of Education, Family and Policy, MAFE Project Policy Briefing n°3, European Policy Brief, European Research Areas, 8 p.
- [12.3] Beauchemin C. (ed.), 2013, African Migrants at Work: Labour Market Integration in Europe and Reintegration of Returnees, MAFE Project Policy Briefing n°4, European Policy Brief, European Research Areas, 8 p.
- [12.4] Beauchemin C. (ed.), 2013, Migrant Families: Living Together or across Borders?, MAFE Project Policy Briefing n°5, European Policy Brief, European Research Areas, 8 p.
- [12.5] Beauchemin C. (ed.), 2010, Migration between Africa and Europe, MAFE Project Policy Briefing n°1, European Policy Brief, European Research Areas, 8 p.
- [12.6] Lessault, D., Beauchemin, C., 2009, Les sources d'un malentendu, in : revue quart monde, n°212 (migrations : un monde qui bouge), p.13-17
- [12.7] Lessault, D., Beauchemin, C., 2009, "Migrations internationales africaines : ni exode, ni invasion." pro-asiles, la revue de France terre d'asile, n°19, p.57-60
- [12.8] Beauchemin C., Schoumaker B., 2002, Le développement rural freine-t-il les migrations vers les grandes villes ? tendances récentes, Ouaga focus n°31, 2 p.
- [12.9] Beauchemin C., Schoumaker B., 2002, Les migrations à Ouagadougou : tendances récentes, Ouaga focus n°30, 2 p.

[12.10] Beauchemin C., 2001, Retour au village des citadins démunis, in : Sciences au Sud, numéro hors série : "Pauvretés et inégalités en questions", p. 7
http://www.ird.fr/fr/actualites/journal/speciaux/pauvrete/pauvrete_4.pdf

13. DOCUMENTS DE TRAVAIL

- [13.1] Schoumaker Bruno, Beauchemin Cris, 2014, Reconstructing Trends in International Migration with Three Questions in Household Surveys: Lessons from the MAFE project, MAFE Working Paper n°35, Paris, INED, 28 p.
- [13.2] Beauchemin C., Sakho P., Schoumaker B., Flahaux M.-L., 2014, New Patterns of Migration between Senegal And Europe, MAFE Working Paper n°21, Paris, INED, 33 p. (revised version)
- [13.3] Beauchemin Cris (ed), 2014, Introduction to the MAFE datasets, MAFE Methodological Note (7), 88 p.
- [13.4] Beauchemin C., 2014, « Entraver les migrations : Pour qui, comment et pour quels résultats ? », Document de travail de l'Ined, n°211, 19 p.
- [13.5] Beauchemin C., Caarls K., Mazzucato V., 2013, Senegalese Migrants Between Here And There: An Overview Of Family Patterns, MAFE Working Paper n°33, Paris, INED
- [13.6] Beauchemin C., Caarls K., Nappa J., Mazzucato V., Schoumaker B., Mangalu J., 2013, Migration And Family Life Between Congo And Europe, MAFE Working Paper n°31, Paris, INED
- [13.7] Mazzucato V., Schans D., Caarls K., Beauchemin C., 2013, Migrant Families Between Africa and Europe: Comparing Ghanaian, Congolese and Senegalese Migration Flows, MAFE Working Paper n°30, Paris, INED, 34 p.
- [13.8] Baizán P. Beauchemin C., González-Ferrer A., 2013, Determinants of Migration between Senegal And France, Italy, Working Paper n°25, Paris, INED
- [13.9] González-Ferrer A., Kraus E., Baizán P., Beauchemin C., Black R., Schoumaker B., 2013, Factors Of Migration between Africa And Europe: Assessing The Role Of Resources, Networks And Context. A Comparative Approach, MAFE Working Paper n°22, Paris, INED
- [13.10] Schoumaker B., Flahaux M.-L., Schans D., Beauchemin C., Mazzucato V., Sakho P., 2013, Changing Patterns of African Migration: a Comparative Analysis, MAFE Working Paper n°18, Paris, INED
- [13.11] Beauchemin C., 2012, Migrations between Africa and Europe: Rationale for a Survey Design, MAFE Methodological Note 5, 45 p.

- [13.12] Baizán, P., Beauchemin, C., & González-Ferrer, A. (2012). A reassessment of family reunification in Europe. The case of Senegalese couples (DemoSoc Working Paper 2012-44). Barcelona: Universitat Pompeu Fabra, Department of Political & Social Sciences, February 2012.
- [13.13] Gonzalez-Ferrer Amparo, Baizan Pau, Beauchemin Cris, 2012, Child-Parent Separations among Senegalese Migrants to Europe: Migration Strategies or Cultural Arrangements?, MAFE Working Paper 17, 31 p.
- [13.14] Baizan, P., Beauchemin, C. & Gonzalez-Ferrer, A., 2011, A Reassessment of Family Reunification in Europe; The Case of Senegalese Couples, MAFE Working Paper 16, 27 p.
- [13.15] Beauchemin Cris, Lagrange Hugues, Safi Mirna, 2011, Transnationalism and Immigrant Assimilation in France: Between Here and There? Documents de travail de l'Ined, N°172, 42 p.
- [13.16] Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (éd.), 2010, Enquête « Trajectoires et Origines : la diversité des populations en France », Premiers résultats, Document de travail de l'Ined, n°168, 154 p.
- [13.17] Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (éd.), 2010, « Trajectories and Origins : Survey on Population Diversity in France », Initial Findings, Document de travail de l'Ined, n°168, 154 p.
- [13.18] Beauchemin, C., Kabbanji, L., Lessault, D., Schoumaker, B., 2010, Migrations between Africa and Europe: Survey Guidelines', MAFE Methodological Note 1, 40 p.
- [13.19] Beauchemin Cris, Kabbanji Lama, Schoumaker Bruno (éd.), 2010, Entre parcours de vie des migrants et attentes politiques : quel co-développement en Afrique subsaharienne ?, Document de travail de l'Ined n°166, 244 p.
- [13.20] Mezger C., Beauchemin C., 2010, The Role of International Migration Experience for investment at home: The Case of Senegal, MAFE Working Paper 12, 43 p. <http://www.mafeproject.com/>
- [13.21] Lessault David, Beauchemin Cris, Sakho Papa, 2010, Migration internationale et conditions d'habitat des ménages à Dakar, MAFE Working Paper 11, 19 p. <http://www.mafeproject.com/>
- [13.22] Flahaux Marie-Laurence, Beauchemin Cris, Schoumaker Bruno, 2010, Partir, revenir : tendances et facteurs des migrations africaines intra et extra continentales, MAFE Working Paper 8, 43 p. <http://www.mafeproject.com/>
- [13.23] Beauchemin Cris, Gonzalez-Ferrer Amparo, 2009, "Multi-Country Surveys on International Migration: An Assessment of Selection Biases in Destination Countries ", MAFE Working Paper 3, 27 p.

- [13.24] Beauchemin, C., 2007, Émigration urbaine, pauvreté et ajustement structurel au Burkina Faso : une étude longitudinale (1980-1999). In : M. Barbieri (éd.), Populations en transition : 10 communications présentées au XXVème Congrès général de la population, Tours, France, 18-23 juillet 2005, Paris : INED, Document de travail 147, p.145-164. http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1325/publi_pdf1_147.pdf
- [13.25] Beauchemin, C., 2005, Pour une relecture des tendances migratoires entre villes et campagnes. Une étude comparée Burkina Faso – Côte d'Ivoire. In : L. Moguerou et M. Barbieri (éd.), Population et pauvreté en Afrique : 9 communications présentées à la IVème Conférence Africaine sur la Population, Tunis, Tunisie, 8-12 Décembre 2003, Paris : INED, Document de travail 128, p.7-30 http://www.ined.fr/fr/publications/documents_travail/bdd/publication/1031/
- [13.26] Beauchemin C., Schoumaker B., 2004, "La migration vers les grandes villes du Burkina Faso: le développement des régions d'origine a-t-il un impact ?", Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Département des Sciences de la population et du développement (SPED), Document de Travail n°21, 39 p., (<https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/sped/documents/DT21.pdf>)
- [13.27] Beauchemin C., Bocquier Ph., 2003, Migration and urbanization in francophone west Africa: a review of the recent empirical evidence, 23 p., DIAL, Document de travail DT/2003/09, http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2003-09.pdf
- [13.28] Bocquier Ph., Beauchemin C., 2000, Migration and urbanization in West Africa, contribution sollicitée par le panel "Urban dynamics", Committee on Population, National Academy of Sciences, USA, Washington D. C., 32 p.

16. POSTERS

- [16.1] Schoumaker B., Beauchemin C., 2013, Back home, sweet home? The post-return mobility of Senegalese and Congolese migrants, International seminar of the International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP), Busan (Corée), August 26-31
- [16.2] Vause S., Toma S., Schoumaker B., Beauchemin C., 2009, Migrant networks and gender in Congolese and Senegalese international migration, Poster at: IUSSP International Population Conference; Marrakech
- [16.3] Beauchemin C., Schoumaker B., Piché V., 2003, Moving to cities in Burkina Faso: do public investments in sending areas matter?, Poster at: PAA Annual Meeting, Minneapolis

17. COMMUNICATIONS NON PUBLIÉES

COMMUNICATIONS SOLLICITÉES (INVITATIONS)

- [17.1] Beauchemin C., 2015, Adapting the Ethnosurvey to the Afro-European Context: The Experience of the MAFE Project. At : The Ethnosurvey in a Global Context, 21-22 Jan. 2015, Vanderbilt University, Nashville, TN
- [17.2] Beauchemin C., 2015, African Migration in Europe: Living between Here and There, Tijuana (Mexico), El Colegio de la Frontera Norte (COLEF), Guest Speaker at the Anniversary Seminar, 28 April 2015
- [17.3] Beauchemin C., 2015, Sampling, recruiting & interviewing returned and circular migrants in Senegal, Congo and Ghana. The MAFE Project Experience. At: International Workshop on Methodological Challenges for the Study of Return and Circular Migration, Madrid, 22-23 January 2015
- [17.4] Beauchemin C., 2015, Migrations africaines en Europe : Familles multi-situées ou familles regroupées ?, Université de Montréal, Ecole d'été du GIERSA, 15 mai 2015
- [17.5] Beauchemin C., 2014, Reunifying versus Living Apart Together Across Borders: A Comparative Analysis of Sub-Saharan Migration to Europe, Princeton University, The Notestein Seminar Series, December 9, 2014 [<http://opr.princeton.edu/seminars/screencasts/player.aspx?id=591>]
- [17.6] Beauchemin C., 2014, Reunifying versus Living Apart Together Across Borders: A Comparative Analysis of Sub-Saharan Migration to Europe, McGill University, Sociology Department Seminar, October 24, 2014
- [17.7] Beauchemin C., 2014, Reunifying versus Living Apart Together Across Borders: A Comparative Analysis of Sub-Saharan Migration to Europe, Brown University, Population Studies and Training Center Colloquia, October 9, 2014
- [17.8] Beauchemin C., 2014, Afrique-Europe : des migrations à double sens, Université de Montréal, Séminaire du département de démographie, 28 novembre 2014
- [17.9] Beauchemin C., 2014, Migration, Développement & Parcours de vie, Université Laval, Séminaire « Mobilités, Migrations et Société », 25 novembre 2014
- [17.10] Beauchemin C., 2013, Migration between Africa and Europe: Intentions & Behaviors, Workshop on "The decision to emigrate: Agent-based modeling of international migration", Rostock, Max Planck Institute for Demographic Research (MPIDR), Sept. 25-27, 2013
- [17.11] Beauchemin C., 2013, How migration influence children well-being?, Invited presentation at the Workshop "International Comparisons and Measurement

Comparability in Studying Well-being of Children with Migration Background”, New York, Russel Sage Foundation, 24-25 January 2013

- [17.12] Beauchemin C., 2013, Migrations à double-sens : entre déni et mesures, Journée scientifique Pôle Suds/Ceped « Épistémologie des recherches sur les migrations : Regards croisés entre l’Afrique, le monde arabe et l’Amérique latine », Paris, Ined, Jeudi 24 octobre 2013
- [17.13] Beauchemin C., Mangalu J., 2013, Présentation du projet MAFE (Migrations entre l’Afrique et l’Europe), Université de Kinshasa - Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, « Journée de restitution du projet MAFE », 8 juin 2013
- [17.14] Beauchemin C., Schoumaker B., 2013, Les résultats de MAFE-Congo en perspective : comparaisons avec le Ghana & le Sénégal, Université de Kinshasa - Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, « Journée de restitution du projet MAFE », 8 juin 2013
- [17.15] Beauchemin C., 2013, Migrations subsahariennes : familles regroupées ou multi-situées ?, UMR CNRS COMPTRASEC de l’Université de Bordeaux Montesquieu IV, 21 mars 2013.
- [17.16] Beauchemin Cris, 2012, Migration between Africa and Europe: an introduction to data and analysis. QMSS2 Immigration and Population Dynamics - Summer School - Surveying Immigrants and Minorities. Paris, Ined, 27 June 2012
- [17.17] Beauchemin C., 2011, Methodological issues and empirical research design for multi-method migration research, Discussion Note, ESF Strategic Workshop, New approaches for researching the determinants of migration processes, International Migration Institute, University of Oxford, 29–30 September 2011
- [17.18] Beauchemin C., 2011, « Migrations africaines : ni exode, ni invasion », Journée scientifique de l’IDUP–Paris I Sorbonne « Les chiffres de l’immigration : un regard critique sur les statistiques », 19 octobre 2011
- [17.19] Beauchemin C., 2011, Migrations entre l’Afrique et l’Europe (MAFE) : fabrique d’enquête & premiers résultats, Nice, Séminaire de l’URMIS (25 mars 2011)
- [17.20] Beauchemin C., Toma S., 2011, « Genre et migrations : un aperçu des résultats du projet MAFE », Séminaire Migrations féminines en Afrique, EHESS, 9 Juin 2011
- [17.21] Vickstrom E., Beauchemin C., 2010, Paris, Legal Status and Transnationalism: Senegalese Migrants in Europe, Lundis de l’Ined.
- [17.22] Beauchemin C., Mezger C, 2010, « Is Migration a Key Determinant of Investment in Origin Countries? An International Event-History Analysis on Senegalese Migration ». International workshop on “Migration and Economic Development: insights from original data collection and fieldworks”, Florence (Italy), 5-6 February

- [17.23]Beauchemin C., 2010, "Migratory trends: a two-way approach" / "Tendances migratoires : sens et contre-sens", Conférence introductive à la séance "De nouvelles tendances migratoires dans les pays du Sud ? " Chaire Quetelet 2010, Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques / Stalls, resistances and reversals in demographic transitions, Louvain-la-Neuve, Belgique, 24 au 26 novembre 2010
- [17.24]Beauchemin C., 2007, Paris : CERPOS : « Développement local et migrations au Burkina Faso »
- [17.25]Beauchemin C., 2006, Granada : Seminario “Las movilidades geográficas de la población en el Mediterráneo occidental” : “MAFE project : a presentation”
- [17.26]Beauchemin C., 2005, Poitiers : IMISCOE Summer School at Migrinter : « International Migration Surveys: Methodological Challenges »
- [17.27]Beauchemin C., 2004, Princeton : Office of Population Research, Center for Migration and Development : “From Cote d’Ivoire to Burkina Faso: Destination Choices of Return Migrants (1970-2000)”

COMMUNICATIONS SELECTIONNÉES

- [17.28]Beauchemin C., Flahaux M.-L., Schoumaker B., 2015, Sub-Saharan Migration to Europe in Times of Restriction: An Empirical Test of Substitution Effects, PAA Annual Meeting, Session 192, San Diego, CA (April 30 – May 2, 2015)
- [17.29]Beauchemin C., Mezger C., Thévenin M., 2014, A comparative event-history analysis of migration-investment linkages among Sub-Saharan international migrants (DR Congo, Ghana, Senegal), PAA Annual Meeting, Boston, Session 605 “African Migration in Comparative Perspective”
- [17.30]Beauchemin C., Nappa J., Schoumaker B., Baizan P., González-Ferrer A., Caarls K., Mazzucato V., 2014, Living Apart Together Across Borders: A Comparative Analysis of African Migration, PAA Annual Meeting, Boston, Session 212, “Families Living Apart”.
- [17.31]Beauchemin C., Nappa J., Schoumaker B., 2013, The reunification decision among Congolese and Senegalese couples separated because of migration to Europe, Session “Marriage migration, transnational couples and their families”, IUSSP Conference, 26-31 August 2013, Busan
- [17.32]Beauchemin C., Schoumaker B., 2013, Leaving, returning: reconstructing trends in international migration with five questions in household surveys, session “New techniques for estimating migration”, IUSSP Conference, 26-31 August 2013, Busan
- [17.33]Beauchemin C., Nappa J., Schoumaker B., 2012, The determinants of reunification in Europe among Congolese couples, 'Comparative and Multi-sited Approaches to International Migration' Conference, Paris, Ined, 12-14 December 2012

- [17.34]Beauchemin C., Ametepe F., Mezger C. 2011, "The Factors of Investment at Home among African Migrants: A Comparative Event-History Analysis on Senegalese and Congolese Migration", Union for African Population Studies (UAPS) Conference, Ouagadougou, 5-9 décembre 2011, Session 707 "Consequences of international migration"
- [17.35]Vickstrom E., Beauchemin C., 2010, Legal Status and Transnationalism: Senegalese Migrants in Europe, European Population Conference, Vienna
- [17.36]Beauchemin C., 2007, IMISCOE Annual Meeting : Methodological Orientations of a Quantitative Survey : The MAFE Project (Migrations between Africa and Europe).
- [17.37]Beauchemin C., 2007, Accra : Atelier sur les Migrations Africaines 'Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent' : « Circulation internationale et développement urbain à Dakar : Fondements méthodologiques et résultats attendus ». En collaboration avec Alioune Diagne et David Lessault [https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/740641/filename/BEAUCHEMIN_DIAGNE_LESSAULT_2007_Communication_Accra.pdf]
- [17.38]Beauchemin C., Quaglia M., Vivier G., 2007, Chicago : CSDI 5th International workshop : "The MAFE project (Migration between Africa and Europe): Some questions raised while piloting a survey on international migrations in Senegal and in France".
- [17.39]Beauchemin C., 2006, "MAFE project : a presentation", Vienna, IMISCOE Annual Meeting.
- [17.40]Beauchemin C., 2006, « Urban Out-Migration, Poverty and Structural Adjustment in Burkina Faso: An Event History Analysis (1980-1999) », Los Angeles, PAA Annual Meeting.
- [17.41]Beauchemin C., 2005, "Enquêtes longitudinales et migrations internationales : un bilan méthodologique », Montréal, Colloque "Longitudinal Studies and Demographic Challenges of the 21st Century", organisé par la Fédération des démographes canadiens.
- [17.42]Beauchemin C., Henry S. 2004, "Rural-Urban Migration in West Africa: Toward a Reversal? Migration Trends, Economic Conjuncture and Rural Development in Burkina Faso and Côte d'Ivoire", Boston, PAA Annual Meeting.

AUTRES PRÉSENTATIONS : RENCONTRES INSTITUTIONNELLES, CONFÉRENCES DE PRESSE...

- [17.43]Beauchemin C., 2014, Les "envers" de l'immigration, Présentation à la Direction générale des étrangers de France (DGEF), Ministère de l'Intérieur, Paris, 20 juin 2014

- [17.44]Beauchemin C., 2014, Témoignage sur le projet " Les Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE)", Journée « Horizon 2020 : quelles opportunités de financement pour les Lettres, Sciences Humaines et Sociales ? », Institut d'Etudes Avancées de Paris, Lundi 27 janvier 2014
- [17.45]Beauchemin C., 2013, Family Migration from Sub-Saharan Africa to Europe, Communication at the Conference "Adapting To Changes In Family Migration: The Experiences of OECD Countries", Co-organized by the US Department of Homeland Security & OECD, Washington, Tomich Conference Centre, 18th Nov. 2013
- [17.46]Beauchemin C., 2013, IUSSP Statement prepared for the Informal Hearings for High-level Dialogue on International Migration and Development, United Nations, New York, 15th July 2013
- [17.47]Beauchemin C., 2013, Migration between Africa and Europe: New Findings, Commissioned presentation for the 11th Coordination Meeting on International Migration, United Nations, New York, 21-22 February 2013.
- [17.48]Beauchemin C., 2012, Enquête Trajectoires et Origines (TeO) La diversité des populations en France Questions objectives et subjectives : un double regard, Paris, Insee, Séminaire des directeurs régionaux de l'Insee, 10 mai 2012
- [17.49]Beauchemin C., Hamel C., et al., 2010, Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France - Introduction, Ined, Séminaire de valorisation, 21 octobre 2010
- [17.50]Beauchemin C. et al., 2010, Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France – Conférence de presse, 19 octobre 2010
- [17.51]Beauchemin C., 2010, Migrations africaines en France et en Europe. Audit politique d'immigration (France), Assemblée nationale, 9 septembre 2010
http://www.dailymotion.com/video/xez4ma_cris-beauchemin_news

18. AUTRES

- [18.1] 2015, « Bien intégrés à la société française, les enfants d'immigrés ? », interview / film pédagogique par Ariane Charriau, in : « Thinkovery, un savoir d'avance ». <http://www.thinkovery.com/beauchemin>
- [18.2] 2015, « Les Africains quittent-ils massivement l'Afrique ? », interview / film pédagogique par Ariane Charriau, in : « Thinkovery, un savoir d'avance ». <http://www.thinkovery.com/beauchemin>
- [18.3] 2014, « Les immigrés représentent-ils une réelle menace économique ? », interview / film pédagogique par Ariane Charriau, in : « Thinkovery, un savoir d'avance ». <http://www.thinkovery.com/beauchemin>

- [18.4] 2014, « Migrations africaines : quelles réalités ? », interview, IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques). <http://www.iris-france.org/migrations-africaines-queelles-ralits/>
- [18.5] 2000 : "A travers le Sénégal" : série audiovisuelle pédagogique en cinq volets, produite par ENS-Production : 1) Dakar : habiter la ville ; 2) Dakar : se déplacer dans la ville ; 3) Touba : une ville à part; 4) Saint-Louis : gérer le patrimoine ; 5) L'eau, l'État, les paysans (épisode sélectionné au Festival "Territoire en images", Paris, Institut de géographie, 30-31 mars 2001). Coordination de la série, écriture des scénarii, participation au montage.

LISTE DES RÉFÉRENCES CITÉES

AFFOU-YAPI Simplicie, 1985, *La relève paysanne*, Paris, Karthala, 231 p.

ANTOINE Philippe, 1991, « Migrations, changements sociaux et développement », in **Quesnel** André, **Vimard** Patrice (dir.), *Colloques et séminaires*, Paris, ORSTOM, Projets de développement, politiques migratoires et migrations, p. 299-305.

ANTOINE Philippe, **COULIBALY** Sidiki, 1989, *L'insertion urbaine des migrants en Afrique (actes du séminaire « Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique », CRDI-ORSTOM-URD, Lomé 10-14 février 1987)*, Bondy, Éditions de l'ORSTOM, 242 p.

ANTOINE Philippe, **OUEDRAOGO** Dieudonné, **PICHE** Victor, 1998, *Trois générations de citoyens au Sahel : 30 ans d'histoire sociale à Dakar et Bamako*, Paris, L'Harmattan, 276 p.

AZOULAY Muriel, **QUIMINAL** Catherine, 2002, « Reconstruction des rapports de genre en situation migratoire. Femmes réveillées, hommes menacés en milieu soninké », *VEI enjeux*, 128.

BAROU Jacques, 1991, « L'immigration africaine au féminin », *Informations sociales*, 14, p. 26-32.

BAROU Jacques, 1993, « Les immigrations africaines en France : des "navigateurs" au regroupement familial », *Revue Française des Affaires Sociales*, 1, p. 193-205.

BASCH L., **GLICK-SCHILLER** N., **SZANTON-BLANC** C., 1994, *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States*, Langhorne, PA, Gordon and Breach.

BEAUCHEMIN Cris, 2013, « Statement prepared for the Informal Hearings for High-level Dialogue on International Migration and Development » **The International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP)** (dir.).

BECKER Charles M., **HAMER** Andrew Marshall, **MORRISON** Andrew R., 1994, *Beyond urban bias in Africa: urbanization in an era of structural adjustment*, Portsmouth - London, Heinemann - J. Currey, 294 p.

BIERSCHENK Thomas, **CHAUVEAU** Jean-Pierre, **OLIVIER DE SARDAN** Jean-Pierre, 2000, « Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets », in **Bierschenk** Thomas, **Chauveau** Jean-Pierre, **Olivier de Sardan** Jean-Pierre (dir.), *Les courtiers entre développement et État*, 5^e-42^e édition, Paris, Karthala-APAD.

BILSBORROW R. E., 1998, « Migration, Urbanization, and Development: New Directions and Issues », in **Bilborrow** R. E. (dir.), *The State of the Art and Overview of the Chapters*, New-York, United Nations Population Fund (UNFPA) and Kluwer Academic Publishers, p. 1-56.

BILSBORROW Richard, 2015, « International Handbook of Migration and Population Distribution », in **White** Michael (dir.), *Concepts, Definitions and Data Collection Approaches*, Verlag Berlin Heidelberg New-York, Springer.

BLEDSON Caroline, **SOW** Papa, 2008, « Family Reunification Ideals and the Practice of Transnational Reproductive Life among Africans in Europe », *MPIDR WORKING PAPER WP*, 2008-001, p. 18.

BORJAS G. J., 1987, « Self-Selection and the Earnings of Immigrants », *The American Economic Review*, 77(4), p. 531-553.

BRETTELL Caroline, **HOLLIFIELD** James Frank, 2015, *Migration theory: talking across disciplines*, New York, Routledge.

BROU Kouadio, **CHARBIT** Yves, 1994, « La politique migratoire de la Côte d'Ivoire », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 10(3), p. 33-58.

BRYCESON Deborah Fahy, **VUORELA** Ulla, 2002, « The transnational family. New european frontiers and global networks. », in **Vuorela** Deborah Bryceson and Ulla (dir.), *Transnational families in the twenty first century*, New York, Berg, p. 3-30.

BURAWOY Michael, 1976, « The Functions and Reproduction of Migrant Labor: Comparative Material from Southern Africa and the United States », *American Journal of Sociology*, 81(5), p. 1050-1087.

CALVES Anne, **MARCOUX** Richard, 2007, « Les processus d'individualisation « à l'africaine » », *Sociologie et sociétés*, 39(2), p. 5-18.

CARLING Jorgen, **MENJIVAR** Cecilia, **SCHMALZBAUER** Leah, 2012, « Central themes in the study of transnational parenthood », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 38(1), p. 191-217.

CASTAGNONE Eleonora, 2010, *Building a comprehensive framework of African migratin patterns: the case of migration between Senegal and Europe*, Ph.D. thesis, Milano, Universita degli studi di Milano, 242 p.

CASTLES Stephen, 2004, « The Factors That Make and Unmake Migration Policies », *International Migration Review*, 38(3), p. 852-884.

CHALEARD Jean-Louis, **DUBRESSON** Alain, 1989, « Tropiques, lieux et liens : florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter », in « *Un pied dedans, un pied dehors* » : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire, Paris, p. 277-290.

CHOLEWINSKI Ryszard, 2002, « Family reunification and conditions placed on family members: Dismantling a fundamental human right », *European Journal of Migration and Law*, 4(3), p. 271-290.

COHEN Barney, 2004, « Urban Growth in Developing Countries: A review of Current Trends and a Caution Regarding Existing Forecasts », *World Development*, 32(1), p. 23-51.

CONSTANT Amelie, **MASSEY** Douglas, 2003, « Self-selection, earnings, and out-migration: A longitudinal study of immigrants to Germany », *Journal of Population Economics*, 16(4), p. 631-653.

CORDELL Dennis D., **GREGORY** Joel W., **PICHÉ** Victor, 1996, *Hoe and Wage: a Social History of a Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Westview Press, 384 p.

CORNELIUS Wayne A., 2001, « Death at the Border: Efficacy and Unintended Consequences of US Immigration Control Policy », *Population and Development Review*, 27(4), p. 661-685.

DE HAAS Hein, 2010, « Migration and Development: A Theoretical Perspective », *International Migration Review*, 44(1), p. 227-264.

DOCQUIER Frédéric, **MARFOUK** Abdeslam, 2006, « International Migration by Educational Attainment (1990-2000) », in *International Migration, Remittances and Development*, Pargrave Macmillan, New York, C. Ozden and M. Schiff.

DUMONT J.-C., **SPIELVOGEL** G., 2008a, « International Migration Outlook - SOPEMI », in *Return Migration: A New Perspective*, Paris, OCDE, p. 161-222.

DUMONT J.-C., **SPIELVOGEL** G., 2008b, « Perspectives Des Migrations Internationales - Rapport Annuel », in *Les migrations de retour: un nouveau regard*, Paris, OCDE, p. 181-246.

EDIN Per-Anders, **LALONDE** Robert, **ÅSLUND** Olof, 2000, « Emigration of Immigrants and Measures of Immigrant Assimilation: Evidence from Sweden », Working Paper, 0020, Harris School of Public Policy Studies, University of Chicago.

FINDLEY Sally, 1997, « Family, Population and Development », in **Adepoju** Aderanti (dir.), *Migration and Family Interactions in Africa*, London, Zed Books, p. 109-138.

FITZGERALD David, 2012, « A comparativist manifesto for international migration studies », *Ethnic and Racial Studies*, 35(10), p. 1725-1740.

FLAHAUX Marie-Laurence, 2013, *Retourner au Sénégal et en RD Congo. Choix et contraintes au cœur des trajectoires de vie des migrants*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 336 p.

FUSSELL Elizabeth, **HUNTER** Lori M., **GRAY** Clark L., 2014, « Measuring the environmental dimensions of human migration: The demographer's toolkit », *Global Environmental Change*, 28, p. 182-191.

GLICK SCHILLER N, BASCH Linda, BLANC-SZANTON C, 1992, *Toward a transnational perspective on migration*, New York, New York Academy of Sciences.

GROENEWOLD George, BILSBORROW Richard E., 2008, « International migration in Europe; new trends and new methods of analysis », in **Bonifazi C., Okólski M., Schoorl J., Simon P.** (dir.), *IMISCOE Research*, Amsterdam, Amsterdam University Press, Design of samples for international migration surveys: methodological considerations and lessons learned from a multi-country study in Africa and Europe, p. 293-312.

GUBERT Flore, 2008, « (In)cohérence des politiques migratoires et de codéveloppement françaises: Illustrations maliennes », *Politique africaine*, 109(1), p. 42.

GUILLAUMONT P., LEFORT C., 1993, « Croissance démographique et urbanisation : politiques de développement et aménagement du territoire », in **AIDELF** (dir.), *Facteurs structurels et facteurs politiques de l'urbanisation : hypothèses pour les années 1980*, Paris, AIDELF-Presses Universitaires de France, p. 275-281.

GUILMOTO Christophe Z., 1997, *Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants*, Paris, CEPED, 42 p.

HERAN François, 2004, « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Population & Societies*, 397, p. 4.

HERAN François, 2012, *Parlons immigration en 30 questions*, Paris, la Documentation française.

HOERDER Dirk, 2013, « Translocalism », in **Ness Immanuel** (dir.), *The Encyclopedia of Global Human Migration*, Oxford, UK, Blackwell Publishing Ltd.

HONEY Rex, OKAFOR Stanley, 1998, *Hometown Associations: Indigenous Knowledge and Development in Nigeria*, Intermediate Technology Publications, 168 p.

HUDDLESTON Thomas, 2011, « Right to Family Reunion: The Dynamics between EU Law and National Policy Change », *Migration Policy Group Briefings for Green Paper on Family Reunion*, 2, p. 9.

HUGO Graeme, 2014, « A Multi Sited Approach to Analysis of Destination Immigration Data: An Asian Example », *International Migration Review*, 48(4), p. 998-1027.

HUGO Graeme J., 1982, « Circular Migration in Indonesia », *Population and Development Review*, 8(1), p. 59-83.

ICHOU Mathieu, 2014, « Who They Were There: Immigrants' Educational Selectivity and Their Children's Educational Attainment », *European Sociological Review*, p. jcu071.

ITZIGSOHN José, SAUCEDO Silvia Giorguli, 2002, « Immigrant Incorporation and Sociocultural Transnationalism », *International Migration Review*, 36(3), p. 766-798.

KABBANJI Lama, 2010, « Migration et développement : quelles politiques menées en Afrique subsaharienne ? », in **Beauchemin** Cris, **Kabbanji** Lama, **Schoumaker** Bruno (dir.), *Entre parcours de vie des migrants et attentes politiques, quel co-développement en Afrique subsaharienne ? Sept communications scientifiques présentées lors de la Table ronde sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe (Projet MAFE). Document de travail n°166.*, Paris, Ined, p. 11-38.

KING Russell, **SKELDON** Ronald, 2010, « 'Mind the Gap!' Integrating Approaches to Internal and International Migration », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(10), p. 1619-1646.

KLINTHÄLL Martin, 2003, *Return Migration from Sweden 1968-1996. A Longitudinal Analysis.*, Lund, Lund University, Lund Studies in Economic History, 231 p.

KOSER Khalid, **KUSCHMINDER** Katie, 2015, « Comparative Research on the Assisted Voluntary Return and Reintegration of Migrants. »

KRALER Albert, **KOFMAN** Eleonore, **KOHLI** Martin, **SCHMOLL** Camille, 2011, *Gender, Generations and the Family in International Migration*, Amsterdam, Amsterdam University Press.

LE BRAS Hervé, 2007, « La France, pays d'émigration », in Hervé (dir.), *Les quatre mystères de la population française*, Paris, Odile Jacob, p. 41-76.

LE BRAS Hervé, 2008, « Contre le conservatisme démographique français : Quatre essais sur la population actuelle de la France. » », *En Temps Réel*, 32, p. 52.

LE GALL Josiane, 2005, « Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives », *Les Cahiers du Gres*, 5(1), p. 29-42.

LE PAPE Marc, 1993, « L'attraction urbaine : 65 ans d'observation sur Abidjan », *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines*, 29(2-3), p. 333-348.

LIANG Zai, **LI** Zhen, **MA** Zhongdong, 2014, « Changing Patterns of the Floating Population in China, 2000–2010 », *Population and Development Review*, 40(4), p. 695-716.

LINDSTROM D. P., **MASSEY** D. S., 1994, « Selective Emigration, Cohort Quality, and Models of Immigrant Assimilation », *Social Science Research*, 23(4), p. 315-349.

LIPTON Michaël, 1988, « Rural development and the retention of the rural population in the countryside of developing countries », in **Havet** José (dir.), *Staying on: retention and migration in peasant societies*, Ottawa, University of Ottawa Press, p. 24-50.

LOCOH Thérèse, **MOUVAGHA-SOW** Myriam, 2005, « Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest », p. 28.

LUCAS Robert, 2006, « Migration and Economic Development in Africa: A Review of Evidence », *Journal of African Economies*, 15, p. 337-395.

LUTUTALA Mumpasi, 1989, « L'ubiquité résidentielle africaine et le concept de migration », *Etude de la population africaine*, n° 2, p. pp 5-17.

MASSEY Douglas, **DURAND** Jorge, **MALONE** Nolan, 2002, *Beyond Smoke and Mirrors: Mexican Immigration in the Area of Economic Integration*, New York, Russell Sage Foundation, 199 p.

MASSEY Douglas, **PREN** Karen A., 2012, « Unintended Consequences of US Immigration Policy: Explaining the Post-1965 Surge from Latin America », *Population and Development Review*, 38(1), p. 1-29.

MASSEY Douglas S., 1987, « The Ethnosurvey in Theory and Practice », *International Migration Review*, 21 Special Issue Winter, p. 1498-1522.

MAZZUCATO Valentina, **SCHANS** Djamila, 2011, « Transnational Families and the Well-Being of Children: Conceptual and Methodological Challenges », *Journal of Marriage and Family*, 73(4), p. 704-712.

McKENZIE David J., **MISTIAEN** Johan, 2009, « Surveying migrant households: a comparison of census-based, snowball and intercept point surveys », *Journal of the Royal Statistical Society: Series A (Statistics in Society)*, 172(2), p. 339-360.

McLEMAN Robert A., **HUNTER** Lori M., 2010, « Migration in the context of vulnerability and adaptation to climate change: insights from analogues », *Wiley interdisciplinary reviews. Climate change*, 1(3), p. 450-461.

MEZGER KVEDER Cora Leonie, **FLAHAUX** Marie-Laurence, 2013, « Returning to Dakar: A Mixed Methods Analysis of the Role of Migration Experience for Occupational Status », *World Development*, 45, p. 223-238.

MONDAIN Nathalie, 2009, « Assessing the effects of out-migration on those left behind in Senegal: local family dynamics between change and continuity » **IUSSP** (dir.),.

NOIRIEL Gérard, 2008, « L'immigration : naissance d'un « problème » (1881-1883) », *revue Agone. Histoire, Politique & Sociologie*, 40, p. 15-40.

PICHE Victor, 2013, « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », *Population*, 68(1), p. 153.

PICHE Victor, **GREGORY** Joel, **LAVOIE** Jean-Pierre, 1984, « L'analyse historique des migrations: la pertinence de l'analyse longitudinale à partir des histoires rétrospectives », *Genus*, XI(3-4), p. 25-45.

PILON Marc, **VIGNIKIN** Kokou, 2006, *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*, Paris, Éditions des archives contemporaines, Savoirs francophones, 131 p. p.

PORTES Alejandro, **GUARNIZO** Luis E., **LANDOLT** Patricia, 1999, « The Study of Transnationalism: Pitfalls and Promise of an Emergent Research Field. », *Ethnic and Racial Studies*, 22(2), p. 217-237.

POTTS Deborah, 1995, « Shall We Go Home? Increasing Urban Poverty in African Cities and Migration Processes », *Geographical Journal*, 161(3), p. 245-264.

POTTS Deborah, 2005, « Counter-urbanisation on the Zambian Copperbelt? Interpretations and Implications », *Urban Studies*, 42(4), p. 583-609.

PROTHERO R. Mansell, **CHAPMAN** Murray, 1985, *Circulation in Third World Countries*, London, Boston, Melbourne, Routledge & Kegan Paul, 473 p.

QUIMINAL Catherine, 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs : migrations Soninké et transformations villageoises*, Paris, C. Bourgeois, 222 p.

RATHA Dilip, **SHAW** William, 2007, *South-south Migration and Remittances*, World Bank Publications, 70 p.

RAZY Elodie, **BABY-COLLIN** Virginie, 2011, « La famille transnationale dans tous ses états », *Autrepart*, 57-58, p. 7-22.

ROBETTE Nicolas, 2012, « Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie », *Cybergeo : European Journal of Geography*.

ROSENAL Paul-André, 1999, *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du XIXème siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 255 p.

SANTELLI Emmanuelle, 2013, « Partir à Londres... pour favoriser l'insertion professionnelle en France », *Enfances, familles, générations*, 19, p. 64-84.

SAYAD Abdelmalek, 1999, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, Collection Liber, 437 p. p.

SCHOUMAKER B., **DABIRE** B., **GNOUMOU-THIOMBIANO** B., 2006, « Collecting Community Histories to Study the Determinants of Demographic Behaviour. A Survey in Burkina Faso », *Population-E*, 61(1-2), p. 77-106.

SCHOUMAKER Bruno, **MEZGER** Cora, **RAZAFINDRATSIMA** Nicolas, **BRINGÉ** Arnaud, 2013, « Sampling and Computation Weights in the MAFE Surveys », *MAFE Methodological Note* 6, 6, p. 64.

STARK Oded, 1980, « On Slowing Metropolitan City Growth », *Population and Development Review*, 6(1), p. 95-102.

STARK Oded, 1991, *The migration of labor*, Cambridge-Oxford, B. Blackwell, 406 p.

TACOLI Cecilia, 2008, « Links Between Rural and Urban Development in Africa and Asia », in *United Nations Expert Group Meeting on Population, Distribution, Urbanization, Internal Migration and Development*, New York, United Nations, p. 171-184.

THOMAS William Isaac, **ZNANIECKI** Florian, **ZARETSKY** Eli, 1996, *The Polish peasant in Europe and America : a classic work in immigration history*, Urbana, University of Illinois Press, xvii, 127 p. p.

TOMA Sorana, **VAUSE** Sophie, 2013, « On Their Own? A Study of Independent Versus Partner-related Migration from the Democratic Republic of Congo and Senegal », *Journal of Intercultural Studies*, 34(5), p. 533-552.

TOMA Sorana, **VAUSE** Sophie, 2014, « Gender Differences in the Role of Migrant Networks: Comparing Congolese and Senegalese Migration Flows », *International Migration Review*, 48(4), p. 972-997.

UNITED NATIONS, 2013, « World Population Policy - United Nations Population Division | Department of Economic and Social Affairs. »

VAN DALEN Hendrik P., **HENKENS** Kène, 2012, « What is on a Demographer's Mind? A Worldwide Survey », *Demographic Research*, 26, p. 363-408.

WALDINGER Roger, 2008, « Between "Here" and "There": Immigrant Cross-Border Activities and Loyalties », *International Migration Review*, 42(1), p. 3-29.

WALDINGER Roger, **FITZGERALD** David, 2004, « Transnationalism in Question », *American Journal of Sociology*, 109(5).

WARDWELL John M., **BROWN** David L., 1980, *New directions in urban-rural migration: the population turnaround in rural America*, New York - Toronto, Academic Press, 412 p.

WIMMER Andreas, **GLICK SCHILLER** Nina, 2003, « Methodological Nationalism, the Social Sciences, and the Study of Migration: An Essay in Historical Epistemology », *International Migration Review*, 37(3), p. 576-610.

ZELINSKY W., 1971, « The Hypothesis of the Mobility Transition », *Geographical Review*, 61, p. 219-249.

ZELINSKY Wilbur, 1979, « The demographic transition: changing patterns of migration », p. 165-189.

ZIMMERMANN Klaus F., 1995, « Tackling the European Migration Problem », *The Journal of Economic Perspectives*, 9(2), p. 45-62.